L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1477 - VENDREDI 25 MAI 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



Quatrièmes rencontres *Made in Viande*

Découvrir, se parler, partager…



Photo: Jerome Chabanne

Les attentes sociétales sont nombreuses vis-à-vis des métiers de la filière élevage et viande. Les Français se posent de plus en plus de questions sur ces activités et s'interrogent sur les conditions d'élevage, le lien à l'environnement, le bien-être des animaux, la sécurité alimentaire… Du 31 mai au 6 juin, partout en France, les rencontres Made in Viande, organisées par la filière élevage, vont permettre d'aborder sans détour et dans la convivialité de nombreux thèmes en ouvrant le dialogue avec le grand public et les consommateurs. Plusieurs rendez-vous sont programmés dans notre région.

Page 3

Côte d'Or

› Réunion «Bout de prairie»

Une première réussie



Nièvre

› Alsoni Conseil Élevage

Des atouts, des attentes...



Yonne

› Fermes et caves ouvertes

Un week-end propice à la découverte



fendt.fr FENDT



Presses à balles rondes Fendt:
une forme systématiquement parfaite

Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydroflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.

G. BUCHEZ
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38 - www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
PLUS D'INFOS

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement



Matériels:
Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle



BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

Sommaire

Côte-d'Or
04 • Énergies renouvelables: Un dossier à étudier
05 • Chambre d'agriculture: Quatre rendez-vous à venir
06 • Réunion « Bout de prairie »: Une première réussie
07 • Désherbage: Halte au vulpin

Nièvre
08 • Charolaise et marché: Des atouts, des attentes...
09 • Formation soudure: Une nouvelle corde à son arc
10 • Section des anciens exploitants: Des valeurs, des convictions, du travail !

Yonne
11 • Cuma Yonne: La régionalisation est en marche
12 • Fermes et caves ouvertes: Un week-end propice à la découverte
13 • Agroécologie: Un Icaunais au symposium de la FAO
14 • Groupama PVL: Au plus près des sociétaires

Région - France
15 • Transmission: Se former pour se préparer sur le plan administratif et psychologique
16 • Grève SNCF: Des filières dans l'angoisse à l'approche de la moisson

Filières
17 • Cultures Lin fibre: La France se mobilise pour préserver sa place de leader mondial
18 • Élevage Concours inter-régional limousin: Rendez-vous à Luzy les 27 et 28 octobre

Infos Services
19 • Firmes & Machinisme
20-21 • Analyse & Tendances
22-23 • Petites annonces
24-26 • Annonces légales
27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

Loi issue des États généraux de l'alimentation

La FNSEA appelle les députés à ne pas décevoir le monde agricole

L'examen, en séance plénière à l'Assemblée nationale, du texte de loi issu des États généraux de l'alimentation, a débuté le 22 mai à 15 heures. En amont de cet examen, la FNSEA a confirmé ses positions sur l'ensemble du texte et a redit qu'elle attendait un sursaut de la part des députés. Elle a également adressé une lettre aux députés pour les appeler à protéger les agriculteurs et à ne pas les décevoir.

Le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable », est examiné en séance publique de l'Assemblée Nationale depuis le 22 mai. Il est issu des États généraux de l'alimentation et donc des débats qui ont eu lieu durant 5 mois entre toutes les parties prenantes.

Le projet de loi est construit autour de deux titres principaux ; un premier qui concerne les relations commerciales et un deuxième qui a trait à la réponse aux attentes sociétales. Dans son discours, en ouverture des débats, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a salué le travail de tous les acteurs des filières alimentaires. Cette loi doit être un des outils permettant au Gouvernement de réaliser sa Politique nationale d'alimentation, qui est articulée autour de trois objectifs : assurer la souveraineté alimentaire, promouvoir des choix alimentaires respectueux et enfin réduire les inégalités d'accès à une alimentation saine et durable. En amont de l'ouverture des débats entre les parlementaires, Christiane Lambert a souligné que l'ambition portée par le gouvernement, de garantir une meilleure rémunération pour les agriculteurs en permettant un retour et un partage de la valeur, était porteuse d'espoir. Elle a donc affirmé que le projet de loi devait être à la hauteur, afin de ne pas décevoir le monde agricole. Pour le ministre, ce projet vise à soutenir les agriculteurs afin qu'ils puissent vivre de leur travail. Il a d'ailleurs déjà fait l'objet de nombreux débats en Commission du développement durable et des affaires économiques à l'Assemblée Nationale. Il est ainsi passé de 17 à 71 articles. Le 22 mai, près de 2 400 amendements étaient enregistrés pour être examinés lors de la séance plénière.

« L'amendement Moreau », déposé par le député Jean-Baptiste Moreau, adopté par la Commission des affaires économiques, a suscité de vifs débats. Cette mesure, soutenue par Bercy, est présentée par le député comme une manière d'en finir avec les négociations commerciales annuelles et de redonner du pouvoir de négociation aux producteurs et aux industriels.

Pour Christiane Lambert, s'il est approuvé, cet amendement rendrait la loi moins efficace. Elle trouve, cependant, qu'il pose la bonne question mais qu'il faut y apporter les bonnes réponses. Le Gouvernement estime également que cet amendement a le mérite d'ouvrir les débats sur la convention unique.

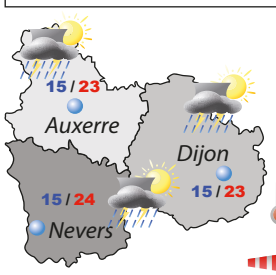
Autre sujet animant les débats : le glyphosate. Aucun amendement gouvernemental ne sera présenté pour proposer une interdiction d'ici trois ans du produit phytosanitaire, cependant un amendement a été déposé par le député Matthieu Orphelin. La position du Gouvernement reste de se calquer sur la législation européenne tout en cherchant des solutions alternatives au produit controversé. Éric Thirouin, secrétaire général adjoint de la FNSEA, rappelle qu'il est incohérent de surtransposer les lois européennes en France. Pour le secrétaire général adjoint, le titre deux du projet de loi entraînera des charges supplémentaires pour les agriculteurs, avec, notamment, la séparation de la vente et du conseil et l'interdiction des rabais sur les produits phytosanitaires.

Sur l'ensemble du projet de loi, la FNSEA attend un sursaut de la part des députés lors des débats et des votes face à un projet de loi qu'elle juge actuellement trop peu ambitieux. L'organisation estime, qu'en l'état, le texte n'entraînera pas de changement dans l'équilibre des relations commerciales. Le texte ne garantit pas, par exemple, que l'encadrement des promotions concerne les marques de distributeurs (MDD). Le Gouvernement maintient que le cadre législatif sera en place pour les prochaines négociations commerciales. Le 22 mai, la FNSEA a adressé un courrier aux députés pour les appeler à protéger l'agriculture.

la météo présentée par Dijon Céréales

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 25 Mai

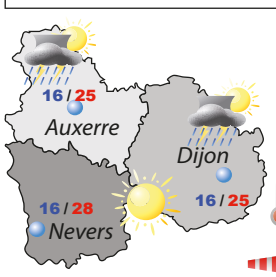


Orages
Des averses orageuses sont attendues pour ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 14 à 16°C
T° maxi : 21 à 24°C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Sainte Sophie
Soleil : 05h59 - 21h37
Lune : 17h03 - 04h27

Samedi 26 Mai

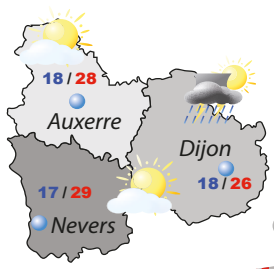


Instable
Quelques orages sont attendus, ainsi que de belles éclaircies très localement.

T° mini : 15 à 17°C
T° maxi : 23 à 26°C
Vents : Est 10 km/h

Saint Bérenger
Soleil : 05h58 - 21h38
Lune : 18h12 - 04h52

Dimanche 27 Mai



Mitigé
Le soleil sera bien présent et accompagné de nuages de beau temps. Mais quelques orages sont possibles localement.

T° mini : 17 à 19°C
T° maxi : 26 à 29°C
Vents : Sud-Est 10 km/h

Saint Augustin
Soleil : 05h58 - 21h39
Lune : 19h19 - 05h18

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 Mai au Mercredi 30 Mai
De belles éclaircies en perspective.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 26 à 28°C

Du Jeudi 31 Mai au Dimanche 3 Juin
Cette période sera partagée entre passages nuageux et belles éclaircies.
Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini : 13 à 15°C T° maxi : 27 à 29°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Made in Viande

Découvrir, se parler, partager…

Du 31 mai au 6 juin, partout en France, les rencontres Made in Viande organisées par la filière Élevage vont permettre d'aborder sans détour et dans la convivialité, de nombreux thèmes en ouvrant le dialogue avec le grand public et les consommateurs. La protection animale, l'origine des produits, les pratiques d'hygiène, l'emploi… tous les sujets seront ouverts à la discussion.



Les attentes sociétales sont nombreuses vis-à-vis des métiers de la filière élevage et viande. Les Français se posent de plus en plus de questions sur ces activités et s'interrogent sur les conditions d'élevage, le lien à l'environnement, le bien-être des animaux, la sécurité alimentaire… La provenance et la traçabilité deviennent des enjeux majeurs de communication. Les professionnels du secteur s'unissent donc au sein de l'opération Made in Viande, pour informer, lever les doutes, jouer la transparence et contrer les faux procès. En touchant directement les citoyens, ces professionnels, tout au long de la filière, ont à cœur de montrer leur implication dans la production d'une viande française de qualité et d'activités essentielles pour l'économie et l'emploi.

Partout en France, les éleveurs (veaux, vaches, moutons, chèvres, porcs, chevaux), les commerçants en bestiaux, les responsables et opérateurs d'abattage, les bouchers (en grandes surfaces comme les artisans bouchers), les charcutiers, les tripiers, les cuisiniers… présentent leur métier, leurs pratiques responsables et leur engagement en faveur de la qualité. C'est une façon pour le grand public de découvrir la réalité de la filière, dans toute sa diversité et ses savoir-faire.

Les rendez-vous en Côte d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne

• 31 mai - Côte d'Or
Gaec Parfait, à Viévy. Élevage de bovins. Portes ouvertes de 9h à 16h. Visites scolaires prévues sur le site.
Gaec du Charmoy à Clomot. Élevage bovin. Accueil d'une école primaire et portes ouvertes de 10h à 17h.
• 2 juin – Nièvre
Élevage Francis Perdriat – Vignes le haut à Neuffontaines (58 190) : Visite de l'exploitation et randonnée à travers champs jusqu'au lieu-dit Mont Sabot. Étapes sur divers stands pour présenter les pratiques d'élevage, de production de céréales et de fourrage pour l'alimentation animale. 15h-19h.
• 3 juin – Côte d'Or
Élevage Martial Gros – Ferme du Colombier à Flavigny sur Ozerain. Balade gourmande au départ de l'exploitation situé dans l'un des plus beaux villages de France. Étapes gourmandes dans deux autres élevages et un domaine viticole. Inscription obligatoire. 3 créneaux possibles pour la ballade : 9h30-16h30 – 9h-16h – 10h-17h30
• 3 juin – Yonne
Earl Commaille – Hameau Ruissotte 89 630 Saint-Germain des Champs – Élevage bovin. Point de départ d'une marche gourmande.
Gaec des Tourterelles – Montmardelin 89 630 Saint-Germain des Champs. Élevage bovin. Marche gourmande et restauration. 9h-17h.
Gaec de Vaupitre – Élevage bovin – Vaupitre 89 630 Saint-Germain des Champs – Pause gourmande de la marche gourmande de Saint-Germain des Champs. 9h-18h.
• 5 juin – Nièvre
Sicafome – 29 route de Châtillon 58290 Moulins-Engilbert. Marché aux bestiaux/Centre de tri (bovins, ovins, veaux). Visite du Marché au Cadran et découverte de deux ventes aux enchères en simultané dans les deux salles des ventes. Dégustation de viande bovine. Visites de 9h à 12h.
Comité des Foires de Moulins-Engilbert. Champ de Foire 58290 Moulins Engilbert. À l'occasion de la foire mensuelle, dégustation de viande charolaise et découverte du quotidien de l'élevage bovin. 9h-13h.

Un « Pacte pour un engagement sociétal »

L'accent sera mis également sur le nouveau grand projet porté par Interbev : le « Pacte pour un engagement sociétal ». Une démarche interprofessionnelle de fond qui intègre toutes les parties prenantes à la réflexion et à la construction du futur de la filière Élevage et Viande. Un pacte d'engagement qui repose sur cinq piliers : Progrès, Avenir, Concertation, Transparence, Expertise.

Pour en savoir plus et connaître tous les lieux de rendez-vous et les animations : www.madein-viande.fr

en bref

Égalim Les députés débutent l'examen en séance publique

Le projet de loi portant sur l'« équilibre des relations commerciales dans le secteur agroalimentaire » sera discuté, du 22 au 29 mai, par l'Assemblée nationale en séance publique. Il sera examiné par le Sénat la semaine du 25 juin. L'examen est soumis à une procédure accélérée ; une seule lecture est donc prévue par assemblée parlementaire. À l'issue de ces deux lectures, sera réunie une commission mixte paritaire, rassemblant les deux chambres, qui doit décider du texte définitif qui sera présenté ensuite au vote de l'Assemblée nationale, courant juillet.
Après l'adoption du texte, qui comprend des lois d'habilitation à prendre certaines mesures par ordonnance (seuil de revente à perte, séparation de la vente et du conseil en phytos), le gouvernement disposera d'un délai supplémentaire - différent pour chaque ordonnance - pour faire paraître ces ordonnances.

Lait La collecte a été stable en mars

Une stabilisation de la collecte de lait de vache est intervenue en mars, a indiqué le 18 mai le service statistique du ministère de l'Agriculture (Agreste). *« En mars 2018, la collecte de lait de vache retrouve le niveau de l'an passé (+0,3 % contre +2,6 % en février),* selon une note. *Les conditions hivernales relativement rudes (pluie, neige, froid) ont retardé la pousse de l'herbe et la sortie des vaches au pâturage. En mobilisant plus longtemps les stocks fourragers, la hausse saisonnière de la collecte a été réduite ».* Le prix du lait standard conventionnel (hors bio et AOP/IGP) est estimé à 311 €/1 000 l (+1,6 % par rapport à 2017). Tous types de lait confondus, le prix à teneurs réelles s'établit en moyenne à 349 €/1 000 l (+3,8 %).



Énergies renouvelables

Un dossier à étudier

Un fort développement des énergies renouvelables est annoncé dans les années à venir. Le monde agricole doit s'emparer du sujet pour s'assurer la meilleure des rentabilités.



Fabrice Faivre, entouré de Didier Lenoir, Samuel Bulot, Olivier Dauger et Fabrice Genin.

La FDSEA de Côte-d'Or tenait son assemblée générale vendredi dernier à la salle des fêtes de Varois-et-Chaignot. La thématique des énergies renouvelables a animé ce rendez-vous annuel avec de riches présentations et débats avec la salle. *«Nous sentons de l'effervescence autour de ces dossiers, il nous semblait opportun de les aborder tous ensemble. C'est certain, l'agriculture a un rôle central à jouer dans cet enjeu énergétique»*, souligne Fabrice Genin, vice-président de la FDSEA. Olivier Dauger, administrateur à la FNSEA et Thierry Gay, directeur territorial GRDF, se sont successivement exprimés sur le sujet : *«Avec son important gisement agricole, la région Bourgogne Franche-Comté possède d'énormes atouts pour faire fonctionner des unités de méthanisation. Il semble établi que, d'ici 2050, la Bourgogne Franche-Comté produira plus de gaz vert qu'elle n'en consommera. Il sera notamment possible de faire fonctionner les véhicules avec de l'énergie produite localement, à partir de déchets agricoles et des cultures intermédiaires servant à couvrir les sols durant une période donnée. Il n'y a aucune concurrence avec la vocation alimentaire de l'agriculture. Environ 90 % de la matière utilisée pour produire du biogaz reviendra dans les exploitations sous forme de digestat. Ce produit très riche remplacera l'engrais chimique. Il y a tout à y gagner»*.


Près de 140 personnes ont assisté aux travaux de la FDSEA.

Une accélération du nombre de projets est annoncée dans les prochaines années, à l'heure où la Côte-d'Or compte déjà sept unités. En présence de parlementaires, plusieurs participants à cette assemblée ont bien souligné l'intérêt de conserver un certain niveau de subventions pour pouvoir continuer de s'orienter vers ce type de réalisations très onéreuses. Les tarifs de rachats devront être maintenus à leur niveau actuel pour assurer un retour sur investissement proche de sept ans comme aujourd'hui. *«Il faut tout mettre en œuvre pour que la valeur ajoutée reste chez nous»*, insiste Fabrice Genin, *«le monde agricole doit s'emparer de ce dossier et agir. Nous avons les clés en main, la matière utilisable est chez nous. Des revenus complémentaires sont possibles avec les énergies renouvelables. Nous devons nous pencher sur la question, dans un contexte où nos débouchés sont en permanence mis à mal»*.

Aurélien Genest

Intervention du président *«Des années difficiles»*

Fabrice Faivre a dressé un état des lieux agricole particulièrement délicat lors de son intervention en revenant, dans un premier temps, sur les aléas climatiques : *«Leur répétition est une cause certaine de la dégradation de nos revenus. Dans un tel contexte, les agriculteurs tentent de s'adapter. Certains le font très bien en modifiant leur assolement, en se diversifiant, en optant pour la volaille ou la vente directe. Il y a des opportunités à saisir et je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui y parviennent»*.

Ces pistes ne sont malheureusement pas toujours exploitables. *«Il en faut beaucoup plus pour s'adapter au changement climatique»*, souligne le président de la FDSEA, citant notamment la nécessité de pouvoir stocker de l'eau durant la période hivernale : *«la réalisation du bassin de Fauverney, je le redis ici, a été exemplaire. Ce serait vraiment intéressant si nous avions la possibilité de nous en inspirer pour d'autres projets»*.

Dans un autre registre, l''assurance aléas climatiques offre elle aussi des possibilités, mais montre clairement ses limites avec l'érosion des rendements : *«le produit serait beaucoup plus performant si tous les agriculteurs de France souscrivaient, c'est vrai. Mais n'oublions pas que cette assurance est subventionnée par l'Europe, il faudrait alors transférer beaucoup d'argent de la Politique agricole commune. Ce n'est donc pas si simple»*.

La campagne 2018 devra *«être bonne en rendements et en prix»*, insiste Fabrice Faivre : *«dans le cas contraire, ça ne pourra pas passer. Nos soutiens Pac, je le rappelle également, ne cessent de diminuer, avec des pertes dépassant les 100 euros de l'hectare depuis 2008. Nous sommes sur des zones intermédiaires, les moins productives de France. La surprime des 52 premiers nous pénalise d'autant plus»*. Devant les parlementaires, le président de la FDSEA a souligné la grande nécessité de rééquilibrer les aides Pac sur les différents territoires : *«je souscris totalement à ce qui a été dit lors du dernier congrès de l'AGPB, il faut une aide unique de 250 euros/ha minimum. Il y a urgence, les historiques de rendement datant de 1992 ne tiennent vraiment plus. La France doit jouer la carte de la solidarité, beaucoup de pays européens ont fait le choix d'une prime unique. Nous devons nous appuyer sur ce schéma en mettant en place des corrections pour les zones à handicaps»*.

Fabrice Faivre appelle Emmanuel Macron à se pencher sans plus attendre sur la prochaine Pac : *«les négociations sont en cours au niveau européen et celles-ci n'annoncent rien de bon, une diminution du budget agricole serait dans les cartons. Le chef de l'État doit prendre position très rapidement. La France a toujours été le moteur de la Pac avec l'Allemagne. Chirac n'a jamais calé, même Hollande a tenu bon»*.

Le président a ensuite livré son ressenti sur les États généraux de l'alimentation : *«ce dossier partait d'un bon sentiment mais va, à mon avis, accouché d'une souris. Pire, les EGA vont augmenter nos charges et nos contraintes, sans pour autant assurer un revenu aux producteurs. C'est inadmissible»*.

Sur le dossier des produits phytosanitaires, Fabrice Faivre regrette une nouvelle fois la position française *«voulant laver plus blanc que blanc»*, alors que l'agriculture nationale *«est une des plus sûres au monde»*.

Fabrice Faivre a également abordé la révision des ZDS dans son intervention (exclusion des communes de la vallée de l'Ouche et de l'arrière-côte dans le nouveau zonage), les retraites agricoles (nécessité de revaloriser), le parc national des forêts de Champagne-Bourgogne (contraintes agricoles pour les exploitants en zone de cœur) et la filière colza (inquiétudes suite à l'autorisation à Total d'importer de l'huile de palme). Pour toutes ces raisons, un appel à la mobilisation syndicale pourrait être prochainement lancé.



Chambre d'agriculture

Quatre rendez-vous à venir

Lundi matin, la Chambre d'agriculture entame une série de quatre rencontres en ferme ouvertes à tous les exploitants. Vincent Lavier donne rendez-vous et profite de l'occasion pour aborder différents sujets d'actualité.



Le président de la Chambre d'agriculture, devant les locaux de Bretenière, évoque notamment les dossiers des ZDS et des États généraux de l"alimentation.

De nouvelles rencontres en ferme se préparent, quel est le programme ?
«Nous avons fait le choix de reconduire la formule expérimentée l'année dernière, qui vise à se réunir dans des exploitations en traitant une thématique particulière. Même si la participation n'avait pas été exceptionnelle en 2017, les agriculteurs présents avaient beaucoup apprécié ce nouveau format. Celui-ci permet aussi de déjeuner ensemble en abordant des questions plus ciblées et individuelles. Quatre visites sont programmées les 28 et 29 mai, puis le 1er et le 8 juin. Deux d'entre elles s'intéressent à l'évolution des systèmes de production et deux autres à l'optimisation des moyens (voir encadré). Par ce type de rendez-vous, nous voulons montrer qu'il reste encore des voies à exploiter, sachant que les marchés sont toujours atones, toutes productions confondues».

Les récoltes approchent, quel est l'état de la campagne en cours ?
«Comme lors des précédentes années, nous avons connu des incidents climatiques importants, qui ne seront pas sans conséquences pour les agriculteurs. Le plus important est sans doute l'excès d'eau des mois de décembre, janvier, février et mars. Les secteurs les plus humides seront les plus impactés, je pense notamment au val de Saône et à la Vingeanne, où le colza et l'orge sont souvent en grande difficulté dans certaines fermes. Un autre incident à relever est le froid des 26, 27 et 28 février, qui a notamment sévi dans des parcelles de pois d'hiver, colza et moutarde du plateau. Le colza connaît dans le même temps une autre problématique, celle des insectes avec des altises et des charançons du bourgeon terminal. Ce problème, jusqu'à présent essentiellement cantonné aux confins de l'Yonne, prend vraiment de l'ampleur sur le département et se retrouve jusqu'aux portes de Dijon. Pour le reste, la pousse de l'herbe est intéressante en élevage. La vigne semble, pour sa part, avoir échappé au gel».

En plus des thématiques abordées lors des quatre visites, quels dossiers de conjoncture allez-vous aborder ?
«Nous parlerons bien sûr des marchés qui entraînent un manque de rentabilité certain dans nos exploitations. L'un d'entre eux, celui du colza, nous inquiète plus particulièrement depuis la récente annonce gouvernementale autorisant le projet de Total à La Mède. L'utilisation d'huile de palme pour le carburant est en voie d'être acceptée et cela ne sera pas sans incidence sur la filière. Cela est complètement incompréhensible pour plusieurs raisons : en plus d'encourager la déforestation, nous allons continuer de sacrifier le colza qui, au-delà de produire de l'huile, est un produit local et tracé qui contribue très largement à la dépendance protéique de l'élevage français par la production de tourteaux. Avec de l'huile de palme, il y aura forcément moins de colza et moins de tourteaux. Nous allons réimporter en masse du soja, OGM puisqu'il n'y a plus que ça sur le marché. Nous ne comprenons vraiment pas ce choix. Ce dossier peut aller très loin : une baisse des prix pourrait condamner la culture. Les plateaux de notre département ont déjà du mal à trouver des cultures de substitutions intéressantes au colza. Les agriculteurs essaient de diversifier leurs assolements avec du pois ou de la luzerne, rien ne remplacera complètement le colza qui est le meilleur compromis technique et économique dans ces secteurs».

Qu'en est-il des zones défavorisées simples ?
«La Côte d'Or fait partie des départements impactés par le reclassement des ZDS avec, a priori, l'exclusion des communes de la vallée de l'Ouche et de l'arrière côte malgré les efforts que tout le monde a pu faire dans le département. Nous continuons de nous battre pour récupérer au moins une partie de ces communes, au titre de la continuité territoriale mais nous n'avons pas de réponse aujourd'hui. Seuls 70 000 ha pour l'ensemble de la France seront réintroduits au titre de cette continuité. Dans la suite de ce dossier, les préfets ont reçu une instruction venant du Ministère. Celle-ci invite à se pencher sur les zones qui sortaient du dispositif, mais aussi sur l'ensemble des zones intermédiaires. L'intégralité de la Côte-d'Or et donc concernée. La mission consiste à expertiser les difficultés de ces zones et à proposer des voies d'évolutions. Le vice-président du CGEAR (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) a reçu une lettre de mission de la part du ministre, lui demandant de mettre en place une mission sur les systèmes de production des zones intermédiaires afin de leur permettre de s'adapter et de retrouver de la visibilité. C'est pour nous le signe d'un début de reconnaissance des spécificités de ces zones, même si nous ne savons pas comment cela se matérialisera».

Où en sont les États généraux de l'alimentation ?
«Plus le temps passe et moins je suis optimiste sur ce dossier. Ces EGA engendreraient plus de contraintes sans la certitude d'avoir un véritable retour sur les prix. Il est quasiment acté qu'une montée en gamme de nos produits va nous être demandée, avec une augmentation des contraintes et donc des coûts de productions. Concernant la prise en compte des coûts de production dans la construction du prix, je ne vois pas pourquoi les industriels achèteraient plus cher en France, ce qu'ils pourraient trouver dans de meilleures conditions à l'étranger. Pour les grandes productions, nous sommes sur des marchés mondialisés, donc ces EGA auront peu d'impacts. L'encadrement des promotions et le relèvement du seuil de revente à perte ne profiteraient pas non plus à nos grandes productions. Tout cela n'augure rien de bon. Dans un autre dossier, les échos que nous avons de la Pac 2021-2027 ne sont pas positifs non plus, avec des premières simulations allant dans le sens d'une diminution du budget ».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Au programme

Quatre rendez-vous sont programmés pour cette édition 2018 :
- **lundi 28 mai à Sincey-lès-Rouvray** (Gaec Cap, intérêt du parcellaire adapté en élevage),
- **mardi 29 mai à Étaules** (Gaec Estivalet, valorisation d'une partie de la production en vente directe),
- **vendredi 1er juin à Duesme** (Bernard Ehret, optimisation des charges de mécanisation avec différentes solutions de partage du parc de matériels) et
- **vendredi 8 juin à Dampierre-et-Flée** (Fabrice Perdrix, Gaec des Durandines, comparaison des deux systèmes bio et conventionnel en grandeur réelle). Les visiteurs sont conviés à 9h30 à chaque rendez-vous, pour un fin programmée vers 12h30.

Fête départementale

Une triste issue

La fête départementale de l'agriculture n'aura pas lieu. Prévu dimanche 3 juin au centre-ville de Dijon, l'évènement a été officiellement annulé le 17 mai suite à l'interdiction de présenter des animaux et du matériel agricole au Jardin Darcy et Place Darcy.

Dans un communiqué, les Jeunes agriculteurs de Côte-d'Or, logiquement abattus, rappellent qu'«*organiser la fête de l'agriculture à Dijon se concevait à la seule condition qu'elle occupe un endroit central dans la ville. C'est pour cela que nous avions choisi, d'un commun accord avec les services de la municipalité dijonnaise, la Place Darcy et le jardin attenant. Au cœur de la ville, pour attirer un maximum de visiteurs. Décentraliser la manifestation sur le mail Delaborde n'avait plus aucun sens. La crise agricole que nous traversons depuis des mois est tellement profonde que nous n'avions trouvé personne dans nos cantons pour organiser l'événement. Pourtant, nous n'avons pas voulu renoncer, persuadés que la fête de l'agriculture est un rendez-vous majeur pour expliquer nos métiers, exposer nos produits et notre savoir-faire à tous les Côte-d'Oriens. Dans ce contexte, le choix de Dijon était délibéré et assumé. Il s'agissait également de répondre aux sollicitations de certains élus de la majorité dijonnaise, lesquels nous interpellaient régulièrement sur le retour de la «Ferme de JAnne» dans la cité des Ducs. Nous n'avons jamais refusé le dialogue avec la municipalité. Mais pour dialoguer, il faut être au moins deux. Or, nous nous sommes retrouvés face à un mur. C'est vrai que les animaux sont susceptibles de faire des «saletés», ça s'appelle la vie. Bien sûr que nous aurions tout nettoyé et laissé le patrimoine dijonnais classé dans l'état où nous l'avions trouvé».*

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

► En bref

Pneus d'ensilage usagés : un projet d'action collective à l'étude

Ces dernières années, les agriculteurs produisant de l'ensilage pour l'alimentation de leurs animaux ont fréquemment eu recours à des pneumatiques usagés, souvent récupérés auprès de leur garagiste, pour lester les bâches de leurs silos. Avec le temps, ces pneus se détériorent et ne sont plus utilisables. Ces déchets doivent suivre une filière d'élimination spécifique, et les agriculteurs, considérés comme des valorisateurs de déchets pneumatiques, doivent, pour s'en débarrasser, faire appel, à leurs frais, à un collecteur agréé, engendrant alors des coûts non négligeables pour ces derniers (plus de 200 € la tonne selon une étude de l'Ademe). Plusieurs actions collectives de collecte de pneus usagés ont déjà eu lieu en France, permettant de diminuer les coûts d'élimination pour les agriculteurs. La Chambre d'Agriculture de Côte d'Or en étudie actuellement l'opportunité. Si vous souhaitez vous débarrasser de vos pneus et participer à ce projet collectif, merci de bien vouloir nous contacter au 03 80 90 89 09 afin de nous indiquer le nombre de pneus concernés, par catégorie (VL, PL, moto, Agri). L'ensemble de vos réponses permettront d'approcher le volume à collecter et d'étudier la faisabilité d'une démarche collective.

► Agenda

03/06 Made in viande à Flavigny

Les rencontres Made in viande se déroulent un peu partout en France du 31 mai au 6 juin. En Côte-d'Or, le rendez-vous est donné à Flavigny-sur-Ozerain dimanche 3 juin, avec l'organisation d'une marche gourmande. Un déjeuner comprenant de la viande bovine locale, des frites, du fromage et un dessert sera proposé au prix de 20 euros (le tarif sera de cinq euros pour les enfants de moins de 12 ans).
Réservations au 03 80 68 67 67.

Réunion «Bout de prairie»

Une première réussie

Vendredi 4 mai, une dizaine d'éleveurs se sont réunis au Gaec des Marronniers pour assister à la première réunion « Bout de prairie » organisée par Alysé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.



Pousse de l'herbe, techniques et gestion du pâturage, récolte et valorisation des prairies temporaires et permanentes, méteils ont été abordés.

Le concept de ces journées, déjà organisées dans l'Aube, le Loiret et l'Yonne, se veut simple et informel. Pendant deux heures, éleveurs allaitants et laitiers font le point avec leurs conseillers sur le contexte de l'année, échanger et adapter leurs pratiques en conséquence. Pousse de l'herbe, techniques et gestion du pâturage, récolte et valorisation des prairies temporaires et permanentes, méteils… voici autant d'exemples de thématiques qui peuvent être abordées lors de ces rencontres techniques.

Les éleveurs sont venus chercher des clés pour gérer le pâturage selon le contexte de l'année, à savoir une pousse d'herbe «explosive» et une évolution rapide des stades végétatifs. En ce début de printemps, le risque de se laisser déborder par l'herbe est réel et une bonne gestion du pâturage est nécessaire pour optimiser les performances technico-économiques aussi bien en élevage allaitant que laitier. Au Gaec des Marronniers, l'utilisation d'un pâturage tournant, l'adéquation entre ration distribuée à l'auge et herbe sur pied disponible ainsi que la fauche précoce de certains paddocks sont autant de leviers qui permettent d'optimiser les performances techniques et économiques de leurs soixante vaches laitières.

De nombreuses interrogations ont émergé quant à l'intérêt d'un sursemis ou d'une rénovation totale pour gagner en productivité sur les prairies. Bien que ces deux techniques puissent se justifier dans certaines situations, un travail sur les pratiques d'exploitation peut souvent suffire à augmenter la productivité des prairies. Selon Jean-Claude Chupin, conseiller bovins lait et spécialiste nutrition chez Alysé, avec la mise en place d'un pâturage tournant, c'est 15 % de productivité en plus pour la prairie ! Il ne faut pas non plus négliger la fertilisation organique qui impacte fortement le couvert prairial et le rendement. En cas de rénovation des prairies par sursemis ou rénovation totale, une modification des pratiques reste nécessaire pour ne pas retomber dans la situation qui a conduit à la rénovation.

D'autres rencontres *«Bout de prairies»* auront lieu sur la zone Alysé et notamment en Côte-d'Or. *«Afin que celles-ci correspondent le plus possible à vos attentes et vous apportent les clés pour gérer au mieux votre système fourrager, n'hésitez pas à nous faire remonter les questions et/ou thématiques auxquelles vous souhaiteriez avoir des réponses lors d'un prochain rendez-vous»*, indiquent les conseillers Alysé ou Chambre d'agriculture.

Contacts
Florent Gavard (conseiller bovins viande et fourrages - Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) : florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr
Jean-François Dessolin (animateur de l'équipe Lait - Alysé) : jfd@alyse-elevage.fr

Retour d'expérience *«Une herbe plus riche»*

Nicolas Jacquinot, l'un des quatre associés du Gaec des Marronniers, a présenté son exploitation et les bénéfices du pâturage tournant adopté depuis 2013 : *«Le cheptel laitier est composé d'une soixantaine de vaches Brunes et Montbéliardes, notre système est intégralement à base d'herbe. La surface fourragère compte 58 ha de prairies naturelles, servant à produire du fourrage de conserve pour passer l'hiver, et 42 ha de prairies temporaires, gérées au mieux pour alimenter les vaches en saison de pousse d'herbe. Il y a quatre ans, nous avons pris du recul sur notre système et décidé de passer au pâturage tournant. C'est mon épouse, originaire de Normandie, qui a proposé cette nouvelle orientation car ce type de pâturage est très répandu dans sa région. De nombreux bénéfices sont recensés depuis, car nous avons amélioré d'environ 20 % notre rendement en herbe. La qualité est bien meilleure, il y a moins de refus. L'herbe est plus riche et engendre des économies, avec des coûts de production moins importants. L'exploitation a gagné en autonomie, nous avons recours à moins de concentrés pour produire la même quantité de lait. En contrepartie, il y a un peu plus de travail car il faut gérer les clôtures et les sorties des animaux»*.



Désherbage

Halte au vulpin

Arvalis-Institut du végétal proposait la visite de sa plateforme de blé située à Marandeuil, près de Mirebeau-sur-Bèze.



La classe de BTS «*Agronomie productions végétales*» du lycée de Quetigny, derrière un robot de désherbage.

Arvalis-Institut du végétal organisait le 15 mai une porte ouverte dédiée au désherbage, dans une parcelle de blé appartenant à Nicolas Maire, exploitant à Marandeuil. Trois ateliers étaient proposés aux quatre vingt dix personnes ayant fait le déplacement. Le premier d'entre eux s'intéressait à l'impact de la date du semis sur la gestion des vulpins. L'essai a nettement mis en évidence l'intérêt d'une implantation tardive afin de mieux gérer les adventices. «*Cet essai pédagogique était un bon rappel pour les exploitants. Retarder les dates de semis est une préconisation datant de plusieurs années, mais qui n'est pas toujours suivie par les agriculteurs*», relève Diane Chavassieux. Un second atelier invitait les participants à échanger sur leurs pratiques respectives. «*Chacun a pu s'exprimer, c'était l'occasion de comprendre pourquoi cette préconisation a tant de mal à être appliquée sur le terrain, malgré ses nombreux atouts*», poursuit l'ingénieure à Arvalis. Trois principales raisons ont émergé : le risque climatique, du matériel de semis moderne «*moins adapté à des conditions limites d'implantation*» et les aléas dans le futur potentiel de rendement (le risque de perte de rendement est plus grand en semis tardif). «*Face à ces contraintes, étaler les dates de semis pour créer des situations agronomiques différentes et privilégier des dates de semis un peu plus tardives dans les parcelles les plus sales est une option intéressante agronomiquement et économiquement*», ajoute Diane Chavassieux. Un troisième et dernier atelier s'est intéressé à l'évaluation de produits phytosanitaires, référencés ou encore sous numéro.

AURÉLIEN GENEST

Traiter localisé

Cette journée a été l'occasion de découvrir un robot de pulvérisation conçu par Vesoul Agrocampus. Ce prototype effectue un traitement localisé des adventices de manière autonome. Les observations préalables d'un drone permettraient, dans un premier temps, de localiser les plantes non désirées de la parcelle afin d'optimiser par la suite le parcours du robot. La carte réalisée par le drone permettra de décider s'il est opportun ou non d'envoyer le robot. Celui-ci pourra être programmé pour se rendre sur les secteurs à protéger. Le désherbage localisé permet une réduction considérable de la quantité de produit utilisé, seules les zones occupées par des adventices faisant l'objet d'un traitement. Des essais sont réalisés pour mesurer l'efficience et le bon fonctionnement de cette technique.

Le prochain rendez-vous

En Côte-d'Or, Arvalis-Institut du végétal organisera une nouvelle visite de plateforme de blé le jeudi 14 juin de 14h à 17h à Gilly-lès-Cîteaux sur une parcelle du Gaec de la Champagne, avec la découverte des nouvelles variétés et d'un outil de gestion en dynamique de la fertilisation azotée.

Agroforesterie

Rendez-vous à l'automne

Une journée technique dédiée à l'agroforesterie s'est récemment déroulée à Coulmier-le-Sec. Un second rendez-vous ouvert à tous est déjà programmé à la fin de l'été.



Les participants de la première journée de formation, réunis fin avril.

Douze personnes se sont déplacées dans le Châtillonnais le 30 avril pour suivre une formation Vivéa axée sur l'agroforesterie. La matinée était consacrée aux bases et aux utilisations possibles de ce mode d'exploitation associant des arbres ou des haies à des grandes cultures ou à de l'élevage. L'après-midi était dédiée au terrain avec un rappel des essences présentes dans les haies, un comptage de vers de terre afin d'évaluer la vie du sol et l'étude d'un projet agroforestier. Une conférence ouverte à tous était proposée en soirée. «*Cette journée a permis à chacun de bien comprendre cette production*», indique Pauline Kaeuffer-Muller, présidente de l'association Agroforeste, qui annonce la reconduite de l'évènement à l'automne : «*cela permettra aux participants du 30 avril et aux autres volontaires de venir passer deux jours de formation sur le terrain pour l'étude d'un projet et l'entretien de leurs arbres. Cette deuxième formation permettra d'approfondir les bases vues sur la première date*». Quatre projets agroforestiers sont actuellement en étude dans le secteur de haute Côte-d'Or : «*cela est fort encourageant pour la suite. L'association Agroforeste reste à la disposition de chacun pour tous renseignements complémentaires ou pour des projets à venir en agroforesterie*», ajoute indique Pauline Kaeuffer-Muller.

Contact :
06 67 48 84 99 ou agroforeste@gmail.com

Témoignage

Max Seguin et Adrien Soyer, agriculteurs à Poiseul-la-Ville, étudient un projet agroforestier et participaient à cette journée. Les participants de la formation se sont même rendus dans leur ferme de polyculture-élevage lait Époisses pour étudier leur problématique. «*l'idée serait de limiter l'impact du vent sur une prairie de pâture de 15 hectares, située au plus haut du village et exposée plein sud, qui est très sensible à la sécheresse lors des coups de chaud récurrents du mois de juin*», explique Max Seguin. La journée de formation du 30 avril s'est avérée très intéressante pour l'exploitant : «*je réfléchis à l'agroforesterie depuis plusieurs années, tout a commencé par des échanges avec Pauline Kaeuffer-Muller sur le sujet. Je n'avais jamais participé à une réunion de ce type, tout ce qui nous a été présenté est intéressant. Nous allons faire venir l'association Agroforeste et les pépinières Naudet pour voir ce qu'il est possible de faire à Poiseul. La disposition des haies et le choix des essences ne se font pas au hasard*».

Charolaise et marché

Des atouts, des attentes...

Grâce à sa bonne génétique, le broutard charolais jouit d'une cote internationale. Mais des efforts restent à faire pour satisfaire les attentes d'une filière et des consommateurs de plus en plus exigeants.



Nicolas Bouchard, président d'Alsoni, Martial Tardivon, chef des ventes du marché de Moulins-Engilbert , Yves Jehanno, responsable commercial du groupe Feder.

A l'occasion de l'assemblée générale d'Alsoni Conseil Élevage fin avril à Issy-l'Évêque, un débat était organisé sur l'impact de la génétique sur le marché du maigre à l'export. Sous la houlette de Marie Renaud, journaliste chez notre confrère L'Allier Agricole, Martial Tardivon, chef des ventes du marché de Moulins-Engilbert, Yves Jehanno, responsable commercial du groupe Feder, et Nicolas Bouchard, président d'Alsoni, ont tous trois livré leurs points de vue sur la demande du marché, sur les atouts réels de la race charolaise et les aspects à améliorer. Car il y en aurait…

Premier grand enseignement de cet échange : le broutard français a la cote partout dans le monde et ce grâce à son remarquable cumul génétique, reconnaissaient en chœur Yves Jehanno et Martial Tardivon. Ce n'est pas un hasard si les jeunes mâles français occupent 90 % des places d'engraissement en Italie, le charolais en représentant à lui seul 75 %. Une cote internationale qui va bien au-delà de l'Italie, que ce soit auprès des pays tiers (Algérie, Turquie...) qu'en Europe (Allemagne), indiquait le chef des ventes de Moulins-Engilbert. Ce succès mondial, le broutard français - charolais notamment - le doit principalement à des qualités sanitaires et génétiques louées par tous. Le charolais séduit aussi à travers son volume de production qui assure un approvisionnement régulier sur toute l'année, faisait valoir Yves Jehanno.

La croissance et le grain

Le potentiel de croissance est sans doute l'ingrédient génétique n°1 de la très bonne cote du broutard charolais à l'export. Si les acheteurs privilégient toujours l'aspect visuel des animaux, ils savent parfaitement y déceler des indices génétiques qui ne trompent pas, soulignait Martial Tardivon. L'importance d'un bon rapport poids-âge - 400 kg vif atteints à 10 mois : *«c'est du GMQ !»*, illustrait Yves Jehanno. De même que *«du volume, du développement, de la conformation»*, autant de précieux indicateurs de potentiel pour les acheteurs.

Le succès du maigre charolais s'est aussi construit sur le *«grain de viande»*. De fait, les acheteurs y sont très attentifs, confirmait Martial Tardivon, faisant allusion à tout ce que les connaisseurs observent en matière de finesse, de fibre… Des critères qui se retrouvent de manière très *«éloquente»* à l'abattoir, complétait Yves Jehanno et qui annoncent les qualités gustatives de la viande, avertissait le chef des ventes du cadran de Moulins-Engilbert.

Une qualité de viandes à améliorer

Or si les 84 % de taurillons classés "U" sont un très bon point pour les mâles charolais, en revanche du travail serait à faire du côté des femelles, convenaient les deux représentants de la filière. Si les conformations "R-" et "R=" représentent plus de 50 % des femelles charolaises, ces dernières souffrent tout de même d'un alourdissement des carcasses corrélé à une dégradation des conformations, analysait le représentant de Feder.

Indiscutablement, des choses sont à améliorer pour mieux répondre au marché des femelles. Et cela va beaucoup plus loin que la carcasse et la conformation, car la génétique doit désormais intégrer les attentes du consommateur final. En effet, *«le produit ne doit en aucun cas être déceptif»*, avertissait Yves Jehanno. Outre la finesse, il faut travailler la tendreté, la jutosité, le persillé, le goût, insistait Martial Tardivon. Car il convient aujourd'hui d'enrayer *«un problème de mauvaise viande distribuée»*, plaidait l'intervenant.

Un phénomène qui n'implique pas que la seule génétique. Il y a aussi la qualité de l'engraissement des animaux ainsi que le respect des temps de maturation dans l'aval, lequel parvient souvent à anéantir tout le travail effectué en amont, dénonçait-on à l'unanimité.

Des efforts récompensés ?

Demain, *«au-delà de l'aspect physique des animaux et de la viande, il faudra intégrer l'immatériel que constitue la race, les modes d'élevage, l'alimentation, la conduite à l'herbe»*, faisait remarquer Yves Jehanno. Une image pour laquelle la charolaise avec ses atouts génétiques et sa zone de production très saine est bien armée.

Mais encore faudrait-il que cette bonne image engendre *«un juste retour»* envers les éleveurs, alertait Nicolas Bouchard. D'ailleurs, les efforts pour produire un beau broutard pour la filière sont-ils seulement bien valorisés ? À cette question, les intervenants citaient les 90 € de plus-value par animal mis en évidence dans une étude réalisée par le Herd-book charolais il y a quelques années.

«Au quotidien, les prix sont faussés par la loi de l'offre et de la demande», expliquait Martial Tardivon, mais *«sur le long terme, la génétique assure quand même une meilleure valorisation»*, affirmait-il. *«Les engraisseurs sont beaucoup plus sensibles à la génétique qu'on ne pourrait l'imaginer»*, poursuivait Martial Tardivon. *«Il arrive que certains clients nous disent : «ce numéro d'élevage, je n'en veux plus !» Cela équivaut à 25 à 30 % d'animaux qui ne correspondent plus au marché pour avoir emprunté de mauvaises voies génétiques»*, révélait Yves Jehanno.

MARC LABILLE

Aplombs, sans corne, tendreté

Indiscutablement, la charolaise s'est faite une place de premier choix grâce à sa bonne génétique. Son excellente capacité à valoriser des fourrages grossiers à peu de frais, son aptitude à faire naître et élever un veau par vache et par an, son aptitude laitière… sont autant de qualités qui ont fait sa renommée auprès des éleveurs, rappelait Nicolas Bouchard.

Aujourd'hui, outre le fait de préserver ses bonnes aptitudes bouchères, il lui faut travailler notamment sur ses aplombs : *«des aplombs solides mais sans excès d'os pour satisfaire les engraisseurs»*, pointait Yves Jehanno.

La race doit aussi répondre à la demande montante d'animaux sans corne. En cela, la génétique est un précieux outil. La génomie devrait également permettre d'aller plus loin sur les critères de tendreté, de jutosité des viandes, confiait Nicolas Bouchard.

Plus d'aloyau et de haché

Il faut aussi tenir compte des tendances de fond du marché de la viande. Alors que l'on assiste à une demande croissante de *«trains de côtes et pas forcément de cuisses, il faut des animaux avec davantage d'aloyau»*, signalait Yves Jehanno.

Autre tendance à ne pas négliger : la montée des viandes hachées qui, si elles représentent 55 % de la valorisation des carcasses aujourd'hui, pourraient bien en absorber 75 % demain, avertissait le représentant de Feder.

Alsoni Conseil Élevage déploie sa nouvelle carte de services

Fruit de la fusion des trois Bovins croissance de l'Allier, de Saône-et-Loire et de la Nièvre, Alsoni Conseil Élevage tenait sa toute première assemblée générale le 26 avril à Issy-l'Évêque. La structure compte 962 adhérents pour un peu plus de 95 000 veaux nés. À lui seul, Alsoni pèse pour un quart des bovins allaitants en protocole "VA4" en France, soulignait Nicolas Bouchard.

Au-delà d'une mutualisation de moyens, cette fusion marque l'avènement d'une nouvelle carte de services associée à un changement du mode de cotisation, détaillaient les responsables. S'inscrivant résolument dans le développement du conseil en élevage, Alsoni entend *«se rapprocher du principe utilisateur-payeur»*, expliquait Nicolas Bouchard.

Désormais, les adhérents sont liés avec leur organisme par une "lettre de mission" par laquelle ils optent pour les services qui les intéressent. Alsoni propose désormais *«un service génétique qui se veut rentable»*, justifiait le président. La nouvelle carte de services comprend quatre niveaux qui vont de l'état civil (VA0) au "VA4" (pesée, pointage, remise du bilan génétique) assorti d'un ou deux services supplémentaires choisis parmi la pelvimétrie (lire à ce sujet notre édition du 4 mai en page 9), le plan d'accouplement, les rations, le tri des génisses, le suivi post-sevrage.

Parallèlement, Alsoni développe des journées techniques thématiques organisées avec ses partenaires (GDS 71, chambre d'agriculture, groupements) : sanitaire et reproduction, analyse de fourrage, démonstration de bascules, formation coûts de production…

Par ailleurs, pour le génotypage, Alsoni entend proposer *«les trois offres génomiques du marché»*, lui qui entend également *«être un acteur majeur dans la réflexion dans le cadre du nouveau règlement zootechnique européen»*.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Formation soudure

Une nouvelle corde à son arc

Le centre de formation de la chambre d'agriculture de la Nièvre organisait les 14 et 15 mai derniers une formation en soudure à l'arc à destination des responsables d'exploitations et des salariés agricoles. Une formule proposée pour la première fois en partenariat avec l'Afpa.

Proposer de nouvelles thématiques pratiques, c'est l'ambition du centre de formation de la chambre d'agriculture de la Nièvre. La formation en soudure à l'arc s'inscrit donc dans ce principe. Durant deux jours, huit personnes ont été accueillies à Nevers à l'Afpa, le centre de formation pour adulte.

L'objectif est d'acquérir les bases du soudage à l'arc afin de réaliser des travaux simples en toute sécurité.

Au programme : principe théorique de la discipline ; sensibilisation à la norme EN287 et aux règles de sécurité mais également acquisition des différentes positions du soudage. Pour Bénédicte Bracq, responsable de formation à la chambre d'agriculture, ces formations *«permettent de mixer les publics entre responsables d'exploitation et les salariés agricoles»*.

Ces formations se déroulent en deux temps : une première phase théorique en salle où les participants prennent le temps de découvrir ou redécouvrir la discipline. Cet enseignement est accompagné d'un livret que les élèves peuvent emporter chez eux. Il sert de soutien en cas de doute sur les postures à adopter et sur la sécurité notamment. La deuxième phase se déroule sur plateau technique où plusieurs modules y sont proposés : mise en œuvre de l'équipement du soudeur ; mise en service et réglage d'un générateur de soudage à l'arc avec électrode enrobée puis réalisation d'assemblage en angle dans toutes les positions. Les élèves sont bien évidemment accompagnés tout au long de leur formation pour corriger leurs éventuels défauts.

Des contenus de formations qui semblent satisfaire les agriculteurs présents, à l'instar de Pierre Poirier, polyculteur éleveur dans la commune d'Entrains-sur-Nohain. Il a appris la soudure sur le tas, mais estime que ce n'était pas suffisant *«Ces formations permettent d'acquérir plus de notions et structure notre pratique»* estime-t-il.

C'est aussi l'avis Mathieu Blancher vigneron à Pouilly-sur-Loire. *«Durant notre parcours scolaire, nous n'avons pas forcément l'occasion d'apprendre ce genre de technique. Cette formation m'a permis de combler ce manque»* nous avoue-t-il. Il précise qu'il va pouvoir se servir de ses acquis pour la construction de bâtiments par exemple.

D'autres formations à l'automne

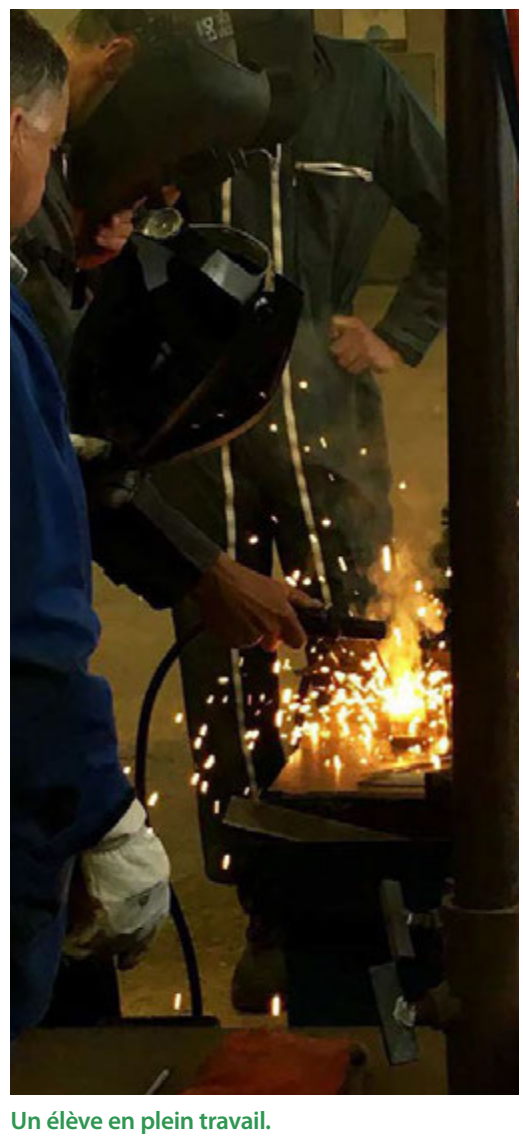
Le rythme des formations va s'intensifier d'ici l'automne avec le retour de la formation au chalumeau pour des soudures oxy-acétylène ; la maçonnerie et l'habilitation électrique BS BE Manœuvres. Le coût de ces formations est de 100 euros. Elles sont financées par le Vivea et le Fafsea. Vous les retrouvez dans un catalogue disponible à la Chambre d'Agriculture. Vous pouvez également contacter Bénédicte Bracq par téléphone au 03 86 93 40 37 ou par mail à l'adresse centre.formation@nievre.chambagri.fr



Les participants et leur formateur durant le cours pratique.



Le groupe au début de la formation pour la partie théorique.



Un élève en plein travail.



Section des anciens exploitants

Des valeurs, des convictions, du travail !

La Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA s'est réunie le 17 mai dernier en assemblée générale à Château-Chinon. Les années passent mais les anciens ont encore et toujours la « niaque » ! Rapide retour sur ce temps fort de la vie du réseau syndical.

S'il était un groupe qui résume au mieux les valeurs de l'engagement syndical et collectif en agriculture, ce serait probablement celui des anciens exploitants de la FDSEA. Ils sont encore plus de 300 adhérents chaque année, à militer pour une bonification des retraites, du pouvoir d'achat des anciens agriculteurs. La précarisation croissante des territoires ruraux les préoccupe également. Et à force d'engagement, de convictions et de travail, ils s'efforcent chaque année de s'en faire le relais auprès des élus et des représentants de l'État dans le département. C'est d'ailleurs en présence du président de la Section Nationale des Anciens Exploitants de la FNSEA, Jacques Dufrechou, qu'Yves Delfolie, ancien éleveur de porcs sur le canton de Clamecy, a fait montre de la détermination des anciens en dépit des difficultés réelles auxquelles le faible niveau des pensions agricoles les confronte.

« L'action de l'État en faveur de la ruralité va dans le sens du recul ces dernières années ! »

Ces difficultés, c'est André Morlé, le vice-président de la SDAE qui s'en est fait le relais au travers de la présentation du rapport d'activité de la section. Et de cibler pour poser le contexte, le *« recul »* réel qui caractérise l'action Étatique en faveur de l'agriculture et de la ruralité ces dernières années : *« le recul dans la reconnaissance accordée à celles et ceux qui ont contribué, dans leurs fermes, à reconstruire la France d'après-guerre et à redonner du sens à la notion de souveraineté alimentaire, le recul dans l'accompagnement du pouvoir d'achat des ménages les moins aisés, le recul d'une volonté d'amélioration du cadre de vie pour des ruraux qui ne pèsent plus assez lourd dans une société urbaine, où le tout internet, le tout dématérialisé, le « tout », partout, tout le temps, devient la norme… mais seulement dans le cercle grouillant d'agglomérations connectées »* s'est fendu l'ancien éleveur du pays Corbigeois qui a tour à tour énuméré les actions conduites par la section en 2017. Travail avec la MSA pour tenter d'apporter des réponses aux retraités concernés par le versement du trop-perçu de pension en novembre dernier, action de la SNAE pour éviter la fiscalisation des sommes concernées, rencontre des candidats aux législatives puis des parlementaires nouvellement élus, le tout pour tenter de remettre l'église au milieu de village. Les anciens agriculteurs ne pourront se contenter éternellement d'être considérés comme la cinquième roue du carrosse !

« La convivialité, le ciment de notre section »

André Morlé y est également revenu au cours de la présentation de son rapport d'activité, *« la convivialité est un élément notoire de la cohésion des anciens exploitants »*. Ainsi, en 2017, les adhérents auront pris part à de multiples initiatives permettant *« de mêler l'utile à l'agréable »*. Visite du marché de Rungis, croisière sur la Seine, voyage d'une semaine dans les Côtes d'Armor, la section des anciens sait aussi prendre du bon temps dans une ambiance chaleureuse et collective. Une idée fixe, *« moteur de notre action quotidienne »*, qui verra en 2018 la section se rendre en Corse et prendre part à des journées détente théâtrale et gourmande.

Un dynamisme salué par les adhérents qui n'en oublient pas pour autant l'essentiel : l'acharnement qui chaque année conduit les anciens à mener les combats syndicaux nécessaires à la revalorisation des retraites agricoles. La dernière revalorisation obtenue par le réseau date d'il y a seulement trois ans et avait fait suite au plan de revalorisation obtenu en 2008 après les manifestations de Dijon et de Clermont-Ferrand. Et si depuis, même le gouvernement dépose des amendements contre des projets de loi visant à revaloriser les montants des pensions les plus faibles, la conviction et la volonté de travailler sur le long terme demeurent. *« C'est au charbon que les combats se gagnent ! »*

S.L – FDSEA 58



À la tribune de cette assemblée générale, Régine Gaulon, secrétaire générale de la SDAE, Jacques Dufrechou, président de la SNAE, Yves Delfolie, président de la SDAE et André Morlé, vice-président de la SDAE.

Une motion votée à l'unanimité par l'assemblée générale

Les retraites des anciens exploitants agricoles ont été abandonnées par les gouvernements successifs depuis plusieurs années. Nous demandons l'équité avec les autres retraités de notre pays.
Les retraités du réseau FNSEA :
1 - Déplorent la baisse de leur pouvoir d'achat, qui est la conséquence du blocage de leurs pensions, de la fiscalité en hausse et des charges croissantes de la vie courante, plongeant beaucoup de retraités dans la précarité et en particulier les conjointes. Nous demandons aussi que l'assurance complémentaire santé soit déductible de notre revenu fiscal. Il est inadmissible que cette proposition soit à nouveau repoussée par les pouvoirs publics.
2 - Insistent sur l'objectif d'obtenir des retraites agricoles, liquidées et futures, atteignant 85 % du Smic net pour une carrière complète. Nous Exigeons que le financement des futures revalorisations repose sur la solidarité nationale et non sur la profession agricole via la RCO.
3 - Exigent immédiatement le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les personnes seules, les veufs et les veuves et les invalides et demandent l'augmentation du plafond d'accès à la réversion.
4 - S'inquiètent de l'augmentation du reste à charge notamment dans les maisons de retraite.
5 - S'insurgent contre la fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants et Exigent sa forfaitisation.
6 - Exigent le relèvement du revenu fiscal de référence (11 018 € pour une part en métropole) de 2000,00 euros par an qui permettrait l'exonération fiscale des bas revenus (CSG, CRDS et Casa).
7 - Réclament de l'équité dans l'attribution des points de retraite proportionnelle (de la tranche plancher à la tranche plafond).
8 - Réclament un calcul des retraites sur les 25 meilleures années de revenus comme dans les autres régimes.
9 - Dénoncent l'abandon de nos zones rurales, la désertification grandissante (services publics, de santé, commerces…) et la difficulté d'accès à certains moyens de communication en particulier le numérique, ce qui entraîne un isolement total.

Syndicalisme

Rencontre avec les députés LREM de la Nièvre samedi 19 mai

Nouvelle rencontre entre les parlementaires et la FDSEA en fin de semaine dernière, après l'action syndicale conduite le 16 mai aux permanences parlementaires nivernaises des deux députés de La République En Marche, Perrine Goulet et Patrice Perrot.

Nouvelle rencontre et nouveaux échanges sur le projet de loi alimentation qui aura été débattu quelques jours plus tard en séance à l'assemblée nationale, le 22 mai.

Projets d'amendements et voie de travail pour redonner des perspectives aux agriculteurs, alors même qu'après un an de Présidence Macron, la positivité de l'action gouvernementale en faveur du monde paysan demeure seulement en devenir…

La délégation conduite par Stéphane Aurousseau aura ainsi largement pu (re) insister sur l'urgence de voir les annonces du 11 octobre dernier se concrétiser dans la loi en donnant du sens législatif à l'enjeu de retour de valeur ajoutée vers les producteurs.

Chaque projet d'amendement présenté aura ainsi été balayé, de la prise en compte des coûts de production pour la construction des prix agricoles à la séparation capitalistique des structures de conseil et de vente de produits phytosanitaires, le tout dans de bonnes conditions de travail et d'écoute réciproque.

Quelle sera l'issue de ce énième vote parlementaire ? Les députés en attendent beaucoup et promettent que les dispositions prises sauront produire des effets pour les agriculteurs. Après *« avoir fait le boulot »* de lobbying, le syndicalisme FDSEA/JA ne demande qu'à les croire ! Mais alors que depuis un an, les charges pleuvent, les contraintes techniques et réglementaires s'amoncellent, là est pour le moment la seule certitude ! L'efficacité d'une loi se jugera par la perception que les agriculteurs en auront à terme, une perception qui ne saura être positive que si elle change pour de bon leur quotidien.

SL – FDSEA 58



Cuma Yonne

La régionalisation est en marche

Dernier à se dérouler sous cette forme, avant la régionalisation prochaine, le rendez-vous annuel des Cuma de l'Yonne s'est tenu à Villefargeau, réunissant une cinquantaine d'adhérents venus d'horizons divers.



Au micro : le président des Cuma de l'Yonne, Walter Huré.

L'Yonne compte aujourd'hui 97 Cuma adhérentes à la Fédération, avec en cours un projet de création de Cuma viticole et la dissolution annoncée de la Cuma des Roches à Charny-Orée-de-Puisaye et de celle de Cravant. En évolution constante depuis 2005, les Cuma icaunaises n'ont pas échappé en 2016 à la morosité économique de la filière agricole et affichent un chiffre d'affaires en baisse, à 5,1 millions d'euros, proche de celui des années 2013-2014. Un chiffre qui s'explique par des économies d'utilisation du matériel et le report de projets d'investissements, dans l'attente d'un contexte plus favorable.

La proportion de petites Cuma avec un chiffre d'affaires inférieur à 20 K€, reste stable, à 36 %, le nombre de Cuma avec un CA compris entre 20K et 50K € étant en augmentation de trois points, à 30 %. À contrario, le nombre de Cuma affichant un CA supérieur à 100 K€ est en régression de 4 %, ne représentant plus que 12 % de toutes les Cuma icaunaises. La Cuma moyenne départementale, comptant désormais 24 adhérents pour 23 matériels et 52 K€ de chiffre d'affaires. Au total, les Cuma de l'Yonne auront investi dans 130 matériels lors du dernier exercice, pour un montant global d'investissement de 4,60 M€, principalement pour du renouvellement. Concernant les financements, dix Cuma ont sollicité les aides du PCAE et toutes ont été retenues, pour un montant accordé de plus de 146 K€. Prochain appel à projet au cours de l'été. Par ailleurs, six Cuma ont bénéficié en 2017, du dispositif de diagnostic Dina et quatre autres dossiers sont en cours depuis le début de l'année. L'occasion de réaliser un état des lieux et mesurer les points forts d'une Cuma ou les pistes d'amélioration, tout en prenant le temps de mener un projet d'envergure si besoin.

Le rapprochement avec le réseau Cuma Franche-Comté va se traduire début juillet par la naissance d'une seule fédération de proximité. Conduisant à la mise en place d'un redécoupage par petites régions en lieu et place de l'échelon départemental. Pour autant, rappelle Walter Huré, président de l'antenne Yonne, *«nous aurons à cœur de garder un lien local fort et veillerons à conserver ce contact de proximité, voire même à l'améliorer, par zone ou par territoire, en fonction de la carte que l'on va dessiner…»*

DOMINIQUE BERNERD

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

CERFrance Yonne

Un contexte économique difficile

L'Assemblée Générale de CERFrance Yonne, qui s'est tenue le 26 avril dernier à Venoy, a mis l'accent sur la difficulté pour la structure d'expertise comptable, à se développer davantage, face à la morosité économique ambiante.

Si le CERFrance Yonne a connu une légère progression du nombre de ses adhérents en 2017, du fait notamment de la reprise d'une petite structure d'expertise comptable sénonaise, le dernier exercice se solde par un résultat net négatif (- 146 K€). Comme le souligne son président, Éric Coquille : *«nous connaissons une évolution difficilement positive dans un contexte économique difficile…»* L'activité commerciale totalise aujourd'hui 4 608 adhérents, dont 3 335 en lien avec l'agriculture, la viticulture et l'élevage, ainsi que 1 273 artisans/commerçants/professions libérales. Avec pour nouveau challenge, de proposer à la fois de la proximité relationnelle et des expertises de plus en plus performantes, rappelle son directeur, Laurent Beurienne : *«c'est un énorme défi, car le dimensionnement économique de vos entreprises est sans commune mesure avec le passé…»*

Après les DSN, les déclarations de revenus, celles de TVA, les EDI, toujours plus de numérique en perspective pour l'entreprise icaunaise, avec la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source, prévue le 1er janvier prochain.

Pour autant, le CERFrance Yonne, qui fêtera ses 60 ans de présence dans le département en 2019, semble marquer le pas dans sa croissance, reconnaît son président, après avoir atteint une quasi situation de développement maximal avec 85 % de parts de marché en milieu agri viticole et 12 % auprès des artisans/commerçants/professions libérales : *«pour 2018 et les années suivantes, nous attendons une décroissance économique et démographique sur le marché agricole, avec pour conséquence, une diminution de notre chiffre d'affaires, même en augmentant nos parts de marché…»* Attendue également, une stabilité de l'activité des TPE et PME, compte tenu d'un nombre de professionnels à la baisse. Avec cette question soulevée par Éric Coquille : *«comment continuer à développer les compétences de nos collaborateurs si nous entrons durablement dans un contexte économique icaunais de décroissance…?»*

DOMINIQUE BERNERD



Fermes et caves ouvertes

Un week-end propice à la découverte

De caves en fermes, les promeneurs ont su profiter de ce week-end de Pentecôte, pour arpenter la campagne et s'approvisionner en produits du terroir.

Il fallait savoir faire montre de patience ce dimanche midi, du côté de la rue Cadoux à Branches… Gérard Breton et Joël Desmoutiers ont beau rajouter des tables à chaque édition, on se bouscule un peu plus d'année en année pour venir déjeuner des produits de la ferme. Au menu de *«l'assiette du chevrier»* : choux chèvre et saumon fumé, tartelette tomate chèvre, chèvre chaud…

Dessert au choix, mais pas encore de sorbet chèvre sur la carte ! Apéro musical pour faire patienter, avec le groupe «A t'y a taille» : des poyaudins venus assurer l'ambiance sonore à grands coups de cornemuses du Berry et de musiques traditionnelles à danser…

Ici, la journée *«fermes ouvertes»* est devenue au fil du temps, une véritable institution et des quatre coins du département, les visiteurs affluent. À l'image de Jacquy, venu du Sénonais, en famille et accompagné d'amis : *«nous sommes de Saint-Clément. Vous connaissez ? Un joli port de pêche ! Pourquoi nous sommes là ? D'abord parce que l'on aime bien les bonnes choses et les fêtes du village et puis aussi pour l'accueil et la gentillesse des gens…»* Nul doute que ces visiteurs à la bonne humeur contagieuse seront encore au rendez-vous l'an prochain !

Ambiance plus feutrée l'après-midi à Chablis pour la visite des caves du Domaine William Fèvre. Ici, l'ouverture au public le dimanche est une habitude et le discours de Nicholas Thomson, bien rodé. L'occasion pour notre guide de rappeler que la viticulture est loin de s'apparenter à un *«long fleuve tranquille»* : *«sur le domaine, la production annuelle est de l'ordre de 500 000 bouteilles potentielles, mais la dernière fois que l'on a connu une grande récolte, remonte à 2011. Depuis, c'est moyen, petit, voire catastrophique, comme en 2016…»*

Petit tour le lendemain, du côté de Septfonds, sur l'EARL des Bodeaux. Troisième année consécutive que Christelle et Romuald Magny, éleveurs de bovins charolais, ouvrent les portes de leur exploitation au public, avec un marché du terroir qui ne cesse de s'agrandir au fil des années.

Plus d'une quinzaine de stands pour l'édition 2018 : vins du coulangeois, miel du Loiret, foies gras de canard et produits transformés, farine bio, bière de Puisaye, lessive artisanale à base de cendre… Produits authentiques garantis et pour les plus affamés, une halte au point restauration suffira. Avec au menu, bien sûr, du bœuf !

DOMINIQUE BERNERD



Il fallait s'armer de patience pour décrocher son ticket repas ce dimanche midi à Branches…



L'ambiance musicale était assurée par le groupe *«Ti a Taille»*, venu de Puisaye avec son répertoire de musiques traditionnelles à danser.



Des fidèles du Gaec Desmoutiers-Breton, venus de Saint-Clément pour goûter aux saveurs locales.



Visite guidée des caves du Domaine William Fèvre, avec Nicholas Thomson.



Un marché du terroir aux saveurs poyaudines à Septfonds, sur l'exploitation de Christelle et Romuald Magny.

Agroécologie

Un Icaunais au symposium de la FAO

Le 2ème symposium international sur l'agroécologie organisé par la FAO, a rassemblé à Rome plus de 700 participants, parmi lesquels Thierry Desvaux, agriculteur céréalier dans le pays d'Othe, adepte de ces techniques culturales depuis de nombreuses années.



C'est au titre de l'association Afdi national, que Thierry Desvaux a participé à ce 2ème symposium sur l'agroécologie à Rome.

Engagé depuis longtemps à Afdi Bourgogne Franche-Comté, Thierry Desvaux participe également au niveau national de l'association, à un groupe de réflexion sur l'agroécologie. C'est à ce titre qu'il a été mandaté pour participer au second symposium international sur le sujet, qui s'est tenu à Rome en avril dernier, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Un événement qui faisait suite à une première rencontre organisée en 2014, suivie depuis lors par plusieurs symposiums continentaux en Afrique, Amérique latine et Asie. Avec cette fois, un changement d'échelle visant à faire passer l'agroécologie du dialogue à l'action, en recensant les besoins et problèmes auxquels sont confrontés les pays de la planète, dans la mise en œuvre de ce système cultural. Le succès aura dépassé toutes les espérances des organisateurs, avec plus de 750 participants représentant 72 États membres de la FAO, mais également 350 ONG, ainsi que nombre d'organismes de recherche et plusieurs organisations relevant des Nations Unies.

«Une véritable révolution…»

Thierry Desvaux n'en revient toujours pas : «j'ai été stupéfait de l'ampleur co*nsensuelle manifestée pendant ces trois jours, en faveur d'une agriculture familiale autour de l'agroécologie. On sent qu'une page se tourne vis-à-vis de l'agrochimie, mais je ne pensais pas que cela se passerait ainsi, en un lieu comme le siège de la FAO…*»

Surpris également de la nouvelle approche autour de systèmes alimentaires durables : «*j'y ai plus entendu parler de sytèmes alimentaires que de productions agricoles et ça, c'est une véritable révolution ! Le problème est pris dans sa globalité, afin d'offrir une alimentation équilibrée et nutritive, tournée vers une meilleure résilience au climat et une adaptation spécifique au territoire…*»

Parmi les participants aux différentes tables rondes, Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, qui a réaffirmé l'engagement de la France pour promouvoir les approches agroécologiques, «*porteuses de solutions dans les pays du Nord comme ceux du Sud…*» Une prise de position en phase avec la démarche entreprise depuis plusieurs années par Thierry Desvaux et ses associés, à la SEP de Bord : «*moi ça m'a rassuré, dans le sens où jusqu'à présent, Stéphane Travert n'avait pas trop mis en avant l'agroécologie, sans doute pour ne pas être dans la continuité de son prédécesseur ! Mais aujourd'hui, le fait d'en parler ainsi, au plus haut niveau, me conforte incroyablement, notamment ce changement de cap qu'est en train de prendre l'agriculture au niveau mondial, en faveur de mesures plus écosystémiques et plus proches de la nature, en réel contrepoids de la chimie…*» Reste, précise l'agriculteur de Bligny-en-Othe, que les trois quarts des agriculteurs dans le monde sont de type familial et ne se retrouvent pas dans le schéma existant : «*2 % seulement sur toute la planète ont des tracteurs, réalisant à eux seuls 30 % de la production mondiale. Mais quelle politique internationale doit-on mener ? Basée sur ces 2 % ou sur tous les autres… ?*»

Dominique Bernerd



Plus de 750 participants, venus notamment de 72 États membres de la FAO

▸ Agenda

25 -26/05 Taingy dans la rue. Week-end gratuit de spectacles de rues à Taingy, samedi 25 et dimanche 26 mai. Le 25, à partir de 18h : Cie Cirque Démocratique de Belgique, Cie le Nomdu titre, concert avec la «*P'tite Moisson*»… Le 26, à partir de 15h : Cie La Rhinofanphryngyte, Cie Sans Nom, Cie Super Super, Cie Collectif Bigbinôme, Cie Non négociable, Cie La Salamandre, concert d'Apes O'Clock, Cie Déviation…

25/05 Marché à la ferme à Villiers sur Tholon
Prochain marché à la ferme, vendredi 25 mai, de 16h à 20h, à l'EARL La Maiterie, chez la Famille Boname, à Villiers-sur-Tholon. En plus de la production familiale de volailles et d'œufs fermiers, présence de producteurs d'escargots, foies gras et dérivés de canards, miel, fromage de chèvre et de vache, cidre, jus de pomme, viande bovine, légumes, vins de Chablis et de Bourgogne…

29/05 Comment fonctionner ensemble autour d'un projet collectif ?
Formation organisée par Bio Bourgogne, mardi 29 mai, de 9 h à 17 h 30, en la Mairie de Cérilly. Objectif : identifier les situations difficiles et mettre en place les outils et techniques pour agir en conséquence afin de permettre une collaboration optimale au sein d'un collectif d'agriculteurs. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de : Lucile Bretin, Conseillère Grandes Cultures Bio Bourgogne au 06 77 46 59 65 - lucile.bretin@biobourgogne.org

06/06 Circuit vert ARVALIS Institut du végétal
Le prochain «Circuit Vert» organisé par Arvalis Institut du végétal, se déroulera le 6 juin prochain à Lézinnes. matinée réservée aux techniciens de la région. L'après-midi, portes ouvertes à tous sur les parcelles blé de M. Veluot, à Argenteuil sur Armançon. Au programme : variétés de blé : les nouveautés face aux références ; variétés d'orges d'hiver ; orges de printemps semées à l'automne ; pilotage en dynamique de l'azote sur blé, avec le modèle CHN.



Groupama PVL

Au plus près des sociétaires

Les Assemblées générales des Caisses locales de Groupama PVL viennent de s'achever. Retour sur celle qui s'est déroulée à Avallon, le 24 avril dernier, en présence notamment d'Éric Gelpe, directeur général et de Philippe Renoux, président de la fédération des Caisses locales de l'Yonne.



Au micro, Éric Gelpe, Directeur général de Groupama Paris Val de Loire.

C'est devant une salle comble, que s'est déroulée le 24 avril dernier, l'Assemblée générale des Caisses locales du pays Avallonnais. Si l'environnement économique s'améliore, avec une croissance en hausse et une inflation maîtrisée, ce n'est pas sans conséquence pour le milieu assurantiel, comme l'a rappelé dans son introduction, Éric Gelpe, directeur général de Groupama Paris Val de Loire : *«principalement en ce qui concerne les entreprises industrielles, avec un écrasement des primes qui parfois, n'ont plus rien à voir avec le coût réel des risques…»* Citant pour exemple des primes de quelques dizaines de milliers d'euros pour des sinistres pouvant atteindre 60 millions d'euros : *«on arrive à un niveau de primes complètement déconnecté de la réalité…»* Autre inflation, celle touchant les réparations automobiles, de l'ordre de 3 à 4 % par an : *«les véhicules sont de plus en plus complexes à réparer, nécessitant beaucoup de matériel et des techniciens de haut niveau, ce qui à terme, sera un problème pour les assureurs…»* Pour autant, la Caisse régionale se porte bien, affichant un résultat net de + 17 M€, pour un Chiffre d'affaires de 525 M€, en hausse de + 4,5 %. Fidèle à sa politique de prudence, ce bénéfice ira abonder les fonds propres de la Caisse, afin de lui permettre d'affronter de gros chocs, comme ceux connus en 2016, en matière d'aléas climatiques : *«il faut savoir thésauriser dans les années fastes, pour être capables de payer rubis sur l'ongle quand ça va mal…»* Une bonne santé financière, qui a aussi pour conséquence, de voir la note de confiance de l'assureur, relevée par l'agence de notation, comme l'a expliqué Philippe Renoux, Président de la fédération des Clama de l'Yonne : *«revenue à 300 %, sachant qu'en 2012, nous étions redescendus à 100 % ! Une remontée assez exceptionnelle nous permettant de passer de la note BB + à AA- et une confiance totale de la part des milieux financiers, pour un groupe d'assureurs, c'est essentiel…»*.

Chargé de mission auprès du Conseil départemental de l'Yonne, le Docteur Bernard Charton est intervenu en seconde partie de réunion, pour évoquer le problème de l'accessibilité à un médecin, notamment en zone rurale. Se refusant toutefois à jouer les Cassandre : *«la pénurie médicale dans l'Yonne n'existe pas ! À mon installation en 1978, nous étions 135 000 en France, aujourd'hui, le double. Pour autant la situation du département n'est pas des plus brillantes…»* Conséquence notamment d'un système libéral où les nouveaux médecins peuvent choisir le lieu pour exercer. D'où l'idée du département de lancer un système de bourses pour les inciter à s'installer dans l'Yonne : *«une somme de près de 40 000 € pour financer leurs 3 années d'internat, sous réserve d'y résider 5 ans a minima…»* Une politique qui commence à faire ses preuves, avec plus de 50 demandes de bourses, pour 12 médecins et 2 dentistes installés. Le revers de la médaille étant que l'idée a depuis été reprise par nombre d'autres départements, avec à la clé une surenchère du montant des bourses attribuées, face à laquelle, l'Yonne ne peut rivaliser, faute de financements suffisants.

Dominique Bernerd

Balade des «*Petits Princes*» le 3 juin à Chichery

La balade solidaire organisée par les Caisses locales de Groupama Paris Val de Loire au profit de l'association «*Petits princes*», se déroulera le 3 juin prochain à Chichery. Parcours de 7 et 17 km. Départ de 8 h 30 à 10 heures, du Hangar du GAEC de Chichery, 15 route de Branches à Chichery-la-Ville. Restauration sur place : grillades/frites 5 € ou auprès du marché Granvillage. Participation : 5 € (entièrement reversés à l'association Petits Princes, qui réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades), gratuit pour les moins de 11 ans.
Inscriptions sur Internet : www.balade-solidaire89.com, ainsi que dans les agences Groupama de l'Yonne


Une salle comble pour cette Assemblée générale de la Caisse locale du Pays Avallonnais.



Transmission

Se former pour se préparer sur le plan administratif et psychologique

Retour d'expériences sur une formation financée par Vivéa sur la transformation d'entreprise.

Même si nous arrivons à un stade où nous pouvons être lassés des démarches administratives, l'arrêt de notre activité est une grande étape qu'il ne faut pas manquer. On ne peut pas mettre fin à 40 ans d'activité sans prendre le temps d'y réfléchir. La cessation ne se fera pas sans effort, il y a encore de l'énergie à y passer». C'est avec ces mots que l'un des stagiaires d'une formation Transmission d'entreprise, proposée par CER-France 71 et financée par Vivéa, expliquait pourquoi il s'était inscrit dans cette démarche.

Si les participants étaient déjà convaincus avant leur formation de la nécessité de se poser des questions en amont de cette phase, les deux journées de formation leur ont confirmé à quel point anticiper était indispensable.

Anticiper la transmission d'un patrimoine où le professionnel et le personnel sont souvent intimement imbriqués. Anticiper l'optimisation de la fiscalité au regard des règles, des options possibles et de leurs évolutions rapides. Anticiper la transmission des baux sans prendre de risques pour le repreneur. Anticiper la recherche d'un repreneur pour ceux qui n'en ont pas encore, d'autant que le contexte actuel n'améliore pas l'attractivité du métier.

La formation leur a permis de mieux appréhender les complexités administratives et fiscales et de lever certaines inquiétudes sur les étapes à ne pas manquer pour l'avenir de leur exploitation. Mais elle leur a aussi ouvert les yeux sur des aspects plus personnels. Un autre stagiaire de la formation affirmait ainsi : *«Ma vision de l'arrêt a évolué mais également celle de l'après. Les échanges et le partage permettent d'avoir d'autres idées, de se préparer psychologiquement. Si aujourd'hui je me lève le matin sans me poser de questions sur ce que je vais faire dans ma journée, demain, je dois me préparer à la suite et commencer à réfléchir à ce que je ferai».*

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE CUVILLIER, VIVÉA

Vivéa : insister sur le côté humain de la transmission



Depuis début 2017, Vivéa incite les centres de formation à proposer de nouvelles formations sur la transmission des exploitations. Ainsi, Lucrèce Boiteux, élue Vivéa Bourgogne Franche Comté rappelle qu'« il est utile pour que les personnes qui souhaitent céder leur exploitation, à la de fin de leur activité professionnelle ou pour des raisons économiques ou de santé, puissent le faire avec un maximum de sécurité. Les formations doivent permettre aux futurs cédants de répondre aux nombreuses interrogations qu'ils se posent mais aussi de se rassurer afin qu'ils n'aient pas de regret. Nous avons voulu que les formations prennent en compte le ressenti de la personne qui va changer d'activité, car c'est un bouleversement pour elle. Le cédant doit être bien dans sa tête, car il est la pierre angulaire du dispositif de cessation et doit être le décideur qui transmet son outil de production. Chacun a une histoire et il convient de respecter la personne et ses choix ».

Ce que les stagiaires en disent

Éric Dedienne,
Viticulteur qui a participé de la formation *«Je souhaite préparer la transmission de mon domaine viticole»* de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, décembre 2017

«Je demandais cette formation depuis longtemps et je me suis inscrit dès qu'elle a été proposée par la Chambre d'agriculture. J'ai beaucoup appris sur le plan financier et fiscal. Suivre à 53 ans cette formation me permet d'anticiper les complexités fiscales d'une transmission pour éviter les mauvaises surprises le moment venu. Se former fait toujours avancer dans la vie, mais il n'est jamais bon de s'y prendre au dernier moment. Je sais maintenant vers qui m'orienter pour préparer ma succession, je connais mieux les différentes formes juridiques pour permettre à mon fils la reprise dans les meilleures conditions. Les échanges avec mes collègues pendant la formation et les repas ont également enrichi, d'un point de vue pratique, les connaissances amenées par les formateurs».

Daniel Jeannin,
stagiaire de la formation *«Transmission et retraite : je m'y prépare»*, de l'Afpasa en mars 2018

«La retraite est un changement important, et c'est un projet à conduire comme une nouvelle culture pour laquelle, il faut connaître les caractéristiques des plantes, leurs besoins, comment préparer le terrain avant de planter… cette formation sert à préparer le projet de retraite, elle apporte des repères et va m'éviter de prendre des décisions très dommageables pour la suite».

Dephy Tour Viticulture

Portes ouvertes du 12 au 16 juillet

En juillet, les viticulteurs des groupes Dephy du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté ouvrent leurs portes.

Ces collectifs constitués d'une dizaine de viticulteurs volontaires testent et développent des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques depuis 2010. Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir leurs pratiques, d'échanger sur les vôtres et peut-être repartirez-vous avec de nouvelles inspirations pour vos propres exploitations.

Ces groupes sont accompagnés par différentes structures : Chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs bios, coopératives… Pour cet évènement, toutes travaillent ensemble pour vous proposer des journées qui vous correspondent.

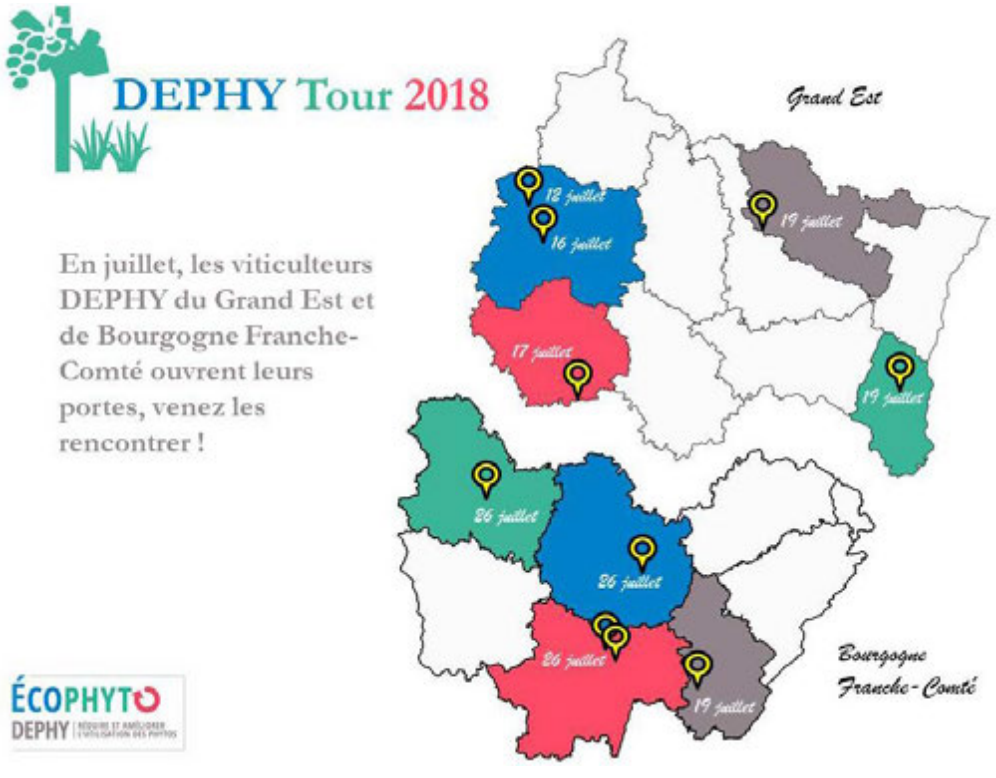
10 portes-ouvertes entre le 12 et le 26 juillet 2018

De la gestion de l'enherbement à l'utilisation d'OAD, en passant par les engrais verts, les produits de biocontrôle ou encore les stratégies sans CMR : les thématiques abordées sont variées !

Ces journées sont réparties sur les départements de l'Aube, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Moselle pour le Grand Est et de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et du Jura pour la Bourgogne Franche-Comté. Il y en aura forcément une près de chez vous.

Retrouvez très prochainement le programme des journées portes-ouvertes sur le site de la Chambre d'agriculture du Grand Est ou sur la page Facebook *«Écophyto Bourgogne Franche-Comté».*

Plus d'informations
Pauline Murgue (BFC) : 03 81 54 71 76
Alice Six (GE) : 03 83 96 80 60



Grève SNCF

Des filières dans l'angoisse à l'approche de la moisson

L'arrivée prochaine des récoltes en grandes cultures complique la situation des collecteurs et fabricants d'aliments. Dijon Céréales envisage une perte financière de 1,5 million d'euros liée à la grève SNCF. Nutrinoë demande l'arrêt des travaux en cours sur les lignes.



Réussir

Un manque de stockage pour la moisson à venir.

L'inquiétude grandit dans le secteur céréalier, gros client traditionnel du fret ferroviaire. *«Cette grève des cheminots met toute notre filière en danger»*, déclare Pascal Demay, directeur céréales chez Dijon Céréales, rappelant le « contexte agricole déjà très compliqué » avec une grosse concurrence internationale et la future Pac. La coopérative chiffre sa perte financière à 1,5 million d'euros si le mouvement social à la SNCF s'arrête avant le 30 juin. Cela correspond au résultat net dégagé en moyenne ces dernières années. L'impact du conflit est très lourd sur l'activité. Alors que Dijon Céréales doit livrer environ 85 000 tonnes de céréales chaque mois à ses clients, l'effet grève a déjà entraîné un recul des volumes de 30 % en mars, 25 % en avril. Tout est fait pour reporter un maximum de marchandises vers le camion. Logivia, sa filiale de transport, a roulé le 8 mai et des transferts de nuit sont envisagés pour pallier les retards d'exécution.

Des silos encombrés

La situation est d'autant plus préoccupante que la récolte approche. Il s'agit de faire suffisamment de place dans les silos. Dijon Céréales anticipe une augmentation importante des volumes encore sur les bras au 30 juin : si les perturbations continuent à la SNCF, la coopérative prévoit un doublement du stock de fin de campagne, soit près de 150 000 tonnes contre 75 000 tonnes habituellement. Pour l'union de commercialisation Cérévia, formée avec Bourgogne du Sud, Terre Comtoise, Interval, Terres d'Alliance et La Dauphinoise, l'estimation est de 250 000 tonnes. *«Nous sommes très inquiets pour la future moisson qui débutera fin juin : un tiers de la capacité de stockage de notre coopérative serait occupé avant même l'arrivée des grains de la moisson 2018, explique Pascal Demay. Si c'est le cas, nous aurons de grandes difficultés à classer notre collecte pour répondre à la qualité attendue par nos clients et par les filières»*. Dijon Céréales affirme devoir chercher, en l'état actuel, quelque 50 000 tonnes de capacités de stockage extérieures pour faire face à l'arrivée de la prochaine récolte.

Difficile approvisionnement des usines

Le secteur de l'alimentation animale n'est guère mieux loti. Nutrinoë (fabricants d'aliments bretons) demande l'arrêt des travaux sur les lignes de chemin de fer durant toute la durée des grèves au sein de la SNCF, rapporte à Agra Presse le 15 mai Laurent Morin, délégué général de l'association de fabricants. Les usines bretonnes, qui affrètent 25 à 30 trains par semaine, ne recevaient que 5 trains par semaine début avril ; elles étaient parvenues à faire grimper la fréquence à 10 trains par semaine fin avril, notamment grâce à une *«cellule d'entraide»*, incluant les opérateurs ferroviaires (Colas Rail), les entreprises clientes, la préfecture régionale et SNCF Réseaux. Mais depuis quelques jours, des travaux sur les lignes empêchent la circulation des trains à certains horaires et entravent à nouveau les mouvements, constate Nutrinoë. La semaine du 7 au 13 mai avait déjà été fortement perturbée par les jours fériés. *«C'est un combat quotidien pour s'approvisionner»*, témoigne Laurent Morin.

«Le mois de juillet approche», alerte par ailleurs Laurent Morin. La fin de la campagne de céréales n'est pas éloignée et les silos se vident peu à peu, conduisant les fabricants à s'approvisionner de plus en plus loin de Bretagne, explique-t-il : *«Les camions ne font plus deux tournées dans la journée, mais une seule»*. De plus, le mois de juillet est particulièrement redouté par les opérateurs, car la récolte des céréales mobilise très fortement les flottes de camions, et pourrait compliquer encore davantage l'approvisionnement des usines.

JCD, MR

Bioraffinerie de la Mède (13)

Total promet de limiter l'huile de palme

Le groupe pétrolier Total s'est engagé le 16 mai à *«limiter l'approvisionnement en huile de palme brute»* de sa bioraffinerie de La Mède (Bouches-du-Rhône), après avoir été interpellé le matin même par Nicolas Hulot. Mais pour la Fop, le ministre *«sacrifie»* le colza français.

Total *«prend l'engagement de limiter l'approvisionnement en huile de palme brute à un volume inférieur à 50 % des volumes de matières premières qui seront traitées sur le site, soit au plus 300 000 t par an»*, affirme le groupe, qui a indiqué avoir reçu le jour même l'arrêté d'autorisation d'exploiter cette raffinerie. Le groupe indique que cet engagement, pris au terme d'un *«dialogue positif»* avec Nicolas Hulot, a été rendu possible *«grâce aux efforts réalisés pour développer et favoriser l'utilisation de produits issus de l'économie circulaire et notamment le recyclage de graisses animales qui pourront représenter au moins 100 000 t par an du plan d'approvisionnement du site, un volume plus élevé que ce qui était envisagé à l'origine du projet»*.

«Je leur demande de réduire au maximum l'utilisation d'huile de palme [...] et d'essayer d'année en année de réduire la part d'huile de palme et d'augmenter la part d'huiles usagées», avait déclaré auparavant le ministre de la Transition écologique sur BFMTV/RMC. *«Mais on ne peut pas avoir tout du jour au lendemain»*, a-t-il ajouté.

Le groupe pétrolier a lancé en 2015 le projet de transformation de sa raffinerie de La Mède, alors déficitaire. Il a cessé d'y raffiner du brut et l'a convertie, au prix d'un investissement de 275 millions d'euros, en y installant notamment un dépôt pétrolier, une ferme solaire, un centre de formation et cette bioraffinerie. *«Je ne peux pas leur demander, alors qu'ils ont fait ces efforts et ces investissements, de renoncer»*, a noté Nicolas Hulot, indiquant que Total avait fait ces transformations à la demande du gouvernement précédent.

Un *«non-sens économique et écologique»*

La Fop (producteurs d'oléoprotéagineux) a aussitôt fustigé les propos du ministre, estimant que celui-ci *«sacrifie»* le colza français. *«Nicolas Hulot a capitulé : en validant le choix de la déforestation importée à partir d'huile de palme [...], en sacrifiant le colza français, matière première locale et tracée pour la production de biocarburants»* [...] et de tourteaux, *«en faisant le choix de la protéine OGM importée pour nourrir les élevages»*, selon un communiqué. Pour le président Arnaud Rousseau, cité dans le document, cela *«marque une rupture, un renoncement à l'ambition agricole portée par le gouvernement»*. La FNSEA dénonce, elle, *«un véritable non-sens économique et écologique»*.

JCD, AVEC AFP

Marché du lin fibre

La France se mobilise pour préserver sa place de leader mondial

L'Hexagone est le premier producteur au monde de lin fibre et entend bien garder cette position grâce à une démarche prospective et collective.


Photo : Réussir

En France, le lin est cultivé sur une superficie de 89 000 hectares.

En décembre dernier, l'interprofession Cipalin a répondu à la demande du président de la République, dans le cadre des États généraux de l'alimentation, de s'engager pour le développement de la filière afin de répondre à une quadruple performance environnementale, sociale, économique et sanitaire. «*La filière lin a des objectifs clairs, à savoir le maintien de sa croissance, l'augmentation de la consommation finale du lin en se plaçant sur le haut de gamme de la fibre naturelle. Elle se doit aussi de garder le leadership mondial de la production de lin et pérenniser sa culture dans des systèmes d'exploitation résilients*» précise Bertrand Gomart, président du Cipalin. Depuis avril 2017, la filière s'est engagée dans une démarche prospective et collective pour établir un plan décliné en six axes stratégiques cohérents avec les attentes des EGA : les pratiques culturales, la qualification des matières, les pratiques de teillage, la garantie de l'approvisionnement, le suivi des marchés et les prospectives, la promotion, communication et le développement. «*Ces ateliers sont animés par des professionnels européens en activité. Il y a des agriculteurs, des teilleurs, des Français, des Belges et des Hollandais, l'institut technique Arvalis, des organisations européennes comme la Confédération européenne du lin et du chanvre, l'ABV pour la Belgique, VLAenHENNEP pour les Pays-Bas*» souligne Bertrand Gomat qui conclut : «*Le bilan de la première année est positif puisque les avancées sur l'amélioration des pratiques et de la production de fibre de lin, tant en qualité qu'en quantité, sont très encourageantes*».

Il existe près de 100 variétés de lins cultivés, rassemblés par les botanistes sous le nom de Linum usitatissimum. Il s'agit d'une une plante herbacée annuelle de la famille des Linaceae cultivée principalement pour ses fibres, mais aussi pour ses graines oléagineuses. Le lin est produit dans plusieurs pays du monde : Chine, Russie, Pologne, Lituanie, Biélorussie, Ukraine mais aussi en Europe de l'ouest : France, Belgique, Pays-Bas et en Afrique avec l'Egypte le long du Nil. En Europe, la répartition est la suivante : France 80 %, Belgique 15 % et Pays-Bas 5 %. La surface totale européenne est de 107 000 hectares pour une production de 143 820 tonnes de fibres teillées avec 12 000 emplois. Le lin d'Egypte a été rendu célèbre avec les vêtements des pharaons et les bandelettes de tissu recouvrant les momies.

24 teillages français

Le classement des pays est très différent selon qu'on prenne en référence les surfaces ou la production de fibre de qualité. En effet, par exemple, la France produit beaucoup de lin en quantité et qualité alors que la Chine produit peu sur de plus grandes surfaces. C'est donc la France qui produit le plus de fibre et la Chine qui possède le plus de surfaces. La France dispose d'une superficie de 89 000 hectares pour une production de 115 780 tonnes de fibres teillées et compte 5 000 exploitations agricoles employant une main d'œuvre spécialisée, cinq fois plus importante que pour la culture du blé, par exemple. L'Hexagone totalise 24 teillages employant plus de 1 000 salariés.

Le lin n'apprécie pas les fortes chaleurs et le manque d'eau. Les cultures se trouvent donc essentiellement en bordure maritime dans la région «*grand Nord*» de la France. C'est en Haute-Normandie et en particulier en Seine-Maritime que l'on trouve le plus de lin. La France est réputée pour produire les lins de meilleure qualité.

La Russie, la Biélorussie, l'Egypte et la Chine représentent des surfaces conséquentes et produisent des lins dont les rendements en fibres sont trois à quatre fois moindre qu'en Europe de l'Ouest et dont la qualité sont bien inférieures. Par ailleurs, les productions russes et biélorusses sont autoconsommées en quasi-totalité. Depuis de nombreuses années, la demande mondiale en fibres de lin se situe autour de 200 000 tonnes, soit moins de 1 % de l'ensemble des fibres textiles. 85 % sont à destination des filateurs chinois, le reste se partageant entre les filatures européennes et les nouveaux débouchés (matériaux composites). Par contre, ce sont les filatures européennes qui maintiennent une activité importante de création et d'innovation. Le développement de la maille de lin en est un exemple. Les rendements moyens se situent autour de 1 600 kg de lin teillé par hectare.

VALÉRIE GODEMENT

Une filière européenne biosourcée

Le label European Flax est le lien de la filière lin fibre européen «*du producteur au consommateur final*» de qualité prémium tous débouchés. Il préserve, valorise et sauvegarde une exception agricole et industrielle européennes, son origine territoriale et des savoir-faire non délocalisables. Le mot anglais «*flax*» a été légitimement choisi : il traduit la notion de «*lin fibre*», et est plus approprié que le mot générique «*linen*» qui désigne tout à la fois fil, textile de lin et linge de maison. L'expression «*tous débouchés*» englobe toutes les applications et les produits à base de lin fibre, aussi bien textile, mode et maison, que produits techniques à haute performance, comme les matériaux composites. La Charte European Flax, signée par l'ensemble des producteurs de lin, garantit une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement : zéro irrigation, zéro OGM, zéro déchet. Elle s'inscrit parfaitement dans le cercle vertueux des bonnes pratiques environnementales prônées par le label Craddle to Craddle. Ses utilisateurs s'engagent à respecter les objectifs de la marque : certifier une garantie de transparence et de sécurité pour chaque étape de production - de la graine à la fibre ; être une marque tous débouchés : un visa qualitatif du lin fibre européen qui anticipe et accompagne l'ouverture de nouveaux marchés mode, art de vivre, maison et débouchés techniques ; accompagner l'ouverture vers de nouveaux marchés géographiques ; préserver le produit agricole ; confirmer le lin comme une fibre végétale naturelle participant à la protection des écosystèmes par les bonnes pratiques de sa culture, ainsi que les règles de labellisation, exclusivement sur les produits dont la partie lin est composée à 100 % de fibre European Flax, et de composition finale 100 % lin ou majoritaires lin (mélange > 50 % lin). Les mélanges peuvent intégrer au maximum 50 % d'autres fibres, mais pas de lin non-labellisé. Ces critères sont vérifiés chaque année par Bureau Veritas Certification [BVC], selon l'activité de chaque entreprise. Le lin fibre European Flax est certifié par l'Observatoire des Fibres Libériennes.

V. G.

CRAI Energies
Le photovoltaïque à portée de main
Étude - Installation - Maintenance - Nettoyage
Benoît CHAUDRON
À l'écoute de vos projets !
03 80 97 17 70
Entreprise locale
Zone d'activités
21140 Semur-en-Auxois
crai.energies@gmail.com


Concours inter-régional limousin

Rendez-vous à Luzy les 27 et 28 octobre

Les 27 et 28 octobre prochains, la Bourgogne accueillera le concours inter-régional de la race limousine à Luzy dans la Nièvre. Six ans après le succès de Cluny, les éleveurs limousins bourguignons rempilent pour l'un des plus beaux rassemblements de la race hors berceau.



Après avoir organisé avec succès le premier interrégional en Bourgogne en 2012 à Cluny, le Syndicat des éleveurs limousins de Bourgogne a eu envie de recommencer cette année à Luzy les 27 et 28 octobre prochain.

Pour la seconde fois depuis sa création à la fin des années 1990, le concours inter-régional de la race limousine aura lieu en Bourgogne les 27 et 28 octobre prochain.

Ce concours réunit chaque année environ 200 bovins en provenance d'Auvergne, de Lozère, de Paca, de Rhône-Alpes et de Bourgogne et est l'un des plus prestigieux rassemblements de la race hors berceau.

Le plus important après Paris, le concours national de Brive et le Sommet de l'élevage, font valoir les organisateurs. Un concours reconnu et animé par le Herdbook limousin (HBL).

Itinérant

Itinérant, ce rendez-vous se tient en alternance dans les sections Bourgogne Rhône-Alpes Paca et Auvergne du HBL. L'an dernier, il était organisé à Saugues en Haute-Loire. En 2016, il avait eu lieu à Varennes-sur-Allier (03). Cette année, c'est le Serblim, le Syndicat des éleveurs limousins de Bourgogne, qui s'est proposé d'accueillir à nouveau l'événement sur ses terres. La dernière édition bourguignonne avait en effet eu lieu en 2012 à Cluny.

Cette grande première pour les éleveurs limousins bourguignons avait laissé d'excellents souvenirs, d'où l'envie de recevoir à nouveau le concours interrégional sur les terres de la plus vaste section hors berceau.

C'est à Luzy, commune limitrophe de la Saône-et-Loire, que l'équipe organisatrice a finalement trouvé l'infrastructure idéale pour l'accueillir.

Une grande halle neuve de plus de 2 000 mètres carrés d'une capacité de 300 bovins et apte à abriter un ring de concours. *«Municipalité et communauté de communes ont immédiatement témoigné leur volonté d'accueillir l'évènement, en se montrant très accueillants»*, confient les responsables du Serblim.

200 limousins en concours

Environ 200 bovins limousins - présentés par une soixantaine d'éleveurs en provenance d'un gros quart sud-est de la France - sont ainsi attendus. Parmi eux, des compétiteurs de notoriété nationale, font valoir les organisateurs. Conformément aux habitudes de la race, ce rassemblement comptera environ 80 % de génisses, signalent les intéressés. Ce concours se veut avant tout une vitrine de l'élevage limousin. Hors berceau, la compétition est aussi plus conviviale, apprécient les organisateurs. Outre la présentation de reproducteurs femelles et mâles, les organisateurs envisagent d'adjoindre aussi des femelles bouchères.

Les animaux arriveront le vendredi 26. Le concours se déroulera le samedi 27 (pour les jugements des sections) et le dimanche 28 matin (pour les prix spéciaux). Un défilé des animaux primés aura lieu le dimanche après-midi. Le week-end sera ponctué d'un repas des éleveurs le samedi soir. *«Cet inter-régional se veut le reflet de la diversité de l'élevage dans nos territoires ruraux et une vitrine de qualité du professionnalisme des éleveurs»*, présentent les membres du Serblim. Les organisateurs de ce second interrégional limousin affichent aussi *«la volonté de communiquer autour des bonnes pratiques des éleveurs de la filière bouchère, meilleure réponse possible aux attaques de toutes sortes subies par la profession»*.

MARC LABILLE

Chronique ovine

Un risque d'entérotoxémie accru avec du ténia

Les premiers signes cliniques du ténia sont bien connus : les agneaux présentent un mauvais état général avec un déficit de croissance. Des troubles digestifs, un amaigrissement et une laine sèche et cassante sont des signes possibles. Les agneaux manquent de vigueur, avec une anémie possible. Ce qui est moins connu, c'est le risque d'entérotoxémie qui est considérablement accru. Et en ce milieu de printemps, les infestations de ténia sont particulièrement virulentes dans certaines régions.

Un traitement spécifique efficace
Le laboratoire de l'Alliance Pastorale témoigne : *«depuis 3 semaines, les autopsies d'agneaux révèlent de fortes infestations en ténia, y compris sur des agneaux âgés d'un mois et demi»*. Le traitement se fait par administration d'un médicament spécifique du ténia ou d'un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la sortie à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci dans la plupart des cas après 6 mois de pâturage.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo *«le ténia du jeune agneau»* et le podcast *«radio ovin n° 3»* sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ÉLEVAGE - CIIRPO)


Le ténia se fixe dans l'intestin grêle des agneaux.

Agroéquipement

Le marché français reprend des couleurs

Le marché français de l'agroéquipement est attendu en hausse de 5 % en 2018, à 5,3 MrdEUR, a annoncé le syndicat des constructeurs de machines agricoles (Axema)

Le marché de l'agroéquipement avait atteint un niveau très bas en 2010 à 4,23 MrdEUR, puis un pic en 2013 à 6,5 MrdEUR. Depuis 2014, il était en baisse, avant de se stabiliser en 2017 (+1 %). Cette hausse attendue pour 2018 devrait profiter en partie aux importations (+4 %). Parallèlement les exportations devraient suivre la même tendance (+4 %). *«Les marchés sont bien orientés, mais le taux de marge reste plus faible que dans d'autres industries»*, a commenté le président d'Axema Frédéric Martin. En 2016, ce taux (EBE/valeur ajoutée) est de 22,9 % chez les adhérents d'Axema, contre 38,6 % dans l'industrie dans son ensemble. Cette moins bonne rentabilité s'explique notamment par l'absence d'entreprises de grande taille dans le secteur. 86 % des adhérents d'Axema sont des PME. L'association note que, parmi ses adhérents, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) réalisent 50 % du chiffre d'affaires total, *«quand en Allemagne, celles-ci pèsent pour 82 % de la valeur totale de la production»*.

Un mal pour un bien, pourrait-on dire au regard des chiffres de l'emploi qui laissent penser que cette forte présence d'entreprises de petites tailles dans le secteur de l'agroéquipement limite les délocalisations par rapport au reste de l'industrie. Axema observe que depuis 2010, l'emploi est en hausse de 6,6 % dans l'agroéquipement français alors qu'il est en baisse de 6,9 % dans l'industrie dans son ensemble. Les entreprises de l'agroéquipement étant de petite taille et le plus souvent mono-site, celles-ci seraient donc moins enclines à délocaliser.
Axema a également présenté une projection concernant les ventes de robots agricoles sur le marché français à horizon 2035. Dans 17 ans, les robots devraient représenter la moitié des ventes d'agroéquipement en France, estime Axema, contre quelques pourcents actuellement. Selon ces projections, la France serait légèrement moins robotisée que la moyenne mondiale (58 %). La principale différence se situe sur le segment des tracteurs autonomes, qui ne représenterait que 20 % du marché des robots en France, contre 42 % dans le reste du monde.

MR

Groupama

La prévention contre le vol dans les exploitations agricoles

Groupama se mobilise pour aider ses sociétaires à analyser leurs risques de malveillance afin qu'ils bénéficient gratuitement d'une étude et de conseils personnalisés. Un sociétaire, bénéficiaire des conseils de prévention, nous livre son expérience personnelle.

Comment avez-vous connu le service Prévention de Groupama ?
«Suite à des cambriolages perpétrés autour de mon exploitation, j'ai contacté mon conseiller Groupama qui m'a mis en relation avec le chargé de prévention de mon secteur».
Que vous a apporté le chargé de prévention ?
«Nous avons effectué une analyse de vulnérabilité des bâtiments de l'exploitation, en tenant compte des protections que j'avais déjà mises en place.
Avec son expérience, le chargé de Prévention m'a indiqué les points faibles qui peuvent être efficacement renforcés en insistant particulièrement sur les protections mécaniques».
De quoi s'agit-il ?
«De tous les moyens physiques qui vont dissuader ou freiner la tentative d'intrusion (clôture du site, portails, portes, etc).
La difficulté dans les bâtiments agricoles c'est de pouvoir fermer efficacement toutes les portes des hangars qui en sont équipés.
Nous avons donc convenu pour la protection des matériels sensibles, de réaliser un local sécurisé à l'intérieur d'un hangar».
Comment avez-vous procédé ?
«J'ai réalisé un local en parpaings avec une dalle béton en plafond. Il est fermé par une porte blindée et une serrure multipoints portant le label A2P.*
Je remise à l'intérieur tout mon matériel sensible au vol, la coupure électrique de la pompe de la citerne de carburant, ainsi que les clefs de mes véhicules».
* Il peut s'agir également d'un container métallique.

Avez-vous mis en place un système de détection d'intrusion*?
«Oui, dans un second temps. Il détecte toute intrusion dans le bâtiment avec un report vers mon téléphone.
Le chargé de prévention de Groupama m'a indiqué le type de matériel à installer pour éviter des déclenchements intempestifs».
* Activeille, notre partenaire certifié APSAD pour la détection d'intrusion et la télésurveillance

Recommanderiez-vous l'aide du service de prévention de Groupama ?
Oui, car je ne savais pas qu'il y avait des normes de qualité pour les serrures et les alarmes.
Grâce aux conseils avisés de Groupama, j'ai pu investir dans du matériel vraiment efficace et ainsi mieux me protéger contre les vols sur mon exploitation.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA

▶ Des professionnels à votre service



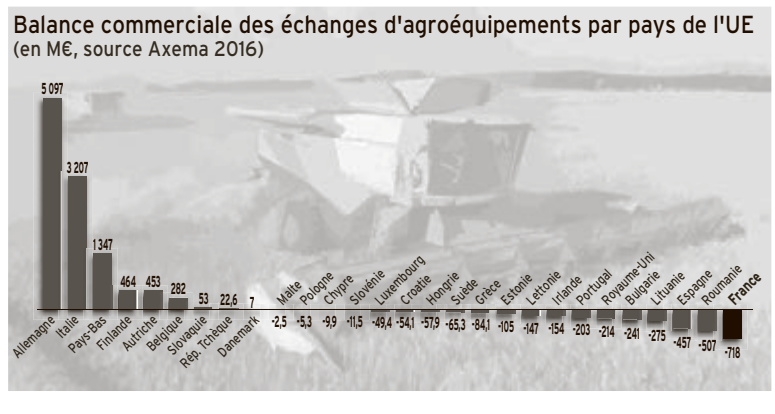




Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ En image

Agroéquipements : la France est l'un des pays les plus déficitaires de l'UE



Avec un solde négatif de 716 millions d'euros, la balance commerciale française sur le marché de l'agroéquipement est la plus déficitaire d'Europe en 2016. Et la quatrième la plus déficitaire au monde, a indiqué le syndicat des fabricants d'agroéquipements (Axema), le 10 avril. Symbole de ce déficit : les moissonneuses-batteuses. La France est le premier producteur de blé en Europe, mais ne compte pas d'usines à moissonneuses-batteuses sur son territoire. Les points forts de la France sont les presses et matériels de fenaison, de manutention, de semis, de fertilisation et de vinification. Ce déficit de la France est particulièrement marqué dans ses relations commerciales avec trois pays : l'Allemagne, avec qui le déficit atteint 695 MEUR, l'Italie (312 MEUR) et la Chine (193 MEUR). En 2017, le déficit de la France s'est résorbé, à 281 millions d'euros, notamment sur le marché des tracteurs qui est l'un des plus déficitaires, avec les machines d'entretien d'espaces verts. Quid de 2018 ? Historiquement, le déficit est d'autant plus fort que le marché est porteur, rappelle Frédéric Martin, président d'Axema. La reprise du marché français annoncée pour 2018 (+5 %) n'est peut-être pas de bon augure.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 08/05/2018	Bourg-en-Bresse 08/05/2018	St-Christophe-en B. 02/05/2018	National 09/05 au 15/05/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,75 €	5,09 €
	R	3,35 €	3,35 €	3,55 €	3,43 €
	O	3,20 €	3,10 €	-	3,21 €
Vaches mixte (M)	R	3,15 €	-	-	3,15 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,20 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,84 €
	P	2,70 €	2,60 €	-	2,60 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,30 €	3,92 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,66 €	3,42 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,17 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	3,00 €	2,76 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **15/05/2018**

Effectif total: 499 - Nombre d'invendus: 92%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS							
	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	200-250	3,13 €	3,45 €	3,19 €	-
			250-300	2,98€	3,12 €	3,05 €	-
			300-350	2,78 €	3,14 €	2,97 €	-
			350-400	2,76 €	2,94 €	2,87 €	-
			400-450	2,72 €	2,98 €	2,84 €	-
		R	200-250	3,04 €	3,18 €	3,14 €	-
			250-300	2,96 €	3,10 €	3,05 €	-
			300-350	2,69 €	2,89 €	2,80 €	-
			350-400	2,69 €	2,78 €	2,76 €	-
	F	U	200-250	2,61 €	3,04 €	2,74 €	-
			250-300	2,63 €	2,85 €	2,72 €	-
			300-350	2,59 €	2,94 €	2,68 €	-
			350-400	-	-	-	-
		R	250-300	2,43 €	2,47 €	2,46 €	-

BROUTARDS : L'offre est de qualité globalement inférieure, répartie entre les derniers lots de stabulation et les premiers lots qui sortent des herbages. Les transactions sont donc un peu plus décousues avec des cours facilement reconduits en corrects et en supérieurs, et une ambiance un peu plus calme en moyenne marchandise. **LAITONNES :** Constat identique

Effectif total: 314 - Nombre d'invendus: 92%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS					
M	U	350-400	2,67 €	2,95 €	2,81 €
		400-450	2,73 €	2,84 €	2,78 €-
		450 - 500	2,63 €	2,80 €	2,71 €-
		500 et +	2,55 €	2,65 €	2,63 €
	R	300-350	-	-	-
		400-450	2,55 €	2,64 €	2,60 €-
F	U	300-350	-	-	-
		350 - 400	2,46 €	2,69 €	2,59 €
		400 - 450	-	-	-
	R	350-400	2,25 €	2,34 €	2,28 €
		400-450	-	-	-
		450 et +	-	-	-

TAURILLONS: L'offre est de qualité globalement inférieure, répartie entre les derniers lots de stabulation et les premiers lots qui sortent des herbages. Les transactions sont donc un peu plus décousues avec des cours facilement reconduits en corrects et en supérieurs, et une ambiance un peu plus calme en moyenne marchandise. **GENISSES :** Constat identique

Effectif total: 441 - Nombre d'invendus: 98%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE				
VACHES CHAROLAISES GÉNISSES - TAUREAUX						
F	E	- 5 ans	2,09 €	2,77 €	2,25 €	-
		5 à 10 ans	2,10 €	2,86 €	2,29 €	-
	U	- 5 ans	1,88 €	2,14 €	2,05€	-
		5 à 10 ans	1,84 €	2,15 €	1,99 €	-
		+ 10 ans	1,79 €	2,06 €	1,86 €	-
	R	- 5 ans	1,75 €	2,23 €	1,87 €	-
		5 à 10 ans	1,69 €	1,86 €	1,78 €	-
		+ 10 ans	1,97€	2,22 €	2,08 €	-
	O	- 5 ans	-	-	-	-
		5 à 10 ans	-	-	-	-
		+ 10 ans	-	-	-	-
	E	24 à 36 mois	2,16 €	3,53 €	2,53 €	-
	U	24 à 36 mois	1,97 €	2,22 €	2,08 €	-
	R	24 à 36 mois	1,74 €	2,02 €	1,88€	-
	Vaches suitées		-	-	-	-
M	U	+ 500 kg	1,72€	2,05 €	1,84 €	-

VACHES / GENISSES 30 MOIS : De bons apports cette semaine dans toutes les catégories du à la fermeture du marché la semaine dernière. Les acheteurs son tous au rendez vous. Les vaches herbagères sont demandées par les acheteurs. Celles-ci réhaussent les cours. Présentation de qualité dans l'ensemble.

TAUREAUX : Demande toujours présente avec une belle présentation de taureaux avec des cours attractifs.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 22/05/2018

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (210)		
Broutards		
205 à 375 kg	690 - 1050	2,73 - 3,39
400 à 480 kg	1070 - 1300	2,69 - 2,87
Taurillons d'herbe		
470 à 550 kg	1250 - 1360	2,01 - 2,94
Laitonnes		
255 à 395 kg	690 - 1010	2,50 - 2,87
Génisses		
370 à 420 kg (16-24mois)	-	-
475 à 590 kg (24-36mois)	920 - 1250	1,80 - 2,12
Taureaux		
570 à 1200 kg	1070 - 2380	1,76 - 1,90
Vaches		
Vaches légères	660 - 1130	
Vaches entre deux	1140 - 1350	
Vaches lourdes	1360 - 1660	

Fortes demande en broutards et taurillons d'herbe entrainant une progression des tarifs.
Placement rapide en laitonnes et génisses d'export, cours fermes.
Commerce plus actif en taureaux.
Apports importants en vaches maigres avec de nombreux sujets herbés et qualifiés IBR permettant une vente quasi globale à des tarifs plus fermes.

Prochain marché le lundi 28 mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 16/05/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 201 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais							
	M	U	200 - 250	3,01 €	3,35 €	3,18 €	-
			250 - 300	2,89 €	3,04 €	2,96 €	-
			300 - 350	2,63 €	2,99 €	2,85 €	-
			350 - 400	2,75 €	3,03 €	2,89 €	-
			400 - 450	2,68 €	2,85 €	2,74 €	-
	F	U	200 - 250	-	-	-	-
			250 - 300	2,33 €	2,88 €	2,55 €	-
			300 - 350	2,28 €	3,16 €	2,53 €	-

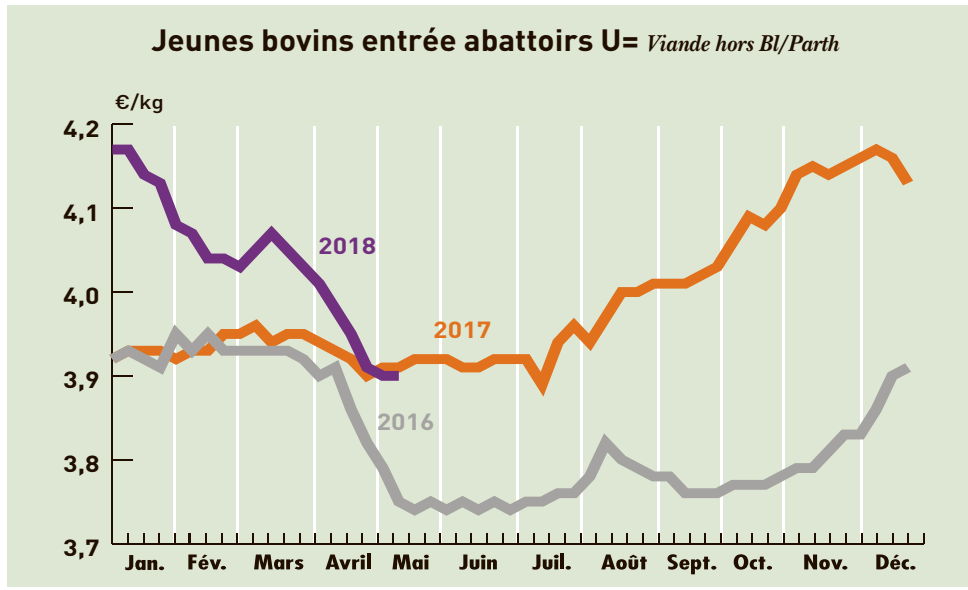
Forte demande cette semaine en toutes catégories. Les cours sont fermes à haussiers avec une vente active.
Laitonnes: la présentation de sujets en catégories + 300kg plus importante, permet une hausse des cours après plusieurs semaine compliquées.

Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 07/05 au 13/05/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,90 €	3,70 €	-			
Races mixte		-	3,61 €	3,60 €	3,58 €	-	
Races lait					-	-	3,21 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,10 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,96 €	3,84 €	3,71 €	3,50 €	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,95 €	3,82 €	3,66 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,38 €	-	3,30 €	
Races lait					-	-	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,62 €	4,20 €	3,93 €	3,81 €			

Tendance : offre importante en JB et limitée en vaches.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 07/05 au 13/05/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,93 €	3,91 €	3,87 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,50 €	4,06	3,88 €	3,56 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,93 €	3,84 €	3,71 €				
Races mixte					3,38 €	3,35 €		
Races lait						-	2,91 €	2,88 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,66 €	4,45 €	4,22 €	3,95 €				

Tendances SEM. 21/2018

Bovins de boucherie

Cette nouvelle semaine écourtée est accompagnée d'un soleil rayonnant, mais également d'un mouvement massif de population vers les plages, car nombreux sont ceux qui ont bénéficié du pont de la Pentecôte pour avoir un petit avant-goût des vacances d'été. Le démarrage de la saison estivale sur la Côte d'Azur est timide avec une clientèle qui profite pourtant d'une avant saison très favorable. Au niveau commercial, les abatteurs ne manquent de rien pour cette dernière semaine écourtée avec des tarifs sans évolution dans les femelles haut de gamme ou de qualité bouchère. Dans les bonnes Charolaises de moins de 5 ans et les réformes allaitantes de choix secondaire, les transactions bénéficient du recul de l'offre avec des tarifs plus fermes. Les premières femelles sorties d'herbage font leur apparition. Ces animaux ont la préférence des abatteurs pour leur qualité d'engraissement. Dans les réformes laitières, les tarifs restent positifs pour cette semaine écourtée de la Pentecôte avec peu d'offres. En jeunes bovins, l'équilibre offre/demande n'apporte pas de mouvement tarifaire, mais les niveaux pratiqués sont insuffisants pour couvrir les coûts de production.

Broutards

Les disponibilités saisonnières restent modestes et juste suffisantes pour satisfaire les besoins à l'exportation. Le commerce est fluide avec des tarifs qui se stabilisent à des niveaux très convenables dans les jeunes mâles Charolais, Limousins ou Croisés vaccinés d'automne. La demande est soutenue dans les mâles et femelles, herbés. La marchandise de second choix s'écoule sans trop de difficulté sur l'Espagne, mais le commerce reste compliqué dans les animaux de moindre conformation. Les échanges sont réguliers avec des cours stables dans les bonnes femelles exportées vers l'Italie. Pas de changement dans les ordinaires vers l'Espagne, mais le tri est sévère dans les non-vaccinées.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tendance est à la fermeté des prix dans les veaux Holsteins, Abondances et Montbéliards avec des intégrateurs qui peinent à garder la maîtrise du marché face à la faiblesse de l'offre. Les croisés laitiers se stabilisent. La vente est régulière avec une bonne tenue des prix dans les Charolais ou les bons croisés viandés U de conformation, mais les ordinaires restent suffisamment offerts et les tarifs restent discutés. ■

Laurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 16/05/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 139 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,95 €	2,51 €	2,07 €	+0,06
			5 à 10 ans	1,71 €	2,12 €	1,88 €	+0,02
			+ 10 ans	1,55 €	1,93 €	1,83 €	+0,03
Génisses	F	U	24 à 36 mois	1,92 €	2,96 €	2,13 €	-

Les apports plus conséquents cette semaine avec une demande toujours soutenue favorise une hausse en toutes catégories. Les vaches maigres sont toujours très recherchées.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **14/05/2018**

Effectif total: 294 - Taux de vente: 100%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
		U	de 32 à 38 kg	3,25 €	3,88 €	3,61 €	-0,03
			de 38 à 44 kg	3,52 €	3,95 €	3,68 €	+0,09
			> 44 kg	-	-	-	-
			> 50 kg	-	-	-	-
		R	de 32 à 38 kg	3,11 €	3,48 €	3,36 €	+0,17
			de 38 à 44 kg	3,16 €	3,55 €	3,30 €	+0,17
			de 44 à 50 kg	-	-	-	-
Effectif total: 157 - Taux de vente : 100%				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M		(M)	0,99 €	1,67 €	1,23 €	+0,14
	F	U	< 60 kg (F)	-	-	-	-
			> 60 kg (F)	1,20 €	1,66 €	1,44 €	+0,11
		R	> 60 kg (F)	1,10 €	1,41 €	1,26 €	+0,10
		O	< 60 kg (F)				
Effectif total: 48 - Taux de vente : 58%				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 à 38 kg	3,10 €	3,32€	3,21 €-	
			38 à 44 kg	2,73 €	2,81 €	2,76 €-	
			> 44 kg	-	-	-	
		R	38 à 44 kg	-	-	-	
Effectif total: 10- Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	26 €	46 €	36 €	+13,00

Dans toutes les catégories, on constate que l'offre est nettement inférieure aux besoins. Les acheteurs sont nombreux, et les cours enregistrent une nouvelle hausse, en agneaux comme en brebis

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 22/05/2018*

Ovins : 186	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	106 - 135	2,00 - 2,79
Agneaux laitons	122 - 150	3,00 - 3,57
Brebis	35 - 98	0,66 - 1,13

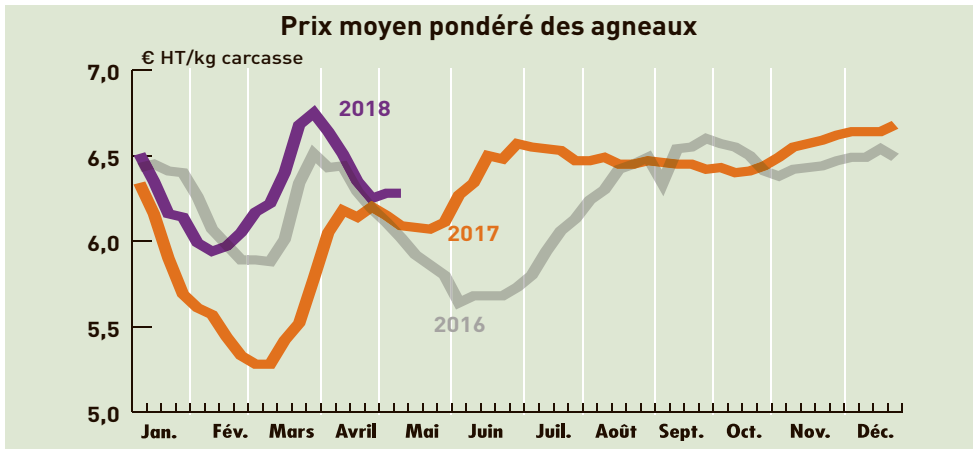
Apports plus importants et de bonne qualité en agneaux laitons. Vente globale à des tarifs fermes.
Prochain marché le lundi 28 mai aux horaires habituels.

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 07/05 au 13/05/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,62 €	5,86 €
Couvert	16 -19 kg	6,84 €	6,59 €	5,75 €
Gras	13 -16 kg	-	-	5,77 €
Gras	16 -19 kg	-	5,481 €	5,23 €

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)*
Cotations FranceAgriMer du 07/05 au 13/05/2018

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,28 €	7,52	2,24 €



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 07/05/2018 au 13/05/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,08	7,06	6,34	-	-	-	-
	Var.		-0,16	-0,14	-0,13				
	R	6,73	6,79	6,70	-	6,58	6,56	6,47	-
	Var.	-0,05	-0,07	-0,05		-0,11	-0,13	-0,20	
	O	5,53	5,48	-	-	5,91	5,85	-	-
	Var.		-0,27			-0,07	-0,12		
3 (couverts)	U	-	6,94	6,92	6,08	-	6,76	6,61	5,87
	Var.		-0,11	-0,09	-0,08		0,03	-0,01	
	R	6,62	6,63	6,53	6,03	6,66	6,58	6,28	5,75
	Var.	-0,02	-0,06	-0,04	0,11	0,11	0,12	0,09	-0,06
	O	5,85	5,91	5,91	-	5,86	5,72	5,71	-
	Var.	-0,52	-0,11	0,09		-0,15	-0,07	0,06	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,53	5,29	-
	Var.						-0,24	-0,17	
	O	-	-	-	-		5,41	-	-
	Var.						0,06		

Zone sud : Application du réseau. Marché saturé.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

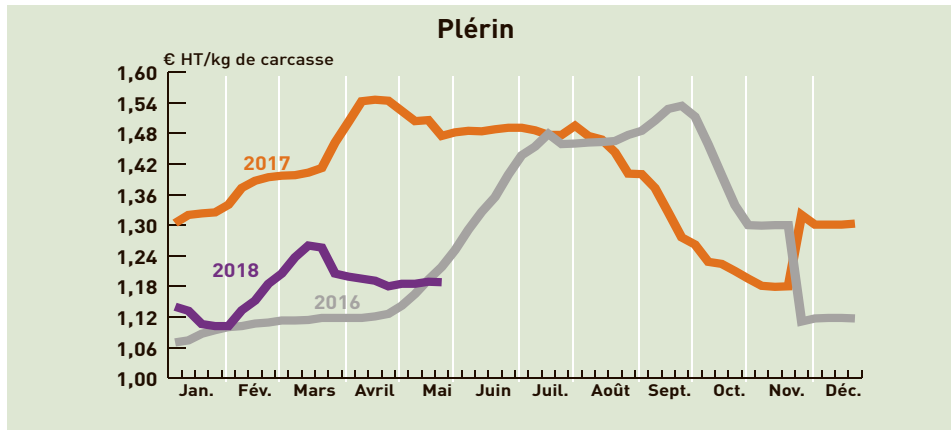
INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 22 mai 2018) :
Marché actif avec peu de sorties, ce qui tire les cours à la hausse

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 615 porcs présentés) *Cotations du lundi 14 mai 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,189 €**



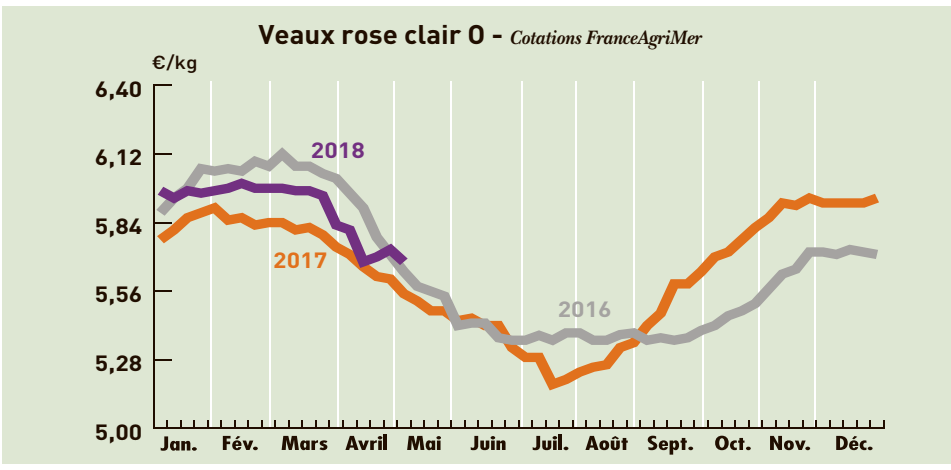
Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 20/04 au 26/04/2018*

1,43 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 07/05 au 13/05/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,75 €	-	-
U	-	7,35 €	5,69 €	-
R	-	6,23 €	4,78 €	4,18 €
O	-	5,68 €	4,45 €	3,43 €



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 14/05 au 20/05/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	893	Très bonne demande en montbélliards lourds espagnol. l'offre abondante favorise le tri des intégrateurs.
La Talaudière	645	Plus d'apports, vente plus facile.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	250	-19
Femelles	168	-6
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	170	- 8,00

Caprins

(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 07/05 au 13/05/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,62 €	5,86 €
Couvert	16 -19 kg	6,84 €	6,59 €	5,75 €
Gras	13 -16 kg	-	-	5,77 €
Gras	16 -19 kg	-	5,481 €	5,23 €

Céréales

Marché du 08 mai 2018

N: Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2017**			
Sud Côte d'Or	meunier	mai-juin	148	T C
	fourrager	mai-juin	143	N C
Nord Côte d'Or	meunier	mai-juin	150	N C
	fourrager	mai-juin	145	N C
Aube	meunier	mai-juin	150	N C
	fourrager	mai-juin	146	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	62/63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	mai-juin	140	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2018**			
Aube	62/63 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2017**			
Aube		mai-juin	149	N C
Côte d'Or		mai-juin	152	V C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		mai-juin	152	V C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Côte d'Or	fourrager	mai-juin	170	N C
Yonne	fourrager		inc.	C
Aube	fourrager		inc.	
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2018**			
Aube	18% 1ère main	12 de mai	172	V
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	6 mm 1ère main	mai	157	V
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2018**			
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	157	V

Matériel

Tracteur

01 - Vds PNS état neuf 210/95 R44 + jante + cerclage PNS avant TRA 600/19 + jante PNS avant TRA 750/16 + jante tout le lot bon état
✆ 06 11 15 31 33

18 - Vends tracteur New Holland - broyeur - herse - charrue, le tout en très bon état.
✆ 06 87 92 74 67.

18 - Vends tracteur Case 115 ch, 6.900 h, 2006, bon état avec chargeur Quick 970, très bon état (cause retraite).
✆ 06 42 45 52 97.

38 - Vends tracteur Massey Ferguson 122 8 SNMY 25 cv embrayage à voir : 2200 euros, faucheuse .
✆ 04 76 07 53 98 20 h

38 - Vds Claas Arion 640, 2009, 5300 h, rel. av pdfav 4de av 540- 65R28, AR 650-65R38 clim.
✆ 06 10 98 40 33

71 - Vds tracteur Fendt, 410 Vario, 4 roues mot., an 2005, relevage av., pont susp., pneus neufs, T.B.E., prix 40.000 euros HT.
✆ 06 85 54 80 24

71 - Vds enjambeur Bob M40, an 71, charrues + rogneuse + semoir interligne, dans l'état, 2.300 Ð.
✆ 07 77 20 51 02

Travail sol

18 - Vds charrue Goizin prestige, 6 socs, portée, non stop hydraulique, très bon état. 2015.
✆ 06 50 17 45 84.

38 - Vends charrue Vogelnoot 5 corps 2014 varilarge clair voie sécu. hydro roue arrière large : 15000 euros HT.
✆ 06 18 41 35 21

Récolte

01 - Vds round baller New Holland BR 560A année 2006 poids total 2800 kg poids vide 2240 kg pick up 2m filet ficelles prix 7000 euros
✆ 04 74 51 72 56 ou 06 72 41 94 95

07 - Vds cse cess activité remorque 10T, flèche ressort, kit ensilage fourrage état neuf
✆ 07 82 92 21 40

- 1 Faucheuse Kuhn, GMD 602. TBE
- 1 Faneuse Fella, 5,4 m. État neuf.
- 1 Andaineuse Fella, 4,5 m. TBE.
- 1 Faucheuse JF 3,2 m. Lamier neuf.
- 1 Andaineuse Tonnuti Raptor 12.

06 72 88 02 42

21 - VENDS presse HD Welger canal 80 x 70, révisée, 16 000 euros (réf. 200C)
✆ 03 80 51 87 65 HR

26 - Vends presse a balle rondes Galienani modèle GAV 6 année 2008 bon état
✆ 06 42 81 20 72

38 - Vds ramasseuse à noix Cacquevel type 1550 : 4700 euros, épandeur à fumier surbaissé an. 2006 Roche : 7500 euros tra IH 4 rm an. 1981 : 6700 euros, Presses BR Callignani 9120 : 4900 euros TBE.
✆ 06 71 80 58 52

76 - Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ 06 21 49 50 89.

Traitement

39 - Proche Salins-les-Bains. Vds giro-andaineur Kuhn 4,1 m de travail, essieu tandem, bon état (2005) 1 900 euros. Vds autochargeuse Strautmann 36 m3, bon état 1 800 euros
✆ 06 19 69 60 55

Irrigation

69 - Vds 28 tuyaux Galva TBE. Diam 100/6 ml.
✆ 06 74 19 37 41

Cave

84 - RECH. mat. occas. : 3 cuves de vinification rouge, fibre ou acier, chapeau flottant (2 ex. en 30 à 50 HL + 1 en 20 ou 30 HL), 1 cuve tampon de 30 ou 40 HL, 1 cuvon de 5 à 10 HL, 1 petite pompe, 2 tuyaux de raccordement des cuves (2 x 5 à 6 m) en diam. 40 ou 50, 1 pressoir pour vin rouge (à cliquer, Vasselin, ..), 1 errafloir – égrappoir, 1 bac de 100 L, 1 petite étiqueteuse, 1 petite encapsuleuse. Nous appeler
✆ 06 88 17 42 76

Agri. divers

07 - Vds tr 48 cv + mat fen + divers mat
✆ 04 75 30 10 32

18 - Vends semoir monosem tournesol maïs, équipé engrais et miere 4 rangs - presse Gallignani RB21 - pulvérisateur 800 l, 12 m. Plus divers petits matériels
✆ 06 18 70 87 31.

18 - Vds pulvé Caruelle, traîné, 12 m, bon état, 1.000 euros - nourrisseur à veau Carrat, 300 euros.
✆ 06 14 40 22 10.

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vends remorque de voiture SOREL année 1998 PTAC 500 kg PV 280 kg prix 500 kg
✆ 06 74 26 27 08

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vends faucheuse Claas disco 250 année 2010, bon état.
✆ 06 87 55 31 22

38 - Vends salle de traite 2x5, dal dac tank lt 4000 l compteur lait décrochage Melotte.
✆ 06 11 69 25 60

38 - Vend pirouette Kuhn 4 toupies repliage manuel et rateau faneur JF.
✆ 06 17 36 91 02

38 - Vds faucheuse, pirouette, andaineur, charrue, herse, semoir engrais et grains sulfateuse.
✆ 06 78 38 62 72 HR

38 - Ramasseuse à noix copie Rousset 7000 euros, ventilateur avec brûleur pour séchage noix : 1200 euros.
✆ 06 84 45 08 41

38 - Vend extirpateur 10 sacs larger 2m80 conviendrai avant et après les labours, Vend herse neuve en fer largeur 1m40, vend cuve à gasoil sur pied 2000 litres.
✆ 04 76 07 10 88

69 - AV remorque monocoque Gourdon roues 15-22-5 - Equipement ensillage type RMG 70 année 2005 TBE 3500 euros - Pipeline 4 griffes pompe à vide RPS 800 pompe à lait Tout inox diamètre 40 TBE.
✆ 04 74 26 32 89

71 - VENDS andaineur Claas Liner 3905, 1 800 euros, - girofaneur GF 4000 TM, 4 toupies, 1 000 euros. Affaire exceptionnelle (réf. 2002)
✆ 06 33 60 15 96

71 - Vds cse cess, enrubanneuse Vicon BW 1100, cde à distance, TBE.
✆ 06 88 59 16 46

89 - VENDS herse Foucher 4 m. lourde, - moulin à farine Law, 380 (réf. 2003)
✆ 03 86 74 78 02

89 - VENDS tracteur MF 3610, année 1989, 9 800 H, pneus 10%, 6 000 euros, - bétaillère Mazeron 4.60 m., 1995, 2 000 euros (réf. 21VB1)
✆ 06 79 42 85 19

Elevage

69 - Vds cureuse fossé Fissore 1000 euros et distributeur engrais Kuhn 1700 euros. Matériel bon état.
✆ 04 74 66 91 71

69 - Vds cureuse fossé Fissore 1000 euros et distributeur engrais Kuhn 1700 euros. Matériel bon état.
✆ 04 74 66 91 71

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Master bétaillère 120 DCI, 120 cv, 01-2003, 1ère main, en parfait état, distribution OK, facture d'entretien, CT OK, prix 10950 euros
✆ 06 87 05 63 94

01 - Vds Doblo 105 cv attel. clim CT 2018 freins embrayage distribution 246 000 km 2450 avec TVA
✆ 06 03 62 57 03

26 - Cherche camion 6x4 26T polybenne en TBE
✆ 04 75 53 64 22 HR

Tourisme

69 - Vend Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ 04 78 19 62 00

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds maïs ensilage + enrubannage luzerne + foin.
✆ 06 82 29 74 85

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

58, VENDS SON, REMOULAGE
pour animaux
MOULIN D'ARON
03 86 58 35 54

38 - Vends 32 tonnes de très bon foin naturel de prairie br année 2017.
✆ 06 89 09 72 67

Pépinière

01 - Vds grumes chêne coupe 1 an et 2 ans pour chauffage faire offre
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds grumes acacia coupe janvier et 1 an faire offre
✆ 06 82 07 33 68

Propriété

39 - Vds exploitation lait AOC Comté Morbier 250 000 l. Bât., cheptel, matériel, location terres
✆ 03 84 51 33 06 le soir

58 - Dispo. 11/2019 exploitation + bâtiments + maison, TBE, 310 000 euros (expertisés), env. 20 ha X 3 000 euros, drainage 20 000 euros + 110 ha en location (réf. 200D)
✆ 06 06 68 29 78

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

70 - Ferme certifiée AB, à réserver parcelles à faucher ou à faire à moitié prairies naturelles et artificielles non inondables. Parcelle de 3 à 35ha.
✆ 06 82 34 19 31

Divers

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux, etc...travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

38 - Vends cuve à fuel 500 litres sur pieds avec robinet.
✆ 06 74 77 72 82

38 - Cherche poste clôture électrique et canon à gaz.
✆ 06 71 10 19 10

42 - Vds tank Serap 3 000 L, 2014 + Génisse Moxvos, terme Ins. Ch.
✆ 04 77 28 61 35 HR

42 - Vds tract. John Deere 920, andaineur Kuhn 3m, faucheuse Kuhn 2m, ratelier Cornadis Poteau.
✆ 04 77 28 65 23

69 - Vds pneus 205 65 13 neufs et 2 sièges complémentaires 806.
✆ 06 70 39 11 62

71 - Vends piquets d'acacia en 2 m, appointés. Livraison possible.
✆ 06 87 84 30 13

71 - Sculpteur recherche de gros cèdres morts (diamètre minimum de 80 cm, morts sur pied, chablis, découpés en billons...). Se déplace dans toute la France si le sujet en vaut la peine. Contactez Philippe Bray par courriel à hilcreation3@yahoo.fr
✆ 06 80 44 08 93

Location

Autre

21 - RECHERCHE location de logement pour 2 stagiaires du 01/06/18 au 05/08/18 proche du Parc Samà (à proximité de Cambrils en Espagne) réf. 180A
✆ 06 32 32 02 07

Offre

Emploi

07 - Expl agricole à St Genest Lachamp 07 cherche un salarié du 15 juin au 15 novembre production PAM ovins châtaignes
✆ 06 33 30 98 55

18 - Exploitation d'élevage bovin inscrit et ovin, secteur vallée de Germigny, propose un contrat d'apprentissage niveau BTS ou BAC PRO, permis voiture nécessaire.
✆ 06 82 25 17 13.

21 - CHERCHE apprenti en polyculture élevage, nourri et logé à partir du 1er août (réf. 2101)
✆ 06 82 44 28 60

70 - SAS Michaud Denis, recherche chauffeur tracteur télescopique pour saison récolte. Un chauffeur poids lourd même retraite pour 1 mois.
✆ 06 80 00 11 56

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services













OFFRE D'EMPLOI
SARL BASSET JM

POUR LE SITE DE CHANNES
- Vendeur matériel agricole H/F (dép. 21 & 89)
- Mécanicien agricole H/F

POUR LE SITE DE POLISOT
- Mécanicien agricole H/F

Contact : Jean-Michel BASSET
06 80 60 03 17 - direction@bassetjm.com

74 - Le Centre d'élevage de Poisy (Haute-Savoie, 5 km d'Annecy), recherche un salarié pour rejoindre son équipe de formateurs/moniteurs. Sa mission : former des jeunes (adultes majoritairement) à la maintenance matériel et bâtiments, soudure, conduite de tracteurs - assurer la maintenance du matériel agricole et des bâtiments du Centre - participer aux travaux saisonniers : semis, labours, fenaison... Son profil : formation ou expérience agricole souhaitée - motivation et aptitude à transmettre du savoir - capacité à travailler en équipe et au reporting - organisé, rigoureux, sens pratique et prise d'initiatives. Conditions : CDI avec période d'essai. Poste à pourvoir au 01/07/18. Localisation : Poisy. Candidatures reçues jusqu'au 31/05/18.
✆ MAIL direction@elevage-poisy.org

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

21 - RECHERCHE battage moisson 2018, CR 8070, 7.60 m., coupe colza, Sud 21 - Nord 39 (réf. 1705)
✆ 06 86 00 02 01

84 - Amine Agri ETA 20 ans exp. propose ses services pour ramassage fruits et éclaircissage. Travail encadré, soigné. Siren 451 147 177.
✆ 06 27 51 46 61

Animaux

Bovin

01 - Vds veaux femelles Holstein 2 mois taureaux étrangers
✆ 06 17 79 82 75
ou 04 74 30 95 59

07 - Vends mâle Limousin né le 31.01.2017 écorné docile manipulé au licol TGS INDEM IBR
✆ 06 75 86 11 08

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, pour vaches et pour génisses dont 3 issues d'IA, vêlages faciles, 2 Hiver et 1 Castor, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ 06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vds 12 taureaux limousins, sevrés, non inscrits, 1.500 euros.
✆ 06 14 40 22 10.

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : mâles (16 mois) et génisses 1 an et 2 ans (prêtent à saillir), origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 150C)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc) - 06 67 58 18 03 (Michel) 06 74 69 62 41 (Bertrand)

21 - Elevage HBC Vends 2 taureaux 18 mois, First - Cluedo, - 10 vaches suitées avec veau d'un mois, IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 200B)
✆ 06 15 28 77 63

25 - Race MONTBELIARDE vend ou échange vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 100A)
✆ 03 81 50 46 81 06 82 66 55 60

38 - Vends 2 génisses agri biologique à terme fin juillet une Holstein et une croisée Holstein/ Montbéliarde indemn IBR : 1500 euros
✆ 06 73 39 97 45

38 - Vends reproducteurs Charolais 18 mois Gaec de Navoux.
✆ 06 16 85 50 52

39 - Vds taureaux limousin reproducteurs 30 mois et 18 mois inscrits au HBL garantie sanitaire pos. livraison
✆ 06 26 20 05 40

42 - Vds génisses Mb ou 66 vêlage 20-25 juin, vaches en lactation ou taries, terme juillet.
✆ 06 85 69 36 66

42 - Vds génisses Prim'holstein pleines bio. Une terme juin, race pure - une terme juillet race pure - deux terme août croisées limousin. Vente cause surnombre.
✆ 06 69 71 74 23

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10 06 10 09 65 69

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC dont sans cornes, vêlage facile. GAEC Touillon-Moiron (réf. 150E)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS reproducteurs HBC 12 - 16 mois + 1 très bon taureau 2 ans, TGS. SCEA Raymond J.C. (réf. 200A)
✆ 06 81 06 35 07

69 - Vends génisses Montbéliardes terme fin mai - début juin indemnes IBR, contrôle laitier, cause arrêt.
✆ 06 88 83 47 29

71 - Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Vds vaches pleines limousines, tx limousin 12 mois, docile, vel. fac., fin os, nourrit ss maïs, ind. IBR, tx charolais 30 mois IA.
✆ 06 45 27 64 40

71 - Vte troupeau primhosltein, élevage Alain Bonnet, 30 vaches en lactation et 12 génisses gestantes, pointage Upra 83.8.
✆ 06 84 51 71 10

88 - Vends 5 taureaux HBC 18 mois charolais, 1hét. sans corne. Très bonnes qualités, calmes. TGS livr. possible.
✆ Henry R. Tél. 06 76 88 81 45

88 - Vds jeunes vaches BLONDE D'AQUITAINE suitées (très calmes), taureau de 4 ans, jeunes taurillon de 12 mois. Bonne origine, vêlage facile, livraison. Cause retraite. Betaillère V L 2700 kg -
✆ 06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40

89 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 16 - 17 mois HBC pour vêlage facile issus IA ou SN, bon potentiel de croissance dont plusieurs taureaux sans corne, prêt à saillir, TGS, IBR A, livraison assurée. El. Mandron Laurent - Montillot (réf. 140G)
✆ 06 87 16 54 66

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ 06 89 18 05 87 - 06 79 50 15 71 - GAEC CADOUX

Porcin

38 - VENDS PORCELETS toute l'année à partir de 20kg et tous les poids jusqu'au porc finis - nés et élevés sur paille.
✆ 06 83 81 45 79

Chien

07 - Vds chiots Montagne des Pyrénées non lof, mère 250268730094559, nés le 23/03/2018, portée de 10 (5m, 5f) SIREN 509257556
✆ 06 07 42 54 11

71 - A réserver Bouvier-Bernois, non LOF, nés le 14/04/18. 5 femelles, 5 mâles. Mère 250269606494492. Siren 833014582.
✆ 06 30 98 15 84



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
expire fin |__|__|/ |__|__| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87€ HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny
www.scpmcm.com

SELAS BIO MED 21

SELAS au capital de 7 530 872 €
Siège social : 36 rue de la République
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon D 529 204 026

Avis

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 Avril 2018, il a été pris acte de la nomination de Monsieur Bécher CHOKEIR né le 01/11/1987 à Vichy (03), demeurant 4 Rue de la Préfecture – 21000 Dijon, en qualité de directeur général délégué à effet du 2 Mai 2018.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,
Le Président

AL212121526

TRANSFERT DE SIÈGE

ECLOLINK

Société par actions simplifiée
au capital de 26 800 euros,
7, Rue Louise Michel
21000 Dijon,
530 357 581 R.C.S. Dijon.

Aux termes d'un PV d'AGE du 30/04/2018, il résulte que le siège social a été transféré au Parc Tertiaire du Cap Vert, 14 Rue du Cap Vert - 21800 Quétigny, avec effet au 30/04/2018.

Modification des statuts en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL212121516

AXEMICRO SARL PLYD

SARL au capital de 7.622€.
Siège: 2 Rue des Perrières
21000 Dijon,
420 727 430 RCS Dijon.

L'AGE du 05/05/2018 a décidé de transférer le siège au 33E Avenue Jean Jaurès 21000 Dijon. Mention au RCS de Dijon

AL212121559

NEXTBIOTIX

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 2 Rue Henri Rabourdin
78140 Velizy Villacoublay
824 343 214 RCS Versailles

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 27/04/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 67 Rue des Godrans 21000 Dijon.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL212121562

JARDIFLEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 492 euros
Siège social : 5 rue de la Plucharde
21110 Bretenière
434 988 721 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 31 bis rue principale, 21110 Bretenière au 5 rue de la Plucharde 21110 Breteniere et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

AL212121565

WACHO INVEST

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 5 rue Bossuet
21000 Dijon
799 374 954 RCS Dijon

La décision de la gérance du 10/04/2018, a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 10/04/2018 et de modifier l'article 4 des statuts : Ancienne mention : 5 rue Bossuet, Dijon (Côte d'Or) ; Nouvelle mention : 10 rue du Pâquier à 21600 Longvic. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL212121567

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

LES PASSAGES JEAN JAURES

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social :
1 rue des Trois Forgerons
21000 Dijon
514 075 704 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2018, l'associé unique a transféré le siège social à compter de la même date au Parc de Tréville, 11 allée des Mousquetaires, 91810 Vert-le-Grand.

La société sera désormais immatriculée au RCS d'Evry.

La Gérance

AL212121569

SCI SAINT APOLLINAIRE 2007

SCI au capital de 1.000 €
23 avenue de l'Imperatrice,
64200 Biarritz
498105402 RCS Bayonne

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE en date du 19/04/2018, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social à 54 rue de Dijon, 21121 Daix, à compter du 20/04/2018.

Objet : Acquisition administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et plus généralement toutes opérations s'y rattachant ou non,

Durée : 99 ans Radiation du RCS de Bayonne et immatriculation au RCS de Dijon

AL212121575

SCI AVEA CREPEY

L'AGE a décidé, le 29.1.2018, de transférer le siège social de la société SCI AVEA CREPEY, SCI au capital de 307 100€, 8 Rue Brillat Savarin, Avea La Poste, 75013 Paris, 825 189 426 RCS Paris, le 1.2.2018, à Aubaine, Centre De Vacances, 21360, Crepey. Objet : Gestion Immobilière. Durée : 99 ans. Gérance : Association AVEA LA POSTE, sis 8 Rue Brillat Savarin, 75013, Paris, 434 743 480 RCS Paris, représentée par Mr FRESLON Thierry, 8 Rue Brillat Savarin, Avea La Poste, 75013 Paris. La société sera radiée du RCS de Paris et réimmatriculée au RCS de Dijon

AL212121590

MODIFICATION DE STATUTS

STOCK TRANS SERVICE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 64.000 euros
Siège social : Route de Saulon
21220 Gevrey Chambertin
399 635 309 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2018, il résulte la décision, prise à l'unanimité, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme: Ancienne mention : Société anonyme à conseil d'administration /

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.

Administration : - Anciennes mentions : Président du Conseil d'administration et directeur général : Gabriel GER, 22 Rue des Tilleuls – 21220 Saint Philibert.

Administrateur et Directeur général adjoint : Georges GRENIER, 7 Chemin de la Fontaine aux Cayen – 21000 Dijon.

Administrateur : Catherine VERGNAUD, 3 Allée Pablo Picasso – 21000 Dijon

- **Nouvelles mentions** : Président : Gabriel GER, 22 Rue des Tilleuls – 21220 Saint Philibert.

Commissaires aux comptes : le Commissaire aux comptes est resté en fonction : Cabinet FIDAUDIT, Commissaire aux comptes titulaire.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Actions librement cessibles entre associés et ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212121426

SCI DES DUCS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 9 rue Danton
21000 Dijon
801 045 618 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE du 11/05/2018, il a été décidé :

- de modifier la dénomination sociale de la société en « SCI NIKHY ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

- à compter de cette même date de nommer en qualité de gérant en remplacement de M. Jérémie DUVAL et M. David LANDAT, démissionnaire, la société CLEMIE & CO dont le siège social est sis 9 rue Danton - 21000 Dijon.

Pour avis

AL212121563

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/05/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHAUX: Terre à vigne AOC Crémant (un seul lot).

2 ha 00 a 40 ca - La repe: ZD-26(J)-26(K)-26(L)-100[727]

ATTRICOURT:

83a 33ca Vente d'1 bâtiment + matériel + 80ha environ (21) + location dans le cadre d'une reprise globale d'exploitation

DAMPIERRE-ET-FLEE: 6ha 00a 00ca

SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE: 74ha 80a 73ca

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 11/06/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212121587

FINANCIERE FEMINA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Cyrot
21420 Savigny les Beaune
RCS Dijon494 437 734

Modifications diverses

Aux termes d'une délibération en date du 3 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition et de gestion de tous biens immobiliers, y compris des terres agricoles, ainsi que la construction de tou biens immobiliers et leur gestion, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL212121573

SCI DE LA PETITE AUXON

Société civile immobilière
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
Au capital de 287 760 euros
Siège social :
1 rue Masson - 21170 Franxault
448 261 198 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 21 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Dénomination Ancienne mention : SCI DE LA PETITE AUXON Nouvelle mention : SARL DE LA PETITE AUXON Siège social Ancienne mention : 1 rue Masson – 21170 Franxault Nouvelle mention : 9 bis rue de Bresse – 21170 Franxault Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis, La Gérance

AL212121580

ÉTIENNE SAUZET

SARL au capital de 3.000.000€
Siège social :
11, rue Poiseul
21190 Puligny Montrachet
382 485 027 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/04/2018, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son capital, son objet social et sa durée restent inchangés, de nommer en qualité de président, Mme. Jeanine Boillot demeurant rue Charles Rollet 21200 Beaune, mettant fin à ses fonctions de co-gérant, de nommer en qualité de directeur géénéral, Mr. Gérard Boudot demeurant Puligny Montrachet 21190 Meursault, mettant fin à ses fonctions de co- gérant, du maintien des fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la société ETC AUDIT SARL, et suppléant, de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES SAS.

AL212121591

CESSION

CESSION

Par acte SSP en date du 09/04/2018 à Dijon, enregistré au SPFE de Dijon 1, le 27/04/2018, Bordereau 2018 21554, Référence 2018 A 01728, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAS au capital de 106 801 329 €, ayant son siège social à St Etienne (42000) - 1 Cours Antoine Guichard, 428 268 023 RCS St Etienne A cédé à RACH'L, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social à Dijon (21000) - 95 Bd Manzart, 834 721 524 RCS Dijon, un fonds de commerce d'alimentation générale, sis et exploité à Dijon (21000) - 56 Bd Strasbourg, moyennant le prix de 10 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 140 € et aux éléments corporels ou agencement à concurrence de 9 860 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 09/04/2018. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse du fonds vendu avec copie à DISTRIBUTION CASINO FRANCE, Service Juridique Corporate, M. MAPOLIN ou Mme CAVAL, 1 Cours Antoine Guichard 42000 St Etienne.

Pour avis,

AL212121566

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI RIOT

SCI au capital de 2.000,00 €
Siège social : 7 bis place Darcy
21000 Dijon
448 523 886 RCS de Dijon

L'AGE du 12 12 17 a pris acte de la démission de Mme Marie-Françoise VUCHERBONDET, en sa qualité de co-gérante, mais qui reste associée.

Mention au RCS de Dijon.

AL212121583

EARL DOMAINE BACHELET

Société civile
au capital de 373 400 euros
Siège social : Rue de la Petite Issue
21220 Gevrey Chambertin
424 004 547 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2018, la collectivité extraordinaire des associés a décidé : - d'agréer Monsieur BACHELET Nicolas, demeurant 25 rue du clos – 21220 SAINT PHILIBERT, co-gérant de la société pour une durée illimitée, - d'augmenter le capital social pour le porter à 467 200 euros Le tout à compter du 1er mai 2018.

Pour avis, La gérance.

AL212121586

NON DISSOLUTION

ECO MOTOCULTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 2 rue Marie Estivalet
21120 Is Sur Tille
SIREN 533 440 210 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2018, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

AL212121581

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL FRALONICE

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social :
Le Village Puligny Montrachet,
21190 Meursault
384 843 462 RCS de Dijon

L'AGO du 21/03/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2017. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon

AL212121560

SARL VAILLARD

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège : 44 Rue de la République,
21340 Nolay
Siège de liquidation :
44 Rue de la République,
21340 Nolay
452 522 873 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 5 avril 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry VAILLARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

AL212121561

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SARL MARTINS MARC

en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation :
05 impasse des Crêts
21800 Crimolois
517 577 698 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 16 avril 2018, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation, à compter du jour de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le Liquidateur : Monsieur Marc Martins

AL212121568

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/04/2018 constitution de la SASU CDG Projet.

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 18 bd pasteur 21130 Auxonne.

Objet : contrôle, audit, services d'entreprise.

Président : Monsieur Christian Detang, 3 ch. de l'abrevoir 78860 saint-nom-la-breche.

Admissions aux assemblées et droits de vote : chaque associé participe aux AG, une action = un vote.

Clauses d'agrément : cession libre.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL212121473

TISSOT HOPGOOD DEMONT
Société d'Avocats
au Barreau de Chalon sur Saône
16 Boulevard de la République
71100 Chalon sur Saône

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée Beaune Moto Service, par sigle BMS.

Siège Social : 166 Route de Dijon – 21200 Beaune

Objet : Garage. Entretien et réparation autos, motos et cycles, Préparation et accessoirisation de motos et cycles, Vente et pose d'accessoires et pièces détachées pour autos, motos et cycles, Vente de vêtements et produits dérivés, gadgets, cadeaux, bijoux.

Durée : 99 années

Capital : 2.000 euros

Co-Gérance :

- Monsieur Franck CHOUQUER, demeurant 2 Rue des Lavières – Hameau de Bécoup – 21360 Aubaine

- Monsieur Marc LELONG, demeurant 11 Rue du 19 Mars 1962 – 21200 Beaune

Immatriculation : au RCS de Dijon

Pour avis,

AL212121570

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane FRAPPIER, notaire associé de l'Office notarial situé à Cholet (Maine-et Loire), 28 Avenue du Maréchal Foch, le 11 mai 2018, de la société civile immobilière dont

les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : Roz Gouband Martine

Siège social : 5 Rue de Lattre de Tassigny - 21120 Is-sur-Tille

Durée : 99 années.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Capital social : 200.200,00 €.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont Madame Claude Sophie CALLEC-GALEA, née GALEA, demeurant à Angers (49000), 42 Rue Roger Salengro et Monsieur Lucien GALEA, demeurant à Is-sur-Tille (21120), 5 Rue de Lattre de Tassigny.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le notaire.

AL212121571

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/05/2018, il a été constitué une SCI dénommée : PALANIA

Siège social : 7 rue du bief, 21370 Velars-sur-Ouche

Capital : 1.000€ composé exclusivement de numéraire

Objet : Acquisition, location, gestion et administration de biens et droits immobiliers, utilisation d'immeuble au profit des associés

Gérance : Mme Christine HOUBLOUP, 7 rue du bief 21370 Velars-sur-Ouche, M. Franck HOUBLOUP, 7 ruedu bief, 21370 Velars-sur-Ouche, M. Jean-François MICHEL, 5 rue Marie-Antoinette TONNELAT, 21000 Dijon,

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.

Cession de parts : agrément dans tous les cas par décision collective des associés.

AL212121574

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 25/04/18, constitution de la SAS :

Dénomination : OC Pâtiss'services

Capital : 3.000 euros

Siège social : 5 place du Colombier - 21500 Senailly

Objet : fabrication/vente de pâtisseries, viennoiseries, pains, biscuiterie, la prestation de services auprès des professionnels, la vente de confiseries.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : la cession d'actions de l'associé unique est libre

Président : M. Olivier CAVEROT dmt 5 place du Colombier - 21500 Senailly.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis, le Président

AL212121577

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

Maître Maximilien CHANUT, notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à Dijon (21000), 16, Avenue Victor Hugo

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Maximilien CHANUT, notaire à DIJON, le 17/05/2018, de la SOCIETE EN NOM COLLECTIF dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SNC PEJOCES-GUIBAUDET

Siège : DIJON (21000), 8 Place Bossuet, chez la société ALEXANDRE BASSON IMMOBILIER

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au RCS.

Objet : marchand de biens, promotion immobilière, aménageur, lotisseur, achat, vente de tous biens immobiliers.

Capital social : 1.000,00 €

Associés en nom :

1°) La société dénommée ALEXANDRE BASSON IMMOBILIER, société à responsabilité limitée, au capital de 10 000,00 EUR, dont le siège social est à DIJON (21000), 8 Place Bossuet, identifiée sous le numéro SIREN 538 474 180 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON.

2°) La société dénommée HOME XXI, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000,00 EUR, dont le siège social est à DIJON (21000), 1 B Rue Mathurin Moreau, identifiée sous le numéro SIREN 823 221 163 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON.

Gérant : ALEXANDRE BASSON IMMOBILIER et HOME XXI

Parts sociales. Clauses d'agrément : Aux termes de l'article 9 des statuts, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement unanime de tous les associés.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention
Me Maximilien CHANUT

AL212121579

SARL JDTR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUNEUF du 11 avril 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL JDTR

Siège social : Route de Bussière sur Ouche, 21320 Chateauneuf

Objet social : prestations de travaux agricoles, prestations de travaux ruraux, de petits travaux de terrassement et de location de matériel agricole

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Fabien DESSEREY, demeurant à CHATEAUNEUF Monsieur Jérôme DESSEREY, demeurant à CHATEAUNEUF

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis , la Gérance

AL212121582

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une

société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : H.JURIS
Forme : SARL
Siège social : 2 bis rue du Cap Vert 21800 Quetigny
Objet : Exercice de la profession d'avocat
Durée : 99 ans
Capital : 250.000 euros
Gérant : Patrice Cannet demeurant 2 bis place bossuet - 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis,
AL212121592

NIÈVRE

NOMINATION

SAS JUST

**Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
Rue des Minotiers Champ Bailly
Parc d'Activités du Val de Loire
58200 Cosne Cours sur Loire
832 359 160 RCS Nevers**

NOMINATION DIRECTEUR GENERAL
Suivant décisions en date du 10 avril 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de nommer en tant que Directeur Général, Monsieur Romain JUST, demeurant 32 Rue du Grand Champ - 58150 Suilly pour une durée illimitée, et ce à compter du 1er mai 2018.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, La Présidente
AL582121724

TRANSFERT DE SIÈGE

MENUISERIE DAVID

**Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 8 rue du 8 Mai 1945
58230 Montsauche-les-Settons
811 283 480 Rcs Nevers**

Aux termes d'une délibération en date du 4 mai 2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au lieu-dit : le Pré Gaumont - 58230 – Montsauche-les-Settons, à compter du 15 juin 2018.
Pour avis, le gérant.
AL582121598

SCI LA GRANGE DE PASSY

**SCI en transfert au capital de 5000, 00 euros,
C/o Mme JOUANNY et Mr ZWAENEPOEL
n° 8 rue de Vergennes
58400 Varennes Les Narcy,
829 519 719 RCS de Nevers.**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2018, il a été pris acte de transférer le siège social de la SCI, à compter du 17 mai 2018 au 3 route Jean de Chevenon, 58400 Varennes les Narcy. Mention en sera faite au RCS de Nevers.
AL582121723

CONVOCATION

CGACSO

**69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges CEDEX
N° Siret : 350 466 876 00017
APE : 6920 Z**

AVIS DE CONVOCATION
Les adhérents de CGACSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le
mercredi 13 juin 2018 à 14h30 à CGACSO-69 Avenue de Lattre de Tassigny –
18023 BOURGES Cedex, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
· Rapport moral 2017
· Rapport financier 2017
· Rapport du réviseur des comptes
· Rapport spécial sur les indemnités administrateurs
· Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31/12/2017
· Approbation du budget 2018
· Ajustement et indexation des indemnités des administrateurs
AL582121727

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 11 mai 2018, concernant la société: ORC MOTEURS
Il a lieu de lire :
Siège social : 3 route de Mars, Moiry, 58490 Saint Parize Le Chatel
Pour avis.
AL582121718

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)**

CHANGEMENT de REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 17 mai 2018, Monsieur Jacques Stanislas Auguste ANDRE, et Madame Marianne Paulette BOISSELET, son épouse, demeurant à Nevers (58000) 2, Boulevard Victor Hugo. Mariés à la mairie de Pontarlier (25300),le 20 décembre 1967 initialement sous le régime de la régime de séparation de biens aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre DELAMARCHE, Notaire à Levier, le 29 novembre 1967.
Mais actuellement soumis au régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers le 4 décembre 2007.
Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial de la façon suivante :
Adjonction au moyen d'un apport, à la société d'acquêts des droits et biens immobiliers sis à Nevers, 2 Bd Victor Hugo, cadastrés section CP n°168, lots 11, 15, 24, 37,40, 55.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me ROBERT, notaire à Nevers(58000) 10 rue Vauban.
Pour avis.
AL582121729

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE YOPSON

**N° d'agrément : 58-356
RCS Nevers 401 878 988**

Modification
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA «DE YOPSON» à Challuy, réunie le 30 Mars 2018, a décidé
- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 28 Avril 2017,
- de transférer son siège social de Chez Mr Guy BUCAILLE – La Chaume Milour – 58000 Challuy à La Chaume Milour – 58000 Challuy
Le Président de la CUMA
Mr Pierre BISSCHOP
AL582121719

AT2E MEDICAL

**Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 115 000 euros
Siège social
Zone industrielle Champ du Latin
58200 Cosne Cours sur Loire
422386169 RCS Nevers**

TRANSFORMATION EN SAS
Aux termes d'une délibération en date du 17 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé, avec effet au 1er juin 2018 : -d'augmenter le capital social de 100 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital. Le capital social est porté à 115 000 euros - la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Monsieur Jean-Louis GODINOT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Il est nommé Président sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée.
Pour avis, le Président
AL582121722

CESSION

**Maître Aurélie POUVIAUD,
Notaire à Fours (Nièvre)**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aurélie POUVIAUD, notaire à FOURS (58250), le 2 mai 2018, enregistré le 7 mai 2018 au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS 1, dossier 2018 09947 réf.2018N00296, Mr Michel LEPORCQ, immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro 373772380, a vendu à Mr Christophe LETIERS et son épouse Mme Marie-Christine ZWANG, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 820902161, domiciliée professionnellement à Moulins-Engilbert (58290), 10 Place Boucomont, son fonds de commerce de tabacs, loterie nationale loto, montres réveils et autres qu'il exploitait à Moulins-Engilbert (58290), 7 Place Lafayette.
Cette vente a été consentie au prix de QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45.000,00€, avec entrée en jouissance au 2 mai 2018. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître POUVIAUD, notaire à Fours (58250), 13 Route de Decize, où domicile a été élu à cet effet, dans les formes légales dans les dix jours de la publication de la présente cession au BODACC.
Pour avis et mention, Me POUVIAUD.
AL582121596

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

PRODOU

**Société civile
au capital de 453.370 euros
Siège social : 22 Ter chemin des Raimbault
58300 Saint Léger des Vignes
440 231 041 RCS Nevers**

L'assemblée générale du 30 avril 2018 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter du même jour. Monsieur Louis Douhairet demeurant le Château de l'Orbize à Dracy le Fort (71640) est liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social.
L'assemblée générale du même jour a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé de son mandat de liquidateur Monsieur Louis Douhairet et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.
AL582121721

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

SARL BOUCHERIE DU MORVAN

**SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : 13 rue Paul Barreau
58140 LORMES
Siège social de la liquidation :
Chemin de la Grange Billon
58140 LORMES
RCS NEVERS 440 326 221**

Suivant AGE du 30/03/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
L'assemblée a nommé comme liquidateur M. Franck BLANDIN, dmt à LORMES (58140), Chemin de la Grange Billon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à LORMES (58140), Chemin de la Grange Billon.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis.
AL582121725

SCI LA FERRAUDERIE

**En liquidation
Au capital de 37.959,81 Euros
Siège social :
Route de Saint Bonnot
58700 Premery
RCS Nevers 391 387 446**

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2018, enregistrée au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement NEVERS 1, le 27 avril 2018 dossier 2018 09343 référence 2018 N 00268, la collectivité des associés après avoir entendu le rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, le partage de la société et le boni de liquidation, et a donné quitus au liquidateur.
La clôture des opérations de liquidation est fixée au 15 avril 2018.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis Le liquidateur
AL582121728

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL JM PARQUET ;
Forme sociale : SARL ;
Siège social : 13, rue de l'Industrie – 58440 Myennes ;
Objet social : Achat, vente de parquets et de tous produits, matériaux, équipements en lien avec la construction ;
Durée : 99 ans ;
Capital social : 3 000 € ;
Co-Gérance : Mr Jack MORIN dt à Myennes (58) – 7 Bis, rue de l'Industrie et Mme Julie MORIN dt à Myennes (58) – 13, rue de l'Industrie ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance
AL582121594

**SCP GAUTHIER CLERGET,
Notaires associés
à La Charité sur Loire (58402),
37 TER,
Avenue Maréchal Leclerc,
BP 47.**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER&Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à La Charité sur Loire (58402), 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, le 12 avril 2018, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers 1 le 16 avril 2018 dossier 2018 08240 référence 2018 N 00252, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle
Objet : l'activité de marchand de biens - rénovateur, achat revente de biens immobiliers
Dénomination : L'art de l'immobilier
Siège social : Parigny les Vaux (58320), rue des Ouches Lieu-dit Poulanges.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR), divisé en 100 actions de dix euros (10,00 euros) chacune, numérotée de 1 à 100
Apport en numéraire : mille euros (1 000,00 euros)
Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des associés.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
Président : Monsieur Julien MARTIN, demeurant à Parigny les Vaux (58320), rue des Ouches, Lieu-dit Poulanges.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
Emmanuel CLERGET
AL582121597

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SAS POMPES FUNEBRES FROSSARD
Siège social : 9, rue Saint André, 58170 Luzy
Forme : SAS Capital : 7500 Euros
Objet social : Pompes funèbres, marbrerie
Président : Monsieur Thomas FROSSARD demeurant : 6, rue Lafayette, 58170 Luzy élu pour une durée indéterminée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
AL582121599

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/01/2018 il a été constitué une société
Dénomination sociale : RAINBOW AUDI-FORMACONSEIL
Siège social : Vaussegrois, 58140 Brassy
Forme : SASU
Sigle : RAINBOW AFC
Nom commercial : RAINBOW AudiFormaConseil
Capital : 1000 Euros
Objet social : Conseil dans le domaine Médico-Social et Éducatif
Président : Madame AURELIA VERRIER demeurant : Vaussegrois, 58140 Brassy élu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
AL582121600

**SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 Moulins**

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Decize du 15/05/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SERANOM
Siège social : Les Champs Monarès, 58300 Decize
Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel / la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ou dont elle aura la jouissance,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.
Capital social : 5 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Cogérance : Catherine et Thomas TABUTIN, demeurant ensemble 37 Route des Bourbons, 03460 Trévol
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales, requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et sociétés de Nevers.
Pour avis, La Gérance
AL582121720

YONNE

TRANSFERT DE SIÈGE

RH-SC

**SARL au capital de 3000 €
Siège social : 19 rue des vaux roumis,
89660 Châtel-Censoir
511 953 895 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 9/05/2018 a décidé de transférer le siège social de la société à La Tuilerie, 28160 Frazé, à compter du 01/06/2018 Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Chartres
AL892121695

GREEN 2

**Société civile au capital de 2 000 euros
23 Bis Rue du Professeur Mocquot
89380 Appoigny
800 122 541 RCS Auxerre**

Suivant délibération du 03/01/2018, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 23 Bis Rue du Professeur Mocquot, 89380 Appoigny au 2 B rue de la tour des fossés 89380 Appoigny à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.
AL892121721

MODIFICATION DE CAPITAL

S.J.B.
Société d'Avocats

EUROPEAN AUTOMOTIVE AGENCY

**Société à responsabilité limitée
au capital de 102 000 euros
Siège social :
Centre de Développement de l'Auxerrois
1 bis Allée de Vaucorbon
89000 Auxerre
384 318 945 RCS Auxerre**

Avis de réduction de capital
Par décision de la gérance du 18 mai 2018, le capital social a été réduit de 102 000 euros à 101 502.44 euros par rachat et annulation de 2 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre à l'issue de la présente publication.
Pour avis La Gérance
AL892121708

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Avis de modification pour la SAS Parisha Exo, il fallait lire pour le numéro et le lieu d'immatriculation
N° SIREN : 832 524 441 RCS SENS immatriculée au registre de commerce et de société de Sens
AL892121620

Rectificatif à l'annonce légale numéro 891921645 parue le 11 mai 2018 concernant l'avis de constitution de la SCEA DU CHESNEY, il faut lire : **Siège social : Rue des Grolois - Vareilles – 89320 LES VALLEES DE LA VANNE.**
Objet : prise en pension, mise en valeur et entraînement de chevaux de concours hippiques ; élevage de chevaux et équidés.
AL892121712

MODIFICATION DE STATUTS

CERFRANCE

SCEA L'ÉTANG

**Société civile
au capital de 95 400 euros
Siège social : 2 place de la Mairie
89150 DOLLOT
324 747 302 RCS Sens**

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2018 a décidé de proroger la durée de la société de 60 ans, reportant ainsi son terme au 16 juin 2078.
Pour avis, la gérance.
AL892121709

P.C.V

**SAS au capital social de 7.622,45 €.
Siège: Rue Bouchardat
89440 L'isle sur Serein,
343.903.720 RCS Auxerre**

Aux termes d'une AGE en date du 19 avril 2018, il a été décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour et l'adoption des statuts qui régiront désormais la société, entraînant la fin de plein de droit du mandat de Gérant. Le capital social de la société reste fixé à la somme de 7.622,45 €. Président : M. Alain PECHERY, 3 Place Saint Georges - 89440 L'isle sur Serein. Aux termes de cette même AGE, il a été décidé de modifier la durée de l'exercice social qui sera désormais clos le 31 décembre de chaque année, d'adopter la dénomination sociale « P.C.V « en lieu et place de « AUBERGE DU POT D'ETAIN «, de transférer le siège social de « Rue Bouchardat - 89440 L'isle sur Serein « au « 3 place Saint Georges - 89440 L'isle sur Serein «. Les articles 3, 4 et 6 des statuts ont été modifiés en conséquence.
AL892121716

FUSION

PROJET DE FUSION
UNA ASSAD DE BLENEAU
AMICC DE COULANGES S/ YONNE

AVIS DE FUSION entre :
L'association «UNA ASSAD DE BLENEAU» déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 21 mars 1969, dont le siège social est situé 9 rue du stade 89220 Bléneau, immatriculée au SIRENE sous le n° 778 653 550, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.
Et l'association «AMICC DE COULANGES SUR YONNE» déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 6 janvier 1976, dont le siège social est situé Place de la Mairie 89480 Coulanges sur Yonne, immatriculée au SIRENE sous le n° 305 800 963, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.
Les associations ci-dessus désignées ont établi par acte sous seing privé en date du 12/04/2018 un projet de traité de fusion. Au terme de ce projet l'AMICC DE COULANGES SUR YONNE fera apport à titre de fusion absorption par UNA ASSAD DE BLENEAU de tous les éléments actifs et passifs sans exception ni réserve, qui constitueront le patrimoine de l'AMICC dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion.
Les comptes utilisés sont ceux arrêtés au 31/12/2017, date de clôture des derniers exercices de chacune des deux associations intéressées, et régulièrement approuvés.
Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable font apparaitre une valeur globale des éléments d'actif apportés à 508 033 € et des éléments de passif pris en charge égale à 120 634 €, soit un actif net de fusion de 387 399 €.
La fusion prendra juridiquement effet à la date du 1er juillet 2018 sous réserve de l'approbation du projet de traité par les assemblées générales des deux associations qui se tiendront le 19/06/2018 pour l'UNA ASSAD DE BLENEAU et le 21/06/2018 pour l'AMICC DE COULANGES SUR YONNE.
A l'issue de la fusion l'association absorbante, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de ACTIV'UNA PUISAYE FORTERRE ; l'adresse de son siège social sera fixée à Toucy (89)
Les dossiers complets relatifs au projet de fusion sont consultables à compter du 15 mai 2018 par leurs adhérents au siège de chacune des deux associations à Bléneau et à Coulanges sur Yonne, conformément aux dispositions du décret 2015-832 du 7 juillet 2015.
AL892121713

PROJET DE FUSION
UNA ASSAD DE BLENEAU
UNA PUISAYE FORTERRE

AVIS DE FUSION entre :
L'association «UNA ASSAD DE BLENEAU» déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 21 mars 1969, dont le siège social est situé 9 rue du stade 89220 Bléneau, immatriculée au SIRENE sous le n° 778 653 550, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.
Et l'association «UNA PUISAYE FORTERRE» déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 17 mars 1980, dont le siège social est situé 5 rue Raymond Ledroit 89170 Saint-Fargeau, immatriculée au SIRENE sous le n° 778 653 550, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.
Les associations ci-dessus désignées ont établi par acte sous seing privé en date du 12/04/2018 un projet de traité de fusion. Au terme de ce projet UNA PUISAYE FORTERRE fera apport à titre de fusion absorption par UNA ASSAD DE BLENEAU de tous les éléments actifs et passifs sans exception ni réserve, qui constitueront le patrimoine d'UNA PUISAYE FORTERRE dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion.
Les comptes utilisés sont ceux arrêtés au 31/12/2017, date de clôture des derniers exercices de chacune des deux associations intéressées, et régulièrement approuvés.
Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable font apparaitre une valeur globale des éléments d'actif apportés à 286 839 € et des éléments de passif pris en charge égale à 167 357 €, soit

un actif net de fusion de 119 482 €.

La fusion prendra juridiquement effet à la date du 1er juillet 2018 sous réserve de l'approbation du projet de traité par les assemblées générales des deux associations qui se tiendront le 19/06/2018 pour l'UNA ASSAD DE BLENEAU et le 26/06/2018 pour UNA PUISAYE FORTERRE.

A l'issue de la fusion l'association absorbante, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de ACTIV'UNA PUISAYE FORTERRE ; l'adresse de son siège social sera fixée à Toucy (89)

Les dossiers complets relatifs au projet de fusion sont consultables à compter du 15 mai 2018 par leurs adhérents au siège de chacune des deux associations à Bléneau et à Saint-Fargeau, conformément aux dispositions du décret 2015-832 du 7 juillet 2015.

AL892121714

PROJET DE FUSION UNA ASSAD DE BLENEAU
UNA DU PAYS COULANGEOIS

AVIS DE FUSION entre :

L'association «UNA ASSAD DE BLENEAU» déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 21 mars 1969, dont le siège social est situé 9 rue du stade 89220 Bléneau, immatriculée au SIRENE sous le n° 778 653 550, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Et l'association « UNA DU PAYS COULANGEOIS » déclarée à la Préfecture de l'Yonne le 2 septembre 1977, dont le siège social est situé 1 rue de l'abbé Tingault 89580 Coulanges la Vineuse, immatriculée au SIRENE sous le n° 312 671 027, ayant pour objet principal d'organiser un service d'aide et d'accompagnement à domicile sous les formes prestataire et mandataire et le cas échéant, d'étendre son service à d'autres prestations telles que définies par le décret N° 2005 – 1698 du 29 décembre 2005.

Les associations ci-dessus désignées ont établi par acte sous seing privé en date du 05/04/2018 un projet de traité de fusion. Au terme de ce projet UNA DU PAYS COULANGEOIS fera apport à titre de fusion absorption par UNA ASSAD DE BLENEAU de tous les éléments actifs et passifs sans exception ni réserve, qui constitueront le patrimoine d'UNA DU PAYS COULANGEOIS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion.

Les comptes utilisés sont ceux arrêtés au 31/12/2017, date de clôture des derniers exercices de chacune des deux associations intéressées, et régulièrement approuvés.

Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable font apparaitre une valeur globale des éléments d'actif apportés à 426 081 € et des éléments de passif pris en charge égale à 169 253 €, soit un actif net de fusion de 256 828 €.

La fusion prendra juridiquement effet à la date du 1er juillet 2018 sous réserve de l'approbation du projet de traité par les assemblées générales des deux associations qui se tiendront le 19/06/2018 pour l'UNA ASSAD DE BLENEAU et le 22/06/2018 pour UNA DU PAYS COULANGEOIS

A l'issue de la fusion l'association absorbante, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de ACTIV'UNA PUISAYE FORTERRE ; l'adresse de son siège social sera fixée à Toucy (89)

Les dossiers complets relatifs au projet de fusion sont consultables à compter du 15 mai 2018 par leurs adhérents au siège de chacune des deux associations à Bléneau et à Coulanges la Vineuse, conformément aux dispositions du décret 2015-832 du 7 juillet 2015.

AL892121715

➜ CESSION

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date du 27 avril 2018 à Sens (89) enregistré à Auxerre le 30 avril 2018, Dossier n° 2018 13074, Référence n° 2018 A 01033,

La société LILITH COIFFURE, société à responsabilité limitée, dont le siège est 6 rue du Général Leclerc, 77480 Bray Sur Seine,

A vendu à la société METAMORF'OZ, société à responsabilité limitée, dont le siège est 16 rue du Commerce, 89500 Villeneuve Sur Yonne, en cours d'immatriculation,

Le fonds de commerce de coiffure mixte, esthétique, parfumerie, accessoires, vente de prothèses capillaires, qu'elle exploite 16 rue du Commerce, 89500 Villeneuve Sur Yonne, objet d'une inscription au RCS de Melun sous le numéro 805 201 027 00028 code APE 9602A, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 26 000 euros qui s'applique aux éléments incorporels pour un montant de 14 000 euros et aux éléments corporels pour un montant de 12 000 euros.

La prise de possession a été fixée au 27 avril 2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu pour la validité, et pour la correspondance, au Cabinet de Maître BOICHÉ-CALLUS, Avocat à Sens (89100) 9 rue Edouard Charton.

Pour insertion.

AL892121706

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte S.S.P. en date à Nitry du 24 Avril 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Auxerre 1 le 30/04/2018 Dossier 2018 13070, référence 2018 A 01077,

La société Francexporc Services, S.A.R.L au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est 2, rue de l'Industrie à Nitry (Yonne), RCS Auxerre 398 125 336, a cédé à la société Celtic Freight Consulting, S.A.S. au capital de 10.000 €, dont le siège social est 12, rue du Clos du Vallon à Auray (Morbihan), RCS Lorient 838 771 467,

Le fonds de commerce de conseil, assistance et diffusion de génétique animale, négoce, import-export de tous animaux, toutes prestations de services, sis et exploité 2, rue de l'Industrie à Nitry (Yonne), moyennant le prix de 24.000 €.

Entrée en jouissance : 24 Avril 2018.

Le domicile élu pour les oppositions est fixé au siège du Fonds, 2, rue de l'Industrie à Nitry (Yonne). Pour la correspondance, domicile est élu par les Parties au Cabinet Jurilor, société d'Avocats exerçant 9, lieudit La Croix du Mourillon à Quéven (Morbihan).

Pour Avis.

AL892121718

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

NUPIK FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 60.976 euros
Siège social : 5, rue Fourier
89000 Auxerre
379 568 496 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 16/04/2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Pedro CEBOLLERO CESPEDES de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant José PEREZ VERDAGUER, demeurant Pintor Goya, 1-7, Poligono Industrial Sureste 08213 Polinya, Barcelone (Espagne), pour une durée illimitée à compter du 19/04/2018. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892121723

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée Générale du 4 Mai 2018, de la société «CK ENVIRONNEMENT»,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 45.750 Euros dont le siège social est situé 1 rue du Pannonceau - 89800 Chablis, et immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 420 480 170, Conformément à l'article L223-42 du code du commerce, il a été décidé de poursuivre l'activité de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital. Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL892121719

➜ NON DISSOLUTION

JIMIM SENS

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : Rue de la Cannetière
ZAC Champbertrand- 89100 Sens
819 128 224 R.C.S. Sens

Le 31/10/2017, l'associée unique a décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL892121688

JITAT

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : Rue des Cannetières
ZAC Champbertrand- 89100 Sens
807 845 334 RCS Sens

Le 31/10/2017, l'associée unique a décidé, en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL892121689

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

7 rue du Perré 77950 Rubelles
SCI DU 89 Grande rue
SCI au capital de 148790,24 euros
Siège social : 89 Grande rue
89100 Sens - 403235146 RCS Sens

L'AGE du 21/04/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Jacques RAGOT demeurant 11 Chemin de Dilo - Le Fays - 89320 Cerisiers a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 89 Grance rue - 89100 Sens.

Dépôt légal au GTC de Sens.

AL892121717

STECALAUR

SCI au capital de 1 524 euros
Siège Social : 45 rue des Rougemonts
89100 Saligny
381 878 057 RCS Sens

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 18 mai 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, a donné quitus au liquidateur Monsieur Edmond SAEN, a déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892121587

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 10/05/2018 il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: A2CE

Capital: 1000 euros

Siège: 3 rue Sully 89400 Laroche-Saint-Cydroine

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Durée: 99 ans

Gérant: M. KLOUGE Cedric 3 rue Sully 89400 Laroche-Saint-Cydroine

Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Sens

AL892121686

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avallon (Yonne) du 14 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ATELIER 62

Siège : 62 Grande Rue Aristide Briand – 89200 Avallon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : Concept store, achat, vente, exposition d'art et d'artisanat d'art ; Achat et vente de décoration ; Achat, vente, exposition ; Organisation d'exposition, de conférence et d'événements liés aux activités ci-dessus ; Salon de thé.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Madame Caroline DUMEL, née LEFEVRE, demeurant 26 Rue du Général Leclerc – 89200 Avallon.

La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL892121704

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : METAMORF'OZ

Siège social : 16 rue du Commerce, 89500 Villeneuve Sur Yonne

Objet :

- la coiffure mixte et pour enfants ainsi que la vente de produits liés à l'activité, l'esthétique et toute activité connexe et annexe pouvant se rapporter à l'objet,

- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 500 euros

Gérance :

Madame Sylvia JARRY épouse BOUREL, demeurant 1 rue d'Heuré, 89100 Saint Clément

Cession de parts :

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Immatriculation : au RCS de Sens

Pour avis

AL892121705

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er/05/18 il a été constitué une Société par Action simplifiée au capital de 200 euros

Dénomination : RGN EXOTIQUE

Siège social : 44 Avenue Gambetta 89300 Joigny

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de Sens

Objet : Épicerie Générale et Exotique

Président : MME YOGESWARAN NIROSHINI démeurant au 6 rue des Allouettes 89100 Sens

AL892121707

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à Appoigny (Yonne), le 23 avril 2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Auxerre 1 le 02 mai 2018 dossier 2018 13271 référence 2018 N 00490, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI AVILYS

Capital social : MILLE EUROS (1 000 EUR) par apport en numéraire libéré

Siège social : Poilly-sur-Tholon (Yonne) 2 rue Saint Louis

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.

Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Premier Gérant : Madame Céline GEOFFRIN, demeurant à Poilly-sur-Tholon (Yonne) 2 rue Saint Louis.

Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés, aux descendants des associés et aux associés de la SCI CAMOMILLE. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Pour avis et mention

Le notaire.

AL892121710

Sylvie Adamo-Rossi

AVOCAT DROIT DES AFFAIRES
Barreau de Chambéry

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 mai 2018 à SAINTE HELENE DU LAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LE REFUGE

Siège social : 32 rue du Colombier, 89450 Saint Père

Objet social : L'achat et la prise à bail de tous immeubles

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. et Mme DERIVAZ Christian et Sophie, 32 rue du Colombier, 89450 Saint Père

Clauses relatives aux cessions de parts : libre entre associés, agrément requis dans les autres cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

Pour avis

La Gérance

AL892121711

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte S.S.P. en date du 05/05/18, de la Société NEGOCE FOOD, SAS au capital de 50 000 €, dont le siège social est à Sens (89100), 4, rue des Longues Raies, ayant pour objet : Achat, importation, distribution, vente en gros ou au détail, aux professionnels ou aux particuliers, de tous produits alimentaires, denrées ou boissons, et de tous matériels ou fournitures quelconques pour l'alimentation. Sa durée est de 99 années. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés. Le Président est M. Oscar DEMIR, domicilié à Paron (89100), 16, rue du Mail Richelieu. La société est immatriculée au RCS de Sens.

AL892121720

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 avril 2018 à Moulins-En-Tonnerrois, il a été constitué une société civile immobilière.

Dénomination sociale : SCI L'INITIATIVE.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : Acquisition, location et gestion d'immeubles.

Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire uniquement.

Siège social : 9 rue du Carron - 89310 Moulins-En-Tonnerrois.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Frédéric MERCIER demeurant 9 rue du Carron – 89310 Moulins-En-Tonnerrois.

Cessions de parts :

Toute cession n'intervenant pas entre associés est soumise à agrément obtenu à l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892121722

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17 Mai 2018, Il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : «LE POURQUOI PAS ?»

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 2 000 €uros – Apports en numéraire

Siège Social : 34 Place du Grenier à Sel – 89 310 NOYERS-SUR-SEREIN

Objet Social. Restauration et débit de boisson licence IV, traiteur, ventes à emporter, dégustation, vente de produits régionaux et artisanaux, organisation de réceptions et d'événements

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : nommés pour une durée non limitée : Monsieur Tanguy ANDRE demeurant : 56 Place de la Madeleine – 89310 Noyers-sur-Serein

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE (YONNE).

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

Pour avis

La Gérance

AL892121587

SCI DU GRANDMONT

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social: ZAC De Grandmont
4 Rue de Grandmont
89 200 SAUVIGNY-LE-BOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé le 17 Mai 2018,

Il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DU GRANDMONT

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1 000.00 €uros – Apports en numéraire

Siège social : ZAC de Grandmont – 4 Rue de Grandmont – 89 200 SAUVIGNY-LE-BOIS

Objet social : Propriété, exploitation, et Administration d'un bien immobilier.

Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Comme ce et des Sociétés.

Gérants : Nommés pour une durée illimitée Monsieur Mathieu BOURLOTON demeurant :

6 Route de Magny - Méluzien – 89 200 MAGNY

Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour Avis, LA GERANCE

AL892121724

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mai 2018 à MOLINONS 89190, Il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : SNC DES VIGNEAUX

Forme : Société en nom collectif.

Objet : La réalisation de prestations de travaux agricoles et accessoirement la location de matériels.

Capital social : 1 000,00 euros.

Siège social : «Le Moulin» 89190 Molinons.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales: M. Jérémy CHARLET, demeurant 1 rue des Vigneaux - Hameau de Jouancy, 89100 Soucy. M. Edouard CHARLET, demeurant : 7 rue Chauchu, 89140 Michery

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (YONNE).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892121725

Étude de Maître
Jean-Luc Barde- Notaire
1 place des Héros 89100 Sens

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE , soussigné, Notaire à SENS (Yonne), le 18 mai 2018, a été constituée une société civile immobilière entre : Madame Iris Florence Jeanne Claire LACOR, née à PARIS (75014) le 14 avril 1951, demeurant à VAUDEURS (89320) 27 rue du Château d'Eau La Longueraie et Monsieur Axel Maurice Claude HODIN, né à CHATEAU-THIERRY (02400) le 2 juillet 1984, demeurant à NOGENT-SUR-MARNE (94130) 12 rue Gaston Margerie.

La société a pour objet : acquisition, aménagement, administration, location de tous biens et droits immobiliers

Dénomination sociale : MARGERIE.

Siège social : VAUDEURS (89320), 27 rue du Château d'Eau Hameau de la Longueraie.

Durée : 99 années

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR) entièrement libéré

Cession de parts : agrément à l'unanimité

Le premier gérant de la société est : Monsieur Axel HODIN, demeurant à Nogent sur Marne (94130), 12 rue Gaston Margerie

Immatriculation : RCS de SENS

Pour avis le notaire.

AL892121726

EURL LES COPAINS D'ABORD

Au capital social de 4 000 €
31 Route de Sens- 89100 Gron
RCS Sens en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/05/2018, il a été constitué une EURL :

Dénomination sociale : LES COPAINS D'ABORD

Forme : EURL

Siège social : 31 Route de Sens, 89100 Gron

Capital social : 4 000 €

Objet social

· La restauration,

· L'activité traiteur,

· Le commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, épicerie,

· La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

· La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans

Gérant : CHEVALLIER Sandrine demeurant 74 Rue Victor Guichard 89100 Sens.

Immatriculation au RCS Sens.

Pour avis

La gérante

AL892121729

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 7 mai 2018, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'importation, l'exportation, la distribution notamment de détail en tous pays, y compris la vente en ligne de tapis et tous types de revêtements de sol et mural de tout objet d'équipement de décoration de loisirs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison et du jardin.

Dénomination sociale : DeBonsol.

Siège social : 27 rue Valentin Privé 89300 Joigny.

Durée : 99 ans

Capital social : 8.000,00 euros.

Gérance : M. Hervé OUDOT 12 rue de l'Eglise 89330 Villevallier a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892121730



Salaires

Les Français plutôt prêts à accepter les monnaies virtuelles

Paypite, la première cryptomonnaie francophone, et Qapa.fr, le site de recherche d'emploi, ont voulu savoir si les Français étaient disposés à recevoir leur salaire en monnaie virtuelle.



Photo : DR

Les monnaies numériques ne sont pas encore prêtes de devancer la monnaie fiduciaire pour le paiement des salaires.

Aujourd'hui, pratiquement tout le monde en France a déjà entendu parler des cryptomonnaies. C'est en effet ce que déclarent 94 % des femmes et plus de 98 % des hommes interrogés sur le sujet des monnaies numériques. Peu de personnes savent que certains précurseurs rémunèrent leurs employés en cryptomonnaies : 95 % des femmes et 92 % des hommes interrogés avouent l'ignorer. C'est le cas au Japon avec la société GMO qui paye une partie de ses salariés en Bitcoins ou de la société Bitedge en Australie qui rémunère ses employés à 100 % en Bitcoins. En France, le Code du Travail indique que le versement du salaire doit être fait en monnaie fiduciaire ou ayant cours légal en France. Le droit français n'admet pas d'aménagements pour le moment afin d'intégrer une notion comme celle des cryptomonnaies. La cour de cassation les considère comme une monnaie virtuelle, sans correspondre à une monnaie au sens juridique. De plus, elles ne bénéficient pas d'un cours légal. Pour le moment, la loi française ne permet donc pas de payer ses salariés en monnaie numérique. Il est en revanche possible d'envisager à court terme de payer des primes ou bonus sous la forme de cryptomonnaies.

Si 45 % des femmes et 34 % des hommes n'aimeraient pas avoir une partie de leur salaire en cryptomonnaies, certains semblent disposés à accueillir ces nouvelles devises dans leur rémunération. Ainsi, parmi ces précurseurs, 22 % des femmes et 26 % des hommes accepteraient une partie cryptomonétaire sous forme de prime ou de bonus. En deuxième choix, 10 % des femmes et 14 % des hommes s'accorderaient sur 10 % de leur salaire en monnaie numérique.

Les 18-30 ans en phase avec les monnaies numériques

À la question «*Seriez-vous prêt(e) à demander à votre entreprise ce genre de salaire ?*», une majorité de Français répond par l'affirmative. En effet, 53 % des femmes et plus de 61 % des hommes se disent disposés à solliciter leur société pour discuter d'une rémunération en cryptomonnaie.

Parmi les régions les plus attirées par l'obtention d'un salaire en cryptomonnaie, c'est l'Ile-de-France qui arrive en tête avec 17 % de représentativité. Elle se trouve juste devant la Bretagne qui enregistre 15 % et la Normandie qui comptabilise 12 %. En revanche, les régions Grand Est (2 %), Bourgogne Franche-Comté (2 %) et Centre-Val de Loire (1 %) se situent en fin de classement et ne semblent pas encore séduites par les cryptomonnaies. Les Français semblent bien partagés quant à l'avenir des monnaies numériques. Ainsi, 55 % des hommes déclarent que les monnaies numériques remplaceront dans l'avenir les devises classiques alors que les femmes sont 63 % à penser le contraire.

Selon une répartition par âges, les Français entre 18 et 30 ans sont clairement plus en phase avec les monnaies numériques que leurs aînés. Ainsi, ils sont 99 % à connaître l'existence des cryptomonnaies, et plus au courant des entreprises qui rémunèrent leurs salariés avec ce type de devises (7 %). Les jeunes sont également plus intéressés par une partie de rémunération en monnaie numérique puisqu'ils sont plus de 33 % à envisager une prime ou un bonus sous cette forme alors que les 31-45 ans ne sont que 26 %, les 46-60 ans 21 % et les plus de 60 ans 16 %. Les chefs d'entreprises risquent également de devoir rapidement répondre aux demandes des 18-30 ans qui sont plus de 62 % à déclarer être prêts à négocier un salaire en monnaie numérique. Enfin, si les 31-45 ans (55 %), les 46-60 ans (58 %) et les plus de 60 ans (61 %) pensent que le futur n'est pas dans les monnaies numériques, les 18-30 ans sont plus de 58 % à y voir l'avenir des transactions.

Valérie Godement

Coin cuisine

Salade de fruits aux fleurs

Temps de préparation : 10 minutes

Ingrédients :

1 barquette de framboises,
1 barquette de myrtilles,
10 fraises,
1 mangue,
1 ananas victoria
2 kiwis,
2 prunes,
Feuilles de menthe,
1 gousse de vanille,
4 cuillères à soupe rases de sucre roux en poudre,
Fleurs comestibles : pensée, penta, œillet du poète, bouton de capucine,
Crème fraiche épaisse.



Photo : Patricia Kettenhofen/Brasseurs de France

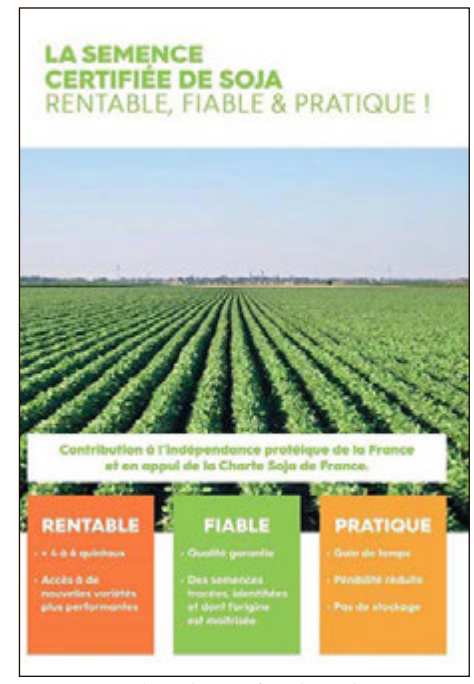
Réalisation :

Laver les fraises, les prunes, les myrtilles et les framboises.
Couper les prunes en lamelles.
Équeuter les fraises et les couper en 4.
Peler l'ananas et la mangue, et les couper en morceaux.
Peler les kiwis. Les couper en morceaux.
Mélanger tous les fruits.
Saupoudrer de 2 cuillères à soupe en poudre et mélanger. Réserver.
Fendre la gousse de vanille en deux et récupérer la pulpe. Mélanger la vanille au reste de sucre.
Répartir la salade de fruits dans 4 assiettes. Déposer sur chaque assiette, une belle cuillère à soupe de crème fraiche. Saupoudrer la crème fraiche de sucre vanillé.
Parsemer les salades de fruits de petites fleurs ou de pétales de fleurs comestibles. Décorer de feuilles de menthe.
À déguster avec une bière de Printemps bien fraîche.
Cette recette est proposée par Brasseurs de France.

Coin lecture

Soja certifié

«*La semence certifiée de soja. Rentable, fiable & pratique !*» est une brochure éditée par la filière semences oléagineuses. Téléchargeable gratuitement sur www.gnis.fr, la brochure présente et rappelle tous les avantages de la semence certifiée de soja. Elle a été conçue et réalisée par les acteurs de la filière (Anamso, Gnis, UFS) en collaboration avec Terres Univia et Terres Inovia. Les lecteurs y trouveront des informations sur l'accès aux nouvelles variétés, sur la qualité et la traçabilité ou encore sur le triage professionnel de qualité. D'autres aspects sont abordés dans cette brochure : pénibilité réduite notamment avec le conditionnement en «*big doses*» et sur une innovation : la pré-inoculation qui évite les manipulations. Le Gnis rappelle enfin que l'investissement dans la semence certifiée, en finançant la recherche variétale et la progression du potentiel et de la qualité des variétés, permet de renforcer la compétitivité de l'espèce soja et ainsi la pérennité de la culture. Cela contribue à l'indépendance protéique de la France.



T. M.

Le faucon brionnais à La Comelle

À la rencontre des rapaces et des loups

Les loups et les rapaces ont trouvé un refuge dans le Morvan. À La Comelle, Maud Domingues et Julien Juban s'y sont établis, où –au sein de leur entreprise "Le faucon brionnais"– ils proposent leurs services aux entreprises qui ont besoin d'effaroucher des oiseaux et où ils font partager leur passion au grand public. Découverte.


Le faucon brionnais se déplace notamment dans les écoles afin d'aller à la rencontre des enfants.

À seulement quelques encablures du Mont Beuvray, sur les hauteurs de La Comelle, Maud Domingues et Julien Juban ont installé une ferme pas tout à fait comme les autres. Pas de vaches, de moutons, de chèvres ou autres chevaux ici. Car, dans ce cadre privilégié, on découvre rapaces et loups.

En remontant le fil du temps, on s'aperçoit que Julien Juban n'avait d'yeux, enfant, que pour les rapaces qui tournoyaient dans le ciel et qu'il observait avec passion. S'il décide d'intégrer à l'adolescence une école forestière et de se lancer dans des études environnementales, un premier tournant a lieu en 1996 lors d'un stage au parc de Courzieu, dans le Rhône. Il se forme alors, en interne, au métier de fauconnier tout en dressant ses premiers oiseaux. L'arrivée du nouveau millénaire correspond à un changement radical de vie puisqu'il devient alors responsable d'un site de fauconnerie au Jardin des oiseaux, à Upie, dans la Drôme. S'il crée son propre spectacle, il pense déjà à l'étape suivante... De fait et après avoir multiplié les expériences dans différents parcs, Julien Juban choisit de monter sa propre entreprise.

De son côté, Maud Domingues a suivi une toute autre voie. Titulaire d'un DEA d'arts plastiques mais, lasse des études et de cet univers, elle ressent le besoin d'effectuer des stages de fauconnerie entre Bretagne, région parisienne et Haute-Savoie. C'est dans ce département alpin que Julien et Maud se rencontrent et unissent leur destin, aussi bien personnel que professionnel.

Franchir le Rubicon

Ils décident dès lors de voler de leurs propres ailes et de s'installer à Saint-Christophe-en-Brionnais, Julien étant originaire d'Anzy-le-Duc. Une implantation qui permet d'avoir une situation centrale et de pouvoir se rendre plus facilement dans différentes régions hexagonales. Une implantation qui donnera le nom de la société "Le faucon brionnais"...

En 2013, ils déménagent pour s'établir sur leur site actuel, à La Comelle. S'ils peuvent, bien évidemment, effectuer des interventions d'effarouchement, une technique totalement écologique qui consiste à faire fuir des corbeaux qui saccagent des semis, des oiseaux qui dégradent les places et monuments historiques ou encore des animaux nuisibles installés dans des golfs, Maud Domingues et Julien Juban souhaitent avant tout proposer des moments de rencontres privilégiées avec le grand public. Cela peut prendre la forme de randonnées sur le site de Bibracte en compagnie des buses en vol. Mais aussi de stages de découverte. L'occasion de rejoindre le duo à la fauconnerie, de participer aux entraînements des oiseaux et de faire voler chouettes, faucons, buses et hiboux. Le tout sans oublier les ateliers pédagogiques. Les oiseaux et les loups tchèques se déplacent en effet au sein d'écoles, de centres aérés ou de centres de loisirs pour une présentation détaillée des animaux concernant leurs modes de vie, leur anatomie, leurs capacités physiques...

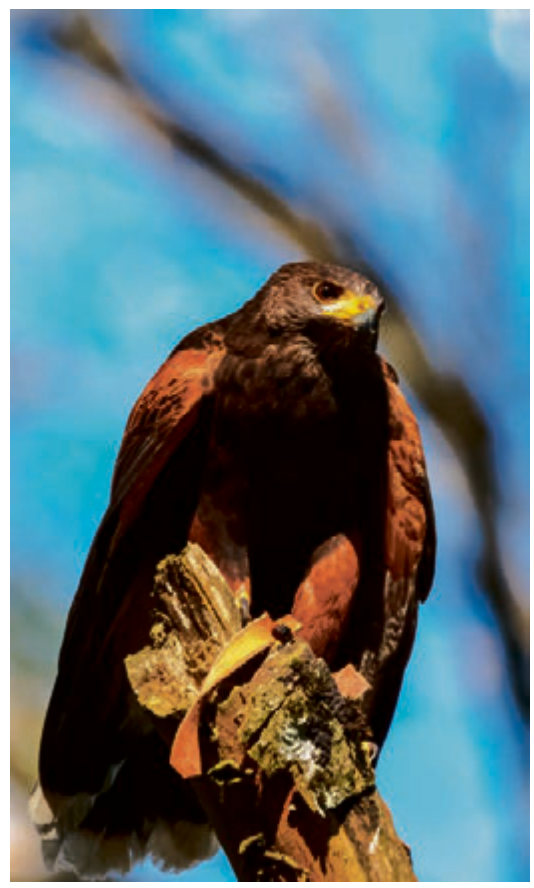
Enfin, plus épisodiquement, le couple participe à des événements de types médiévaux ou fêtes de la chasse pour présenter un spectacle de chasse au vol. Un véritable art désormais inscrit depuis 2010 au Patrimoine mondial immatériel de l'Humanité à l'Unesco.

RÉGIS GAILLARD


Il est possible de participer à des stages découverte...


... et d'assister à des spectacles.


Un impressionnant hibou.


La beauté sauvage.

Un rôle pédagogique

Parfois accablés par une mauvaise réputation, les rapaces sont pourtant symboles de noblesse et objets de fascination. Le vol silencieux du hibou, l'agilité des buses, la rapidité du faucon et la puissance de l'aigle ont suscité chez l'homme le désir de partager leur vie. Ainsi est né l'art de la fauconnerie il y a 4.000 ans. Depuis l'âge d'or de la Fauconnerie Royale jusqu'aux fauconniers actuels, ces animaux vivent auprès des hommes.

Quant aux loups, les deux associés du "Faucon brionnais" en possèdent plusieurs spécimens.

Selon eux, les comtes populaires rendent bien mal hommage à cet animal finalement pas si éloigné que ça de l'Homme. Notamment le chien-loup tchécoslovaque qui peut parcourir facilement cent kilomètres à une vitesse moyenne supérieure à 12 km/h. Il adore jouer, a un tempérament fort et apprend facilement. Ces chiens ont des sens admirables et sont très doués pour suivre une piste. Ils sont réellement indépendants et peuvent coopérer admirablement au sein de leur meute a la recherche d'un objectif.

